

Sommaire

Synthèse/Summary

Faits marquants

Environnement international

Conjoncture mondiale

Économie de la Nouvelle-Calédonie

Population-Société

Voyages des Calédoniens

Marché de l'automobile

Emploi

Emploi - Marché du travail

Économie-Finances

Prix à la consommation

Échanges extérieurs

Activité bancaire

Système productif

Entreprises

Agriculture

Pêche-Aquaculture

Mines-Métallurgie

Énergie

Construction

Transport aérien

Tourisme

Annexe

Chiffres clés

Léger mieux

En 2014, l'activité économique redémarre lentement. Le trou d'air qu'elle traverse depuis 2012, après des années d'euphorie, n'est pas encore derrière elle, bien que quelques soubresauts se fassent sentir. Ainsi, l'économie calédonienne profite d'un contexte international plus favorable et du redémarrage de la demande intérieure, porté par les ménages et certains secteurs d'activité. Toutefois, l'emploi est en berne et les finances publiques sont mises à mal.

Des éléments favorables au redémarrage de l'activité économique

La santé de certains secteurs d'activité s'améliore en 2014. Ainsi, le nickel profite d'un contexte favorable avec la remontée des cours en moyenne sur l'année. Le territoire exporte davantage de produits de la mer et contient la hausse de ses approvisionnements alimentaires. La Nouvelle-Calédonie importe davantage de combustibles, pour son activité métallurgique et sa production d'énergie, mais les cours mondiaux du pétrole lui sont favorables. En effet, ils reculent sur un an, allégeant sa facture énergétique. Grâce à ces éléments favorables, le déficit extérieur de la Nouvelle-Calédonie se réduit en 2014.

Le recul des prix du pétrole se répercute également favorablement sur le pouvoir d'achat des ménages, qui voient les prix à la pompe reculer. L'inflation sur un an s'établit à l'un de ses plus bas niveaux de la décennie. Dans le même temps, leur consommation repart.

Les investissements reprennent, pas l'emploi

Les entreprises évaluent plus favorablement qu'en 2013 les perspectives économiques et le manque de visibilité dont elles souffraient en 2013 semble s'atténuer. Les entreprises investissent de nouveau. Les ménages investissent eux aussi davantage, profitant notamment du nouveau dispositif local de défiscalisation pour le logement intermédiaire. Celui-ci représente également une aubaine pour le secteur de la construction qui peine pourtant à se redresser. Les années de croissance euphorique sont passées, mais la construction pourrait profiter, dès 2015, des nouveaux projets lancés, notamment en matière de santé et d'équipements scolaires.

L'activité touristique peine elle aussi : la fréquentation touristique baisse légèrement, impactant la fréquentation hôtelière déjà fragilisée par le repli de la clientèle locale.

Conséquence d'une reprise encore molle, le marché de l'emploi est atone. En effet, les créations nettes d'emplois sont faibles pour la 3^e année consécutive, l'intérim recule, les licenciements économiques et les mesures de chômage partiel touchent plus d'entreprises qu'en 2013. En revanche, les offres d'emploi déposées repartent à la hausse, mais cette reprise est prudente : elle concerne plutôt des emplois en CDD.

Pour soutenir l'économie et relancer l'emploi, la Nouvelle-Calédonie veille à poursuivre ses efforts en matière d'investissement mais elle doit composer avec un contexte budgétaire tendu. L'économie calédonienne peine début 2015, malgré une reprise de l'activité touristique, qui se traduit par l'essoufflement de l'emploi.

Slight improvement

In 2014, the economic activity restarts slowly. The hole in which it is since 2012, after years of euphoria, is not still behind it, although some jolts are felt. Therefore, the New Caledonian economy takes advantage of a more favorable international context and a restart of the domestic demand, carried by households and certain business sectors. However, the employment is at half-mast and the public finances are damaged.

Favorable elements for the restart of the economic activity

Certain business sectors improve in 2014. Therefore, the nickel takes advantage of a favorable context with the rebound of the market on average over the year. The territory exports more sea products and retains the increase of its food supplies. New Caledonia imports more fuels, for its metallurgical activity and its power production, but the international prices of oil are beneficial to it. Indeed, they decline over one year, relieving its energy bill. Thanks to these favorable elements, the external deficit of New Caledonia is reduced in 2014.

The backward drop of oil prices echoes also favorably on the households purchasing power, who see pump prices dropping. The inflation over one year establishes itself as one of the lowest level of a decade. At the same time, their consumption restarts.

Investments start again, not the employment

Companies estimate the economic perspectives more favorably than in 2013 and the lack of visibility from which they suffered in 2013 seems to ease. Companies invest again. Households invest also more, taking advantage in particular of the new local device of tax exemption for the intermediate housing. This one also represents a windfall for the construction sector which has nevertheless difficulty in recovering. The years of euphoric growth have ended, but the construction could take advantage, from 2015, of new launched projects, in particular regarding health and school equipments.

Tourist activity struggles as well: the tourist attendance falls slightly, impacting on the hotel attendance already weakened by the fold of the local clientele.

Consequence of a still soft recovery, the employment market is apathetic. Indeed, net job creations are low for the 3rd consecutive year, temporary work declines, redundancy and measures of short time working affect more companies than in 2013. On the other hand, the submitted job offers increase again, but this recovery is cautious: it concerns rather jobs under limited-term contract.

To support the economy and boost the employment, New Caledonia pursues its efforts regarding investments but it has to compromise with a tight budgetary context. The New Caledonian economy struggles at the beginning of 2015 - in spite of a resumption of the tourist activity - which causes a weakening of the employment.

Agriculture

Octobre

Tenue des Assises du développement rural, organisées par la province Sud, pour dresser un état des lieux des filières agricoles.

Economie

Janvier

Mise en circulation des nouveaux billets de banque en F.CFP.

Avril

Publication, le 29, de la loi du pays n°2014-12 portant création de l'autorité de la concurrence de la Nouvelle-Calédonie. Elle sera chargée de veiller au libre jeu de la concurrence et d'apporter son concours au fonctionnement concurrentiel des marchés sur le territoire.

Août

Tenue à Nouméa de la conférence économique, fiscale et sociale, entre les partenaires sociaux, les organisations patronales, les syndicats de salariés, les groupes politiques et le gouvernement, signataires des accords économiques et sociaux de 2012 et du protocole de fin de conflit vie chère de 2013. Cette conférence a pour objectif d'établir un constat partagé sur la situation du pays et de signer un agenda partagé des réformes à engager.

Septembre

Tenue à Paris du 8^e comité de suivi sur le partenariat UE-PTOM pour faire un point sur l'assistance financière de l'Union Européenne et évoquer le positionnement des PTOM français au sein de la Commission européenne.

Novembre

Signature d'un partenariat entre la Fédération des industries (FINC) et Aircalin pour soutenir les industries manufacturières dans leurs démarches de recherche de nouveaux marchés. Les adhérents de la FINC bénéficieront donc de tarifs avantageux sur le fret aérien.

Emploi

Février

Publication, le 25, des lois du pays relatives à l'intéressement des salariés pour les entreprises de plus de 50 salariés, à la réforme de la caisse locale de retraite (CLR) et au groupement d'employeurs.

Décembre

Publication, le 30, de la loi du pays n°2014-16 relative à l'accès à l'emploi titulaire des fonctions publiques de Nouvelle-Calédonie.

Energie / Environnement

Février

Le gouvernement adopte une délibération assouplissant la loi sur l'hydroélectricité, ouvrant ainsi le marché aux projets de petits barrages de moins de 4 mégawatts.

La province Sud régleme les émissions, notamment de soufre, des centrales thermiques destinées à la production d'électricité et d'une puissance supérieure à 50 mégawatts. Cette nouvelle réglementation s'applique aux nouveaux projets et à ceux déjà installés dans un délai de six ans.

Fiscalité

Février

Publication, le 6, de la loi du pays n°2014-2 modifiant la taxe communale d'aménagement (qui devient notamment exigible en deux parties) autorisant l'institution d'une taxe communale sur les chiens et portant diverses dispositions d'ordre fiscal (dont la déclaration de revenus par voie électronique).

Octobre

Publication, le 21, de la loi du pays n°2014-15 portant extension du crédit d'impôt "prêt à taux zéro" aux opérations de location-accession à la propriété.

Décembre

Publication, le 31, de trois lois du pays. La loi du pays n°2014-17 instaure une contribution additionnelle à l'impôt sur les sociétés au titre des montants distribués. La loi du pays n°2014-19 porte réforme de l'impôt sur le revenu des valeurs mobilières et institue au profit des provinces des centimes additionnels à cet impôt. La loi du pays n°2014-20 institue une contribution calédonienne de solidarité.

Nickel

Janvier

Les mines de Nakety (SMSP), vandalisées le 19 janvier, redémarrent partiellement leur activité après une semaine d'interruption.

Février

Une première coulée de métal a été effectuée avec succès sur la deuxième ligne de production à Vavouto.

Mai

La province Sud autorise, le 31, la réouverture de l'usine du Sud, dont l'activité était suspendue depuis le 7 mai après le déversement d'acide dans le creek de la baie Nord. Cette autorisation est conditionnée par la mise en place de mesures de sécurité, notamment des systèmes d'alarmes sur les points de rejet pouvant présenter un risque potentiel pour l'environnement.

Août

La province Sud annule l'attribution des gisements de Pernod et de Prony Ouest à la SLN et à Vale Canada.

Septembre

Signature d'un accord de principe entre le groupe Maï et le chinois JinPei pour approvisionner en minerai calédonien la future usine pyrométallurgique prévue au Vanuatu.

Décembre

La production métallurgique de KNS est temporairement à l'arrêt suite à une fuite dans l'usine le 26.

Politique / Institutions

Mars

Tenue des élections municipales les 23 et 30.
Jean-Marc Ayraut est remplacé par Manuel Valls au poste de Premier ministre.

Avril

George Pau-Langevin succède à Victorin Lurel au ministère des outre-mers.

Mai

Tenue des élections provinciales le 11.
Philippe Michel est élu à la présidence de la province Sud, Paul Néaoutyine et Neko Hnepeune sont reconduits à la présidence des provinces Nord et Îles.

Gaël Yanno est élu à la présidence du congrès.

Tenue des élections européennes le 25. Maurice Ponga est réélu député européen ; il représente la section Pacifique de la circonscription Outre-mer.

Juin

Cynthia Ligeard est élue à la présidence du gouvernement.

Juillet

Visite de George Pau-Langevin, ministre des outre-mers.
Suite à la démission de Jean-Jacques Brot, Vincent Bouvier est nommé Haut-Commissaire de la République. Il prend ses fonctions le 18 août.

Octobre

Tenue du 12^e comité des signataires à Paris, sous la présidence du Premier ministre Manuel Valls. Quatre points sont à l'ordre du jour : l'avenir institutionnel, le corps électoral, les transferts de compétence et la stratégie nickel.

Novembre

Séjour du Président de la République François Hollande.

Décembre

Election d'un nouveau gouvernement après la démission, le 16 décembre, du précédent. Aucun président du gouvernement n'étant élu, l'ancien exécutif continue de gérer les affaires courantes.

Population

Novembre

Les 1^{ers} résultats du recensement de la population de 2014 sont connus. La Nouvelle-Calédonie compte 268 767 habitants, soit 23 200 de plus qu'en 2009.

Prix

Septembre

Gel des prix de vente des produits pharmaceutiques, à compter du 1^{er}, pour un an.

Octobre

Hausse des prix de vente du tabac suite à l'augmentation des prix à l'importation de la matière première du tabac.

Prix

Décembre

Signature d'un accord entre le Haut-Commissariat et les banques de Nouvelle-Calédonie qui vise à poursuivre la réduction de l'écart entre les tarifs calédoniens et métropolitains d'ici 2017. Les partenaires sociaux s'accordent sur un dispositif de sortie du "gel des prix" ; les prix de 440 produits baisseront de 10 % et ceux d'autres produits et services seront maîtrisés. Le niveau de rémunération des opérateurs pétroliers est revu à la baisse, du 1^{er} janvier 2015 au 30 juin 2017.

Tourisme

Janvier

L'Hôtel Méridien de Nouméa entre en rénovation pour répondre aux standards des grands hôtels internationaux 5 étoiles.

Mars

La liaison aérienne entre Nouméa et Séoul s'arrête.

Juin

1^{re} rotation aérienne régulière entre Nouméa et Melbourne.

1^{re} rotation de l'année entre Nouméa et Norfolk.

Août

Ouverture de l'hôtel Sheraton Deva, 5 étoiles, à Bourail.

Septembre

1^{er} vol commercial du nouvel A320 d'Aircalin, qui renforce sa desserte régionale, particulièrement vers l'Australie.

Arrivée à Nouméa d'un nouveau paquebot de croisière, le Carnival Legend, qui effectuera des rotations régulières depuis Sydney.

Transport / Communication

Janvier

Mise en place de la continuité pays le 1^{er}. Les résidents des îles Loyauté et de l'île des Pins auront droit à 8 allers-retours par an par le Betico au tarif aidé de 5 000 F.CFP.

Mars

Mise en place du Rai (réseau d'autocars interurbains) pour mieux desservir la Grande Terre et les Loyauté.

Mai

Les rotations aériennes entre Nouméa et Koné reprennent après deux mois d'arrêt pour travaux d'agrandissement de la piste de Koné.

Septembre

1^{re} rotation du navire DL Scorpio, chargé de l'approvisionnement en marchandises des Iles Loyauté, en complément de l'Island et du Laura III.

2^e Forum de la mobilité, qui réunit le gouvernement, les provinces et les principaux acteurs du secteur du transport. L'objectif est d'améliorer la mobilité de la population et de résoudre les différents problèmes de transport à l'échelle du pays.

Novembre

Mise en place de mesures par l'OPT pour améliorer et fluidifier le trafic internet sur le territoire.

Sur la voie de la reprise



L'économie mondiale, dégradée jusqu'en 2013, retrouve un peu de tonus en 2014, soutenue par les pays avancés, notamment ceux de la zone euro. Leur demande intérieure a plus de relief, l'investissement redécoule grâce à des politiques monétaires plus accommodantes et la baisse des cours du pétrole profite aux entreprises. Mais le taux de chômage demeure élevé et la reprise reste fragile.

Les principaux partenaires commerciaux de la Nouvelle-Calédonie connaissent une situation économique plutôt favorable, hormis la France et le Japon. Cette bonne santé se répercute favorablement sur l'économie calédonienne, particulièrement sur ses exportations de nickel, utilisé dans l'industrie.

La zone euro repart

En 2014, les économies de la zone euro ont gagné en dynamisme, profitant d'une reprise de leur demande intérieure et d'un contexte international plus favorable, marqué notamment par la chute des cours du pétrole. Les ménages profitent d'une hausse de leur pouvoir d'achat ; leur consommation se redresse, malgré un chômage qui reste à un niveau élevé. L'activité des entreprises est soutenue par une demande mieux orientée : la reprise de la demande intérieure s'ajoute à celle, encore timide, du commerce mondial. Les exportations européennes bénéficient de plus de la dépréciation de l'euro face au dollar US. En conséquence, l'investissement des entreprises repart, favorisé par une meilleure santé financière des entreprises et des politiques budgétaires moins restrictives. La reprise économique en zone euro n'est toutefois pas homogène parmi ses pays membres.

A l'inverse, les pays émergents peinent en 2014. Leur croissance économique faiblit, particulièrement au Brésil, en Russie et en Chine : leur production industrielle marque le pas, la consommation des ménages est atone et l'investissement ralentit. Cet essoufflement économique se traduit par une croissance modérée de leurs échanges commerciaux.

La Nouvelle-Calédonie bénéficie de vents favorables

La plupart des pays avec lesquels la Nouvelle-Calédonie échange, et qui sont susceptibles d'influencer son activité, sont dynamiques.

Ainsi, en **Australie**, la croissance économique est au rendez-vous : la baisse de l'investissement productif est compensée par une accélération de la consommation et des exportations. Elle entre dans une nouvelle ère, passant d'une économie basée sur les ressources naturelles au développement d'autres activités. La Nouvelle-Calédonie a un rôle à jouer par le biais de ses exportations de nickel et ses importations de combustibles.

La **Nouvelle-Zélande** connaît elle aussi une période de croissance économique grâce aux travaux de reconstruction rendus nécessaires par les épisodes sismiques de 2011. Ceux-ci arrivent toutefois à leur terme, mais sont relayés par l'accélération de la construction et le dynamisme de la production laitière, dont les prix baissent. Ce pays est d'ailleurs le 2^e fournisseur de produits laitiers pour la Nouvelle-Calédonie.

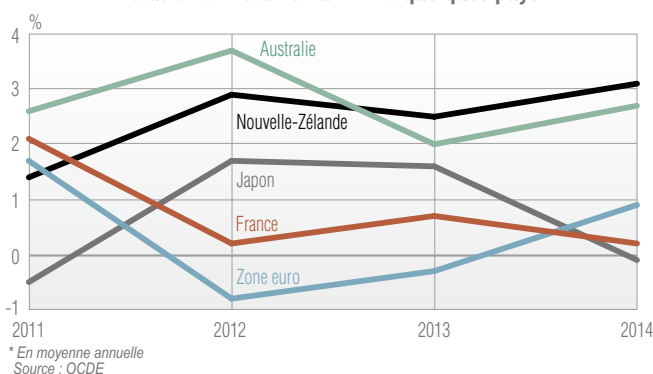
A **Singapour**, l'activité économique reste positive même si elle ralentit par rapport à 2013, touchée par une hausse des coûts de production qui a pénalisé les exportations. Comme l'Australie, Singapour entre dans une nouvelle ère : le pays souhaite attirer de nouvelles industries et améliorer sa productivité. Pour autant, il reste le principal fournisseur de combustibles pour la Nouvelle-Calédonie.

En 2014, la croissance mondiale repart, mais elle reste modeste. L'accélération dans les pays avancés est atténuée par le ralentissement dans les pays émergents.

La croissance de la **Chine** ralentit en 2014. Celle-ci affiche en effet sa plus faible progression depuis 24 ans, marquée par la déprime du marché immobilier, les surcapacités industrielles et la baisse des investissements. Ce ralentissement intervient malgré des mesures de soutien de l'activité. Même en ralentissement, le rythme de progression est deux fois plus élevé que celui du reste du monde et près de trois fois supérieur à celui de l'OCDE. La Chine devient ainsi en 2014 la première puissance mondiale. Sa croissance économique se répercute favorablement sur ses commandes de ferronickel calédonien, qui triplent entre 2013 et 2014.

Pour d'autres partenaires de la Nouvelle-Calédonie, le climat est morose en 2014. Ainsi, la croissance de la **France** est molle.

Evolution en volume du PIB de quelques pays*



La consommation des ménages, un peu plus soutenue qu'en 2013, peine à décoller. Les dépenses d'investissement reculent, pour les entreprises comme pour les ménages, prudents dans leurs investissements résidentiels, malgré des conditions de financement favorables. Le taux de chômage reste à un niveau élevé, touché par l'atonie dans les secteurs de la construction et de l'industrie.

Au Japon, la croissance est nulle : l'essoufflement de sa demande intérieure est tout juste compensé par le rebond de la demande internationale. Ainsi, la consommation privée est touchée par la baisse des revenus des ménages, confrontés également au relèvement de la taxe sur la consommation. Cette faiblesse se répercute sur la production industrielle, fluctuante. A l'inverse, les exportations soutiennent l'économie, grâce à la dépréciation du yen et à la hausse de la demande venant des Etats-Unis et d'Asie. Un plan de relance, annoncé fin 2014, viendra soutenir l'économie par des travaux d'infrastructures et des mesures d'aides en faveur des ménages modestes et des entreprises. Ce plan de soutien pourrait avoir des effets favorables sur les ventes de nickel calédonien, qui ont déjà augmenté entre 2013 et 2014.

Un début d'année 2015 assombri

L'année 2015 débute mal : l'activité américaine se replie, les échanges mondiaux se contractent et le ralentissement éco-

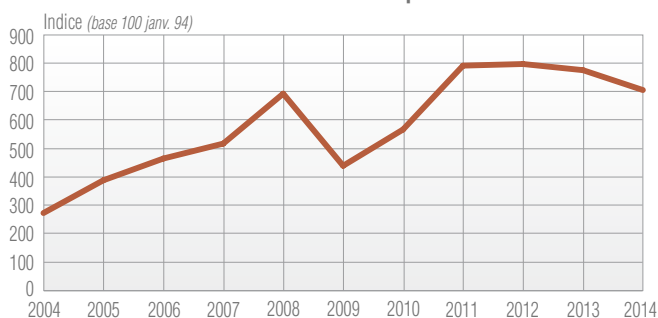
Les effets de la baisse des cours du pétrole

La baisse des prix du pétrole, amorcée en 2013, s'accroît en 2014, sous l'effet d'une offre plus abondante que la demande. En effet, la production est tirée à la hausse par la reprise des pompages en Libye et surtout par la production de pétrole de schiste aux Etats-Unis. La demande fléchit quant à elle, suite au ralentissement économique de la Chine qui se conjugue à la reprise, encore faible, dans les économies européennes et émergentes.

La baisse du prix du pétrole entraîne une baisse de l'inflation, et donc un regain de pouvoir d'achat des ménages. Elle se répercute également sur les coûts des consommations intermédiaires nécessaires à la production, notamment industrielle, accroissant ainsi la marge des entreprises.

Depuis le début de l'année 2015, les prix du pétrole remontent, mais restent 40 % en-dessous de leur niveau d'il y a un an.

Evolution des cours du pétrole*



* Moyenne annuelle
Source : INSEE

nomique observé en Chine s'accroît. Le recul observé dans l'industrie et dans la construction réduisent sa demande d'acier, tirant à la baisse les cours mondiaux du nickel. En conséquence, le nickel calédonien se vend moins cher, même si les volumes ne sont pour le moment pas affectés par la baisse de la demande chinoise.

Toutefois, le ralentissement économique mondial devrait être momentané. Ainsi, dès mi-2015, l'activité rebondirait, soutenue par une meilleure santé de la zone euro, la reprise du commerce mondial et l'accélération de la demande intérieure, grâce à des politiques monétaires accommodantes.

Evolution de quelques indicateurs économiques*

	Evolution annuelle du Produit Intérieur Brut		Evolution annuelle des prix à la consommation		Evolution annuelle de la consommation des ménages en volume		Evolution annuelle de l'investissement total en volume		Taux de chômage (définitions courantes)	
	2013	2014	2013	2014	2013	2014	2013	2014	2013	2014
France	0,7	0,2	1,0	0,6	0,5	0,7	-0,4	-1,2	9,9	9,8
Zone euro	-0,3	0,9	1,3	0,4	-0,6	1,0	-2,3	1,2	11,9	11,5
Allemagne	0,2	1,6	nd	nd	0,9	1,2	-0,4	3,3	5,2	5,0
Italie	-1,7	-0,4	1,3	0,2	-2,8	0,3	-5,8	-3,2	12,2	12,7
Royaume-Uni	1,7	2,8	2,6	1,5	1,7	2,5	3,4	7,8	7,6	6,2
Etats-Unis	2,2	2,4	1,5	1,6	2,4	2,5	2,7	3,9	7,4	6,2
Japon	1,6	-0,1	0,4	2,7	2,1	-1,3	3,2	2,6	4,0	3,6
Australie	2,0	2,7	2,4	2,5	1,7	2,5	-2,2	-2,0	5,7	6,1
Nouvelle-Zélande	2,5	3,1	1,1	1,2	2,9	3,2	8,6	8,6	6,2	5,8
Total OCDE	1,4	1,8	nd	nd	1,6	1,7	1,0	2,7	7,9	7,3

* Données provisoires et exprimées en moyenne annuelle.
Source : OCDE, Perspectives économiques n° 90

Unité : %

Timide reprise



L'économie repart timidement. En effet, les indicateurs sont progressivement mieux orientés, en lien notamment avec un contexte international plus favorable et la reprise de la demande intérieure. Mais quelques secteurs ne sont pas encore tirés d'affaire et l'emploi reste atone : les créations nettes sont faibles après avoir été stimulées ces dernières années par de grands projets structurants, privés et publics.

Des indicateurs internationaux mieux orientés

En 2014, l'économie calédonienne profite de l'évolution favorable du contexte international, principalement de la baisse des cours mondiaux du pétrole (-6 % en moyenne sur un an) et de la remontée des cours du nickel (+12 % en moyenne).

La baisse des prix du **pétrole** se répercute favorablement sur le marché intérieur et dans les termes de l'échange. Sur le marché intérieur, l'inflation calédonienne est contenue (+0,6 % sur un an), en partie grâce au recul des prix des carburants sur le territoire (en moyenne -3 % par rapport à 2013). Dans les échanges internationaux, la Nouvelle-Calédonie réduit le coût de ses approvisionnements. En effet, la moitié de ses importations est composée de combustibles, notamment utilisés pour la production d'électricité et le fonctionnement des usines métallurgiques. Ainsi, grâce au recul des prix du pétrole, les importations de combustibles augmentent en volume de 10 % sur un an, pour une hausse de la valeur plus contenue : +2 % sur un an.

Dans le même temps, la remontée des **cours du nickel** profite aux exportations calédoniennes. Celles-ci augmentent globalement de 22 % en volume et de 36 % en valeur.

Un marché intérieur plus favorable

En Nouvelle-Calédonie, l'activité économique est soutenue par la reprise de la demande intérieure, tant des entreprises que des ménages, et par l'investissement des collectivités locales. En effet, elles poursuivent leurs efforts en matière d'investissement (+30 % sur un an), malgré un contexte budgétaire tendu. Les recettes reculent, tandis que les dépenses

augmentent, notamment pour financer le déficit des régimes sociaux.

Les **entreprises** gagnent en dynamisme. Elles évaluent plus favorablement que l'an dernier les perspectives économiques et investissent de nouveau, tant dans leur développement que dans la modernisation de leurs outils de production. Ainsi, les crédits à la construction progressent, deux fois plus vite qu'au cours des deux dernières années, de même que les crédits à l'équipement. Elles profitent par ailleurs d'un coût du crédit plus favorable. Leurs importations augmentent, dans pratiquement tous les postes, notamment en biens d'équipement.

La reprise de la consommation des **ménages** se traduit par une légère hausse des immatriculations de véhicules neufs sur la 2^e partie de l'année, par davantage de déplacements à l'extérieur et par un recours accru aux crédits, particulièrement ceux à l'habitat. Ceux-ci sont favorisés en 2014 par le dispositif calédonien de défiscalisation en faveur de l'investissement dans le secteur du logement intermédiaire et par l'extension du prêt à taux zéro aux locations-accession à la propriété.

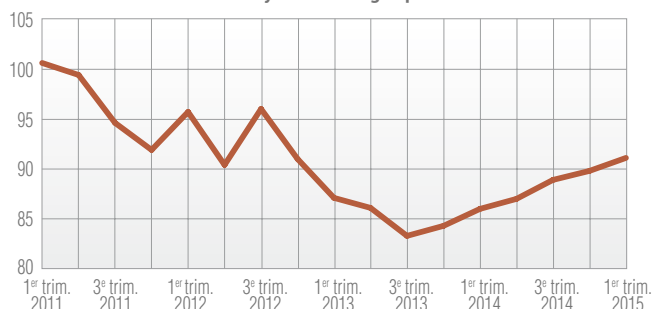
Le dynamisme économique est particulièrement sensible dans le secteur du **nickel**. En effet, l'extraction de minerai bondit, notamment pour alimenter les usines métallurgiques, qui produisent davantage qu'en 2013, tirant à la hausse l'emploi dans le secteur. Le nickel se vend plus et mieux : les opérateurs étrangers accroissent leurs

Ralentie depuis mi-2011, après des années de forte croissance, l'activité économique semble doucement redémarrer en 2014.

commandes de minerai et de métal, qui rapportent plus, grâce à la remontée des cours.

Outre le nickel, les **produits de la mer** calédoniens rapportent davantage à l'export, même si le thon est de plus en plus destiné au marché local. La pêche et l'aquaculture se portent bien en 2014 : le rendement des fermes aquacoles et des palangriers s'améliore ; les volumes pêchés progressent. La **filiale agricole** est bien orientée elle aussi : la production agricole augmente, toutes filières confondues, soutenue par l'élevage bovin et les légumes. Le taux de couverture des besoins s'accroît globalement, même si le territoire dépend toujours fortement de l'extérieur. Les importations de produits alimentaires ont ainsi augmenté de 2 % sur un an. Tous types de produits confondus, la bonne santé des exportations comble la hausse globale des importations et permet au **déficit commercial** de s'atténuer en 2014.

Evolution trimestrielle de l'indicateur de climat des affaires*
100=moyenne de longue période



* L'indicateur de climat des affaires s'interprète de la manière suivante : plus il est élevé, plus les chefs d'entreprise évaluent favorablement la conjoncture. Un niveau supérieur à 100 signifie que l'opinion des dirigeants d'entreprises interrogés sur la conjoncture est supérieure à la moyenne sur longue période.

Source : IEOM

Mais la reprise reste mitigée

Malgré ces signes de reprise, l'économie calédonienne n'est pas encore sur la voie d'une reprise franche. Certains secteurs peinent, comme le tourisme et la construction. En conséquence, les créations d'entreprises sont encore faibles et l'emploi ne rebondit pas.

L'activité touristique est mise à mal en 2014. En effet, la fréquentation touristique peine à se maintenir, malgré les arrivées supplémentaires de Japonais et d'Australiens la 2^e partie de l'année. Pourtant, le contexte mondial est favorable : le tourisme international progresse, notamment dans la région Asie-Pacifique (+5 %). Mais les hôtels de Nouvelle-Calédonie ne profitent pas de cette embellie et sont en outre pénalisés par le net recul de fréquentation de la clientèle calédonienne. En revanche, l'activité de croisière affiche de bonnes performances : elle poursuit son essor, au bénéfice non seulement de Nouméa mais surtout de Maré. Les difficultés du tourisme se répercutent en termes d'emploi. Ainsi, les activités d'hébergement et de restauration sont peu créatrices d'emplois, l'emploi salarié dans les services étant davantage soutenu par les services administratifs et de soutien ainsi que la santé-action sociale (dont l'hébergement social et l'accompagnement destinés aux personnes âgées ou en situation de handicap). Le commerce crée également quelques emplois en 2014, notamment dans les commerces de détail en province Nord.

La construction affiche elle aussi des résultats mitigés. L'activité dans ce secteur est encore ralentie en 2014, malgré quelques signes d'amélioration, tels que la progression des attestations de conformité électriques délivrées pour les constructions neuves en fin de chantier et celle des encours de crédits à l'habitat et à la construction. Ce ralentissement se traduit par un manque de dynamisme, tant au niveau de la création d'entreprises que de l'offre d'emploi. En effet, le secteur perd en moyenne 290 emplois par rapport à 2013 (-4 %) et l'effectif moyen en 2014 est inférieur aux niveaux enregistrés depuis 2008.

Plus généralement, à l'exception notable de l'industrie du nickel, le marché du travail se dégrade en 2014. Ainsi, les créations nettes d'emplois sont faibles pour la 3^e année consécutive, l'intérim recule, les licenciements économiques et les mesures de chômage partiel touchent plus d'entreprises qu'en 2013.

Les perspectives 2015 sont plus encourageantes, mais l'emploi ne redémarre pas

Des signes encourageants laissent présager que la reprise se consolidera en 2015. Ainsi, la reprise de la demande intérieure se confirme, particulièrement en ce qui concerne le recours accru aux crédits à la construction et à l'investissement, de la part de l'ensemble des agents économiques, collectivités, entreprises ou ménages. Ces derniers profitent encore du dispositif local de dé-

fiscalisation du logement intermédiaire, étendu jusque fin 2015. Le secteur de la construction devrait bénéficier de ce soutien à la construction de logements, auquel s'ajoutent certains projets structurants tels que ceux consacrés à la santé à Nouméa et à Koné.

Par ailleurs, le tourisme se redresse début 2015 : les Australiens confirment leur engouement pour la nouvelle rotation aérienne vers Nouméa, qui favorise par ailleurs également les déplacements des Calédoniens vers cette destination, et les croisiéristes sont toujours plus nombreux à faire escale en Nouvelle-Calédonie. En outre, l'offre d'hébergement s'étoffe notamment dans le haut de gamme.

Sur la scène internationale, les perspectives sont également un peu plus favorables, avec l'amélioration de la conjoncture.

Toutefois, certains facteurs incitent à la prudence. En effet, les cours mondiaux du pétrole remontent, ce qui pourrait tirer à la hausse l'inflation calédonienne. A l'inverse, les cours du nickel flanchent depuis mars, pénalisant sévèrement les ventes. Ce secteur subit par ailleurs des secousses, liées à des conflits sur mines et aux difficultés techniques rencontrées par KNS, qui pourraient se répercuter sur l'emploi direct et induit de l'activité du nickel. Enfin, l'emploi salarié reste morose : les créations nettes d'emploi sont à un très bas niveau au 1^{er} trimestre de 2015.

L'Australie donne le ton



En 2014, 124 400 Calédoniens sont rentrés de voyage, soit 3 800 de plus que l'an dernier (+3 %). Pour la 1^{re} fois depuis trois ans, les résidents partent plus en voyage. L'Australie est leur destination privilégiée et enregistre la plus forte hausse sur un an, loin devant le Vanuatu, la Nouvelle-Zélande et Wallis et Futuna. A l'inverse, ils sont moins nombreux à avoir séjourné en France et en Asie.

L'Australie à la 1^{re} place

En 2014, un Calédonien sur trois, interrogé à sa sortie de l'avion, revient d'Australie. Avec 38 520 retours, l'Australie est la destination privilégiée des Calédoniens. C'est aussi celle qui enregistre la plus forte hausse sur un an (+6 400 voyages), après trois années de baisse (-9 730 voyages entre 2011 et 2013).

Deux éléments expliquent le regain d'intérêt pour cette destination : la baisse du dollar, après une flambée entre 2010 et 2012 ; le développement de la desserte aérienne grâce à la nouvelle liaison Nouméa-Melbourne depuis juin et le nouvel A320 depuis septembre. Cet élargissement de la desserte se traduit par une hausse des voyages dès le milieu d'année : 81 % des retours supplémentaires d'Australie sont concentrés entre juin et décembre.

La Nouvelle-Zélande a accueilli 400 Calédoniens de plus qu'il y a un an. Depuis 2001, ils sont chaque année plus nombreux à visiter ce pays, ce qui le place, en 2014, à la 3^e position avec 17 320 retours. Le Vanuatu a lui aussi le vent en poupe : il attire 14 000 Calédoniens en 2014, soit 1 000 de plus qu'en 2013.

Wallis et Futuna : une destination à part

Wallis et Futuna se place parmi les pays dont la fréquentation augmente, derrière l'Australie, le Vanuatu et la Nouvelle-Zélande, avec 340 retours de plus qu'en 2013. Sa fréquentation augmente pour la 6^e année consécutive. Cette hausse continue s'explique en partie par l'émigration. En effet, l'absence de filières d'études supérieures et des possibilités d'emploi réduites incitent la population originaire de Wallis et Futuna à s'établir en Nouvelle-Calédonie. Ainsi, en 2009, 14 % des personnes âgées de 15 à 29 ans se récla-

mant de la communauté wallisienne ou futunienne s'étaient installées en Nouvelle-Calédonie entre 2004 et 2009. L'Université de Nouvelle-Calédonie accueille d'ailleurs des étudiants de Wallis et Futuna, certains pour suivre le cursus d'enseignement à l'IUFM. Parallèlement, la population de Wallis et Futuna recule de 18 % entre 2003 et 2013, notamment du fait de l'importance de l'émigration, entre autres des jeunes de 20 à 34 ans. Les jeunes de moins de 26 ans, inscrits pour des études supérieures, peuvent d'ailleurs bénéficier du dispositif "passeport mobilité études" qui leur octroie un vol aller-retour par an à prix réduit. Ces étudiants originaires de Wallis et Futuna, et pour certains d'entre eux résidents en Nouvelle-Calédonie, peuvent ainsi rendre visite à leurs proches restés au pays.

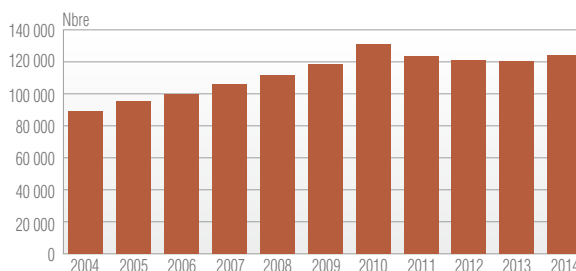
A l'inverse, les Calédoniens se rendent moins nombreux dans certains pays. Ainsi, la France affiche 560 retours de moins qu'en 2013. Même si elle est la 2^e destination la plus fréquentée par les résidents calédoniens (31 650 retours), la tendance est à la baisse depuis 2011, date à laquelle les critères d'attribution de l'aide au passage aérien sont devenus plus restrictifs. Toutefois, le recul s'atténue pro-

Les Calédoniens voyagent plus qu'en 2013, rompant ainsi avec la tendance des trois dernières années. C'est leur regain d'intérêt pour l'Australie qui tire à la hausse la fréquentation, particulièrement au 2^e semestre 2014.

gressivement : il était de 4 000 entre 2010 et 2011 et de 1 250 entre 2012 et 2013.

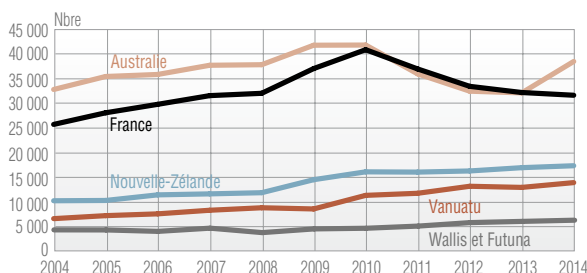
L'Asie perd elle aussi la faveur des Calédoniens en 2014 avec 2 660 retours de moins qu'en 2013, répartis principalement entre l'Indonésie, la Thaïlande et le Japon, mais également la Corée du Sud, qui n'est plus desservie par Aircalin depuis mars 2014.

Évolution des voyages des résidents hors du territoire



Source : ISEE "Enquête passagers"

Arrivées de résidents par principaux pays visités



Source : ISEE "Enquête passagers"

Évolution des retours des résidents par principal pays visité

	2013	2014	Variation
Australie	32 126	38 521	19,9
France	32 206	31 648	-1,7
Nouvelle-Zélande	16 924	17 317	2,3
Vanuatu	12 913	13 886	7,5
Wallis et Futuna	6 003	6 244	4,0
Polynésie Française	4 264	4 150	-2,7
Etats-Unis	2 130	1 831	-14,0
Japon	2 267	1 705	-24,8
Thaïlande	1 976	1 393	-29,5
Indonésie	2 099	1 306	-37,8
Fidji	1 401	1 072	-23,5
Canada	753	498	-33,9
Autres	5 545	4 839	-12,7
Total	120 607	124 410	3,2

Source : ISEE "Enquête passagers"

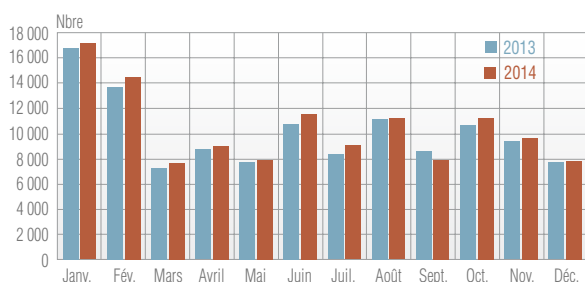
Unités : nbre, %

Les résidents sont en outre partis plus longtemps qu'en 2013 : les séjours de plus de 30 jours augmentent de 8 % sur un an, contre +2 % pour les séjours de moins de 15 jours. A l'inverse, les séjours de 15 à 29 jours reculent sur un an (-2 %). Ce rallongement de la durée peut être lié à l'âge des Calédoniens qui partent en voyage : 34 % d'entre eux ont plus de 50 ans, soit un point de plus qu'en 2013.

Janvier 2015 : dans la continuité de 2014

18 120 Calédoniens sont rentrés de voyage en janvier 2015, soit 1 000 de plus qu'en janvier 2014. Cette hausse touche principalement l'Australie, et dans une moindre mesure la Nouvelle-Zélande. La désaffection de l'Asie se poursuit (-600 voyages).

Évolution mensuelle des retours des Calédoniens



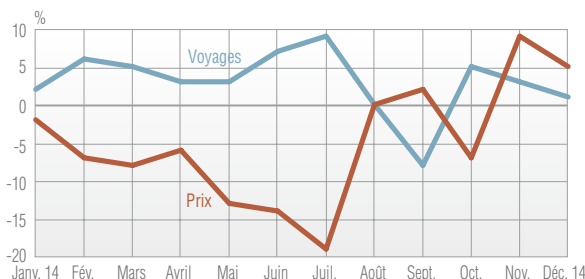
Source : ISEE "Enquête passagers"

Des déplacements saisonniers mais aussi tributaires des prix des transports aériens

En 2014, la moitié des séjours des résidents à l'étranger ont lieu à l'occasion des congés scolaires (25 % rentrent en janvier-février et 25 % lors des vacances bimestrielles de juin, août ou octobre). Les voyages sont donc fortement liés au calendrier scolaire, mais ils dépendent également des prix pratiqués. Ainsi, en 2014, les prix des transports aériens internationaux reculent de 5 % en moyenne sur l'année par rapport à 2013, après deux années de hausse. Ce repli aura favorisé les déplacements. En effet, les Calédoniens ont voyagé davantage qu'en 2013 entre janvier et juillet, période au cours de laquelle les prix des transports aériens internationaux ont en moyenne reculé de 10 % par rapport à ceux pratiqués en 2013.

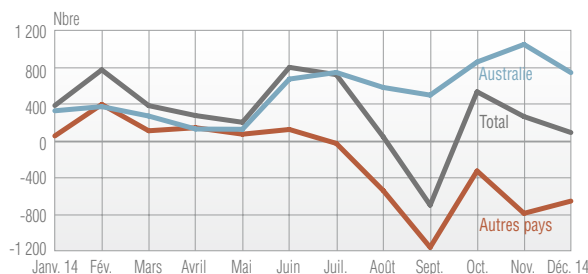
En 2014, les trois quarts des voyages supplémentaires par rapport à 2013 sont concentrés sur quatre mois : février, juin, juillet et octobre. A l'inverse, septembre marque le point bas de l'année avec 700 retours de moins qu'en 2013.

Evolution comparée des prix des transports aériens internationaux et des voyages des Calédoniens (glissement sur un an)



Source : ISEE

Variation sur un an des retours mensuels des Calédoniens



Source : ISEE "Enquête passagers"

Les achats de véhicules neufs sont stables



En 2014, les Calédoniens ont acheté 11 700 véhicules neufs, comme en 2013. Les voitures particulières représentent plus de la moitié des ventes et sont en légère hausse sur un an. A l'inverse, les véhicules utilitaires, tels que pick-up et camionnettes, camions et remorques, reculent. Pour la 1^{re} fois depuis dix ans, le nombre de véhicules neufs de marque française augmente, même s'ils ne représentent qu'un véhicule sur quatre. Pour autant, le Ford Ranger reste le modèle favori, loin devant le 1^{er} modèle français, la Renault Clio. Comme pour les véhicules neufs, le marché de l'occasion se stabilise à 25 000 transferts de cartes grises, portant à 36 700 le nombre total de véhicules mis ou remis en circulation.

La voiture est omniprésente et privilégiée dans le Grand Nouméa ; les dépenses qui y sont liées pèsent sur le budget des Calédoniens, malgré la nette diminution des coûts des carburants.

Les Françaises font repartir les ventes de voitures particulières

6 500 nouvelles voitures particulières ont été immatriculées en 2014, contre 6 300 un an plus tôt. Le marché se reprend légèrement dès la 2^e partie de l'année après une année 2013 et un 1^{er} semestre 2014 à bas niveau. Pour autant, il est encore très en-dessous des 7 500 immatriculations moyennes entre 2005 et 2012.

Les marques françaises ne représentent qu'une immatriculation sur quatre en 2014. Toutefois, c'est l'amélioration de leurs ventes qui fait rebondir le marché des voitures particulières, particulièrement celles de Renault et de Citroën grâce au succès de leurs modèles respectifs Captur et C4.

Quant aux marques étrangères, Nissan perd du terrain, pour tous ses modèles. A l'inverse, Hyundai continue de progresser, notamment grâce au H1.

Les Calédoniens préfèrent les voitures imposantes aux plus petites. Ainsi, ils ont acheté davantage de véhicules de type monospace, SUV (véhicule tout terrain majoritairement utilisé sur route) et crossover (véhicule à mi-chemin entre le SUV et la berline) qu'en 2013, tels que le Renault Captur, les Hyundai IX35 et H1 ou le Kia New Sportage. A l'inverse, les voi-

tures plus petites, berlines ou citadines, se vendent moins, même si certains modèles comme le Peugeot 208 et le Dacia Sandero tirent leur épingle du jeu.

Le boom des utilitaires est bien fini

38 % des véhicules neufs vendus en 2014 sont de type utilitaire, principalement des pick-up et camionnettes, mais également des camions, remorques et autres tracteurs. Destinés à un usage professionnel ou privé, leurs ventes reculent (-4 % sur un an), pour la 4^e année consécutive. Les années fastes liées aux grands projets du nickel, à l'embellie de la construction et au dynamisme des créations d'entreprises sont terminées. En quatre ans, les immatriculations d'utilitaires ont reculé de 1 000 unités (-18 %). En 2014, ce sont 175 immatriculations de moins qu'en 2013. La moitié d'entre elles sont des pick up et camionnettes.

Directement liées à l'activité économique, les ventes de camions retombent à 100 nouvelles immatriculations, pour la 1^{re} fois depuis 2003, contre 170 en moyenne entre 2004 et 2013. Les immatriculations de remorques, routières ou à bateau, et de tracteurs, agricoles ou non, reculent elles aussi (-19 %).

A l'inverse, les véhicules de transport en commun progressent (+30 nouvelles immatriculations). Cette progression s'explique principalement par la nouvelle flotte de bus du réseau de bus interurbain qui dessert les communes de la Grand-Terre. De nouveaux achats de bus sont par ailleurs prévus en 2015.

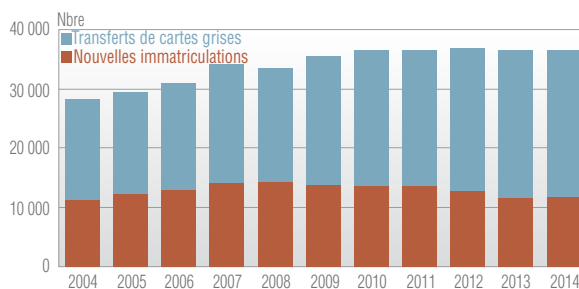
11 700 véhicules neufs ont été immatriculés en 2014, comme en 2013. Après trois années de repli, le marché se stabilise, hormis pour les véhicules utilitaires, en recul.

Enfin, le marché des véhicules quadrimoteurs tels que les voiturettes se stabilise autour des 150 nouvelles immatriculations par an, après une envolée jusqu'en 2011.

Les gros modèles toujours en tête des ventes

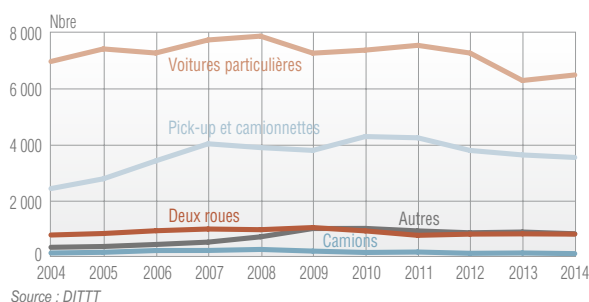
Malgré le rebond des "petites" voitures françaises (Renault Clio, Peugeot 208 et Citroën Berlingo) les modèles utilitaires dominent le marché (Ford New Ranger, Toyota Hilux, Nissan Navara et Isuzu Dmax). Ces quatre modèles font partie du top 5 des ventes de véhicules en dépit de la baisse générale des immatriculations de pick-up et camionnettes. Entre eux, s'intercale le Dacia Duster, véhicule type tout-terrain dont le succès ne se dément pas depuis quatre ans. Signe de la préférence des Calédoniens pour les modèles imposants, seuls trois citadines font partie des dix modèles les plus vendus.

Evolution des mises ou remises en circulation de véhicules (véhicules neufs + occasions)

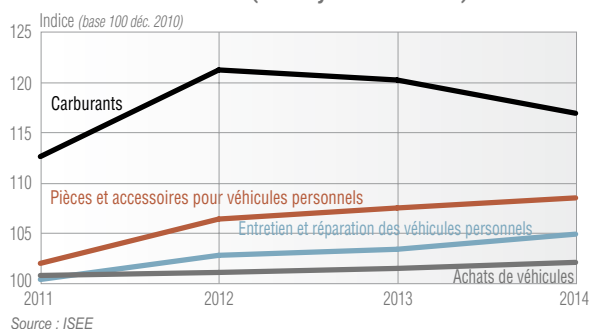


Source : DITTT

Evolution des immatriculations de véhicules neufs



Evolution des indices des prix relatifs aux véhicules automobiles (en moyenne annuelle)



Les véhicules doux font une entrée timide

Les 1^{ers} modèles plus respectueux de l'environnement sont apparus en Nouvelle-Calédonie en 2012 avec l'arrivée des véhicules à moteur électrique. De-

puis le marché ne s'est pas développé, mais il s'est diversifié avec l'arrivée de véhicules hybrides, dans lesquels sont associés deux moteurs, l'un thermique et le 2nd électrique. Ainsi 15 véhicules plus doux pour l'environnement ont été mis en

circulation en 2014. Les modèles concernés sont les Renault Zoé, Nissan Leaf et Audi Q5. Cette percée timide contraste avec la Métropole où les véhicules doux commencent à s'implanter.

La voiture : un mode de déplacement privilégié mais coûteux

Comme le montre une récente enquête de l'ISEE (voir encadré), la voiture est le mode de déplacement privilégié. Pourtant, les prix liés à l'utilisation des voitures personnelles ont beaucoup augmenté ces dernières années (+11 % entre 2010 et 2014) et beaucoup plus vite que ceux des transports en commun (+0,4 %). Les prix des dépenses qui concernent l'achat de véhicule, les dépenses d'entretien et les pièces détachées ou accessoires augmentent particulièrement. En 2014, la hausse se confirme, mais est atténuée par le recul des prix des carburants (-3 % sur un an). Ces hausses des prix ne détournent pour autant pas les Calédoniens de la voiture ; tout au mieux compensent-ils par l'occasion plutôt que du neuf (+3 300 transferts de carte grise entre 2009 et 2013, contre -2 200 nouvelles immatriculations). Au total, depuis 2010, le nombre total de véhicules mis ou remis en circulation est globalement stable. Le marché de l'automobile calédonien est désormais un marché de renouvellement et plus de croissance.

La voiture est omniprésente notamment dans le Grand Nouméa

En 2013, l'ISEE a réalisé une enquête sur le logement et les déplacements des ménages auprès des habitants de Dumbéa, Mont-Dore, Nouméa et Païta, à la demande du SIGN (Syndicat Intercommunal du Grand Nouméa). La voiture est omniprésente : 85 % des ménages du Grand-Nouméa ont au moins une automobile. Par ailleurs, huit trajets sur dix dans l'agglomération se font en voiture. Cette proportion augmente au fur et à mesure que l'on s'éloigne du centre de l'agglomération : les Mont-Doriens empruntent leur automobile dans près de neuf déplacements sur dix.

Le taux d'équipement en automobile est en partie lié au réseau de transport en commun. Ainsi, ce taux est plus élevé à Païta (90 % des ménages) alors que dans le même temps, seuls 6 % des ménages sont satisfaits des transports en commun. A l'inverse, à Nouméa, 83 % des ménages ont au moins une automobile et 54 % sont satisfaits des bus.

Le développement des véhicules propres favorisé en Métropole

La croissance du marché des véhicules plus respectueux de l'environnement est liée à plusieurs facteurs : leurs coûts d'utilisation moins élevés que celui des voitures thermiques ; les normes en matière d'émissions polluantes de plus en plus contraignantes ; l'engouement toujours plus fort des consommateurs pour ce type de motorisation plus frugale et moins polluante.

Par ailleurs, ce marché se développe sous l'impulsion des collectivités publiques qui intègrent des véhicules propres à leur parc de véhicules légers et par le biais du bonus écologique, en faveur des particuliers et des professionnels. D'autres avantages y contribuent également comme l'exonération de la taxe sur les véhicules de société ou encore de la taxe sur la carte grise.

■ Emploi - Marché du travail

L'emploi salarié ne repart pas encore



En moyenne au cours de l'année 2014, 91 240 **emplois salariés** ont été déclarés à la CAFAT, soit à peine 1 100 de plus qu'un an plus tôt. La croissance de l'emploi est faible pour la troisième année consécutive (+1,2 % sur un an), après avoir connu un rythme moyen de +4 % depuis le début de la décennie. En outre, cette croissance s'est érodée au cours de l'année, pour n'atteindre plus que +0,5 % en glissement annuel au dernier trimestre 2014. Principale variable d'ajustement de l'emploi aux variations conjoncturelles, l'intérim continue de diminuer (-4 %). Parallèlement, les entreprises en difficulté sont plus nombreuses.

Le secteur privé est affaibli

Avec 65 430 emplois en moyenne sur 2014, le **secteur privé** progresse de 0,9 % par rapport à 2013. Cette croissance reste très inférieure à la moyenne enregistrée sur la période 2004 - 2012 (+4 %), mais en légère amélioration par rapport au point bas atteint en 2013 (+0,6 %).

Cette légère amélioration n'est toutefois pas suffisante pour signaler une franche reprise. En effet, l'intérim, dont les variations anticipent souvent les inflexions sur le marché de l'emploi, continue de diminuer, après avoir atteint son niveau maximum en 2011 : 9 320 équivalents temps plein ont été employés par les entreprises calédoniennes sous contrat d'intérim en 2014, soit 430 de moins qu'en 2013 (-4 %). Toutefois, le repli est moins fort qu'un an plus tôt (-12 %).

Les emplois créés dans le privé, l'ont été principalement par les activités de service et l'industrie. Avec 470 emplois de plus qu'en 2013, en moyenne sur 2014, les services repartent à la hausse (+1 % sur un an) après une croissance quasi nulle en 2013 (+0,2 %). Dans l'industrie par contre, le rythme de croissance (+1,5 %) continue de ralentir après des années fastes. Le secteur de la construction quant à lui, n'a pas renoué avec la croissance. Il enregistre un nouveau repli en 2014 (-1 % sur un an). Ce repli serait encore plus marqué sans KNS dont les effectifs sont toujours ad-

ministrativement comptabilisés dans le secteur de la construction.

Parmi les activités de **services**, deux secteurs se distinguent : les services administratifs et de soutien (+3 %) et la santé, action sociale (+6 %). Dans ce deuxième cas, il s'agit plus particulièrement de l'hébergement social et de l'accompagnement destinés aux personnes âgées ou en situation de handicap, ainsi qu'aux enfants. Ces activités ont créé 150 emplois salariés de plus en un an.

Le commerce crée également encore quelques emplois en 2014 (110 de plus qu'en 2013, soit +1 %), mais la progression est nettement ralentie par rapport aux années précédentes. L'emploi progresse notamment dans les commerces de détail en province Nord.

Les activités financières et d'assurance enregistrent aussi des résultats meilleurs qu'en 2013, mais les hausses observées sont principalement d'origine administrative.

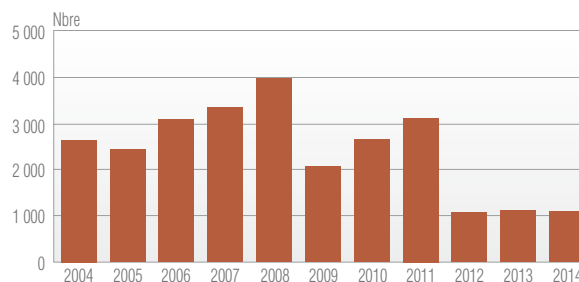
Dans l'**industrie**, la plupart des secteurs sont créateurs d'emplois. Ce sont les industries extractives qui connaissent la plus forte augmentation (+6 %, avec 90 postes en plus par rapport à la moyenne de 2013). Cette hausse est directement liée aux bons résultats de l'extraction minière cette année, qui atteint des records. Parallèlement, les secteurs de l'électricité, l'eau, l'assainissement et la gestion des déchets déclarent une cinquantaine de postes supplémentaires par rapport à la moyenne de 2013 (+4 %).

L'emploi salarié est à la peine : les créations nettes d'emplois sont faibles pour la 3^e année consécutive et l'intérim recule. Si des signes encourageants sont enregistrés en fin d'année, ils n'augurent pas une reprise massive de la dynamique d'emploi.

Par contre, l'industrie manufacturière enregistre une hausse très limitée (+0,5 %), qui tranche avec le rythme des années antérieures (+6 % en moyenne sur la période 2008 - 2013).

L'emploi salarié dans l'**agriculture** est relativement stable, pour la 3^e année consécutive. Les pertes au niveau de la pêche et de l'aquaculture (-8 %) sont à peine compensées par les créations dans l'agriculture. Les difficultés rencontrées sur la filière crevettes en ce début d'année 2015 pourraient à nouveau peser sur l'emploi dans ce secteur.

Evolution des créations d'emplois*



* En moyenne annuelle
Note explicative : 1 100 emplois salariés ont été créés entre 2014 et 2013
Sources : ISEE, CAFAT, données provisoires

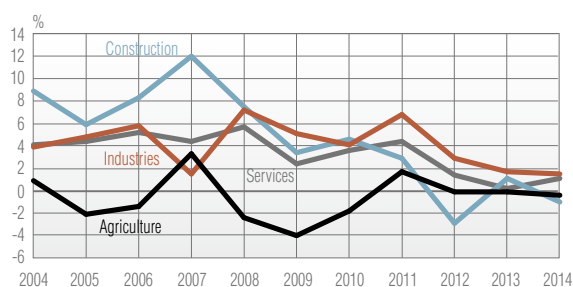
Evolution de l'emploi salarié* par secteur d'activité

	2013	Effectif	2014	Nbre	Variation %
Emplois salariés par secteur					
Secteur privé	64 860		65 434	574	0,9
Secteur public	25 278		25 802	523	2,1
Total	90 139		91 236	1 097	1,2
Emplois salariés du secteur privé					
Agriculture	1 651		1 644	-7	-0,4
Agriculture, sylviculture et pêche	1 651		1 644	-7	-0,4
Industries	13 019		13 212	193	1,5
Industries extractives	1 636		1 726	91	5,5
Industries manufacturières	9 868		9 916	48	0,5
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	705		735	30	4,2
Production et distribution d'eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution	811		836	25	3,1
Construction	8 388		8 303	-85	-1,0
Services	41 803		42 276	473	1,1
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	10 235		10 345	110	1,1
Transports et entreposage	4 180		4 201	21	0,5
Hébergement et restauration	4 600		4 522	-78	-1,7
Information et communication	946		981	34	3,6
Activités financières et d'assurance	2 208		2 341	133	6,0
Activités immobilières	648		631	-17	-2,6
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	2 520		2 448	-71	-2,8
Activités de services administratifs et de soutien	5 094		5 254	161	3,2
Administration publique	845		885	40	4,7
Enseignement	2 796		2 708	-88	-3,1
Santé humaine et action sociale	2 621		2 769	148	5,6
Arts, spectacles et activités récréatives	689		680	-9	-1,3
Autres activités de services	1 422		1 514	92	6,5
Services domestiques	2 974		2 972	-1	-0,1
Activités extra-territoriales	25		24	-1	-3,0
Total secteur privé	64 860		65 434	574	0,9

* Moyenne annuelle
Source : CAFAT, ISEE

Unités : nbre, %

Evolution de l'emploi salarié par grands secteurs du privé *



* En moyenne annuelle
Sources : CAFAT, ISEE

La construction n'est pas tirée d'affaire

En ce qui concerne la **construction**, le léger rebond observé en 2013 ne s'est pas confirmé. Le secteur perd en moyenne 85 emplois par rapport à 2013 (-1 %). Au cours de l'année, les pertes ont été plus marquées aux 2^e et 3^e trimestres. Au dernier trimestre 2014 par contre, le nombre de salariés déclarés par le BTP était légèrement supérieur à celui de la fin 2013. Avec 8 300 salariés déclarés en moyenne en 2014, le secteur retrouve ainsi son niveau d'emploi de 2012. Toutefois, hors KNS dont les effectifs sont classés dans la construction, les difficultés dans ce secteur apparaîtraient plus nettement encore : -4 % sur un an, avec une perte de 290 emplois en moyenne. L'effectif moyen en 2014 serait alors inférieur aux niveaux enregistrés depuis 2008.

Au-delà des emplois directs, les entreprises du BTP ont également réduit de 10 % leur recours aux intérimaires : elles ont fait travailler 410 équivalents temps plein de moins qu'en 2013.

Parallèlement, 28 entreprises de la construction ont eu recours à la procédure de licenciement économique, soit le double de l'année précédente. Par contre, le nombre moyen de salariés licenciés par entreprise est en net recul (5 contre 11 en 2013).

Au niveau provincial, la situation du BTP est plus contrastée : si l'emploi recule de 6 % en province Sud entre 2013 et 2014, il progresse à l'inverse de 12 % en province Nord. Le dynamisme de la construction dans cette province pourrait se prolonger en 2015, les projets en matière d'équipements et d'infrastructures sur l'ensemble de la province étant encore nombreux.

Ainsi, Cap emploi organisait en mars 2015 une grande opération de recrutement pour pourvoir 200 postes dans les différents métiers du BTP. Toutefois, la réduction d'activité annoncée depuis par KNS pourrait limiter ces perspectives.

Plus d'entreprises licencient

66 entreprises ont eu recours à la procédure de licenciement économique, soit une augmentation de 40 % sur un an. 250 salariés ont perdu leur emploi à la suite d'une telle procédure. C'est moins qu'en 2013 (280), mais ce nombre reste élevé par rapport aux années 2010 et 2011 (+56 %). Toutefois, pour chaque société concernée, l'ampleur de ces procédures est moindre qu'en 2013 : en moyenne 4 salariés licenciés par entreprise contre 6 en 2013.

Parallèlement, les entreprises dont les difficultés conjoncturelles ont justifié une indemnisation au titre de l'assurance chômage partiel, sont deux fois plus nombreuses qu'en 2013. 360 salariés dans 39 entreprises différentes ont été concernés en 2014, contre 130 salariés dans 18 entreprises il y a un an. Le total des heures indemnisées en 2014 augmente de 50 % sur un an.

Le public crée presque autant d'emplois que le privé en 2014

Dans le **secteur public**, l'emploi progresse de 2 % sur un an. Depuis 2012, l'emploi progresse plus rapidement dans le public que dans le privé, après avoir connu une croissance nettement inférieure à celle du privé entre 2004 et 2011. En 2014, ce sont les établissements publics qui créent le plus d'emplois parmi les employeurs publics locaux. L'ISEE, ayant temporairement eu recours à 800 enquêteurs contractuels pour mener à bien le recensement de la population, n'est pas étranger à ce résultat. Toutefois, le surcroît d'embauche de contractuels a diminué par rapport aux années précédentes.

La demande d'emploi est forte

En 2014, les services de placement recensaient en moyenne 7 030 **demandeurs d'emploi** chaque fin de mois, soit 700 de plus qu'en 2013 (+11 %). Après un pic en 2010, où le nombre élevé de demandeurs d'emplois était surtout attribué à un meilleur recensement de la main d'œuvre disponible pour les besoins des usines métallurgiques, la demande d'emploi s'était réduite sensiblement en 2011 et 2012. En 2013, une légère reprise était notée. Elle s'accroît nettement cette année, cette fois sans doute beaucoup plus sous l'effet d'une réalité économique tendue.

Parallèlement, le nombre de **chômeurs indemnisés** par la CAFAT après une perte d'emploi augmente. Chaque mois, 2 370 personnes en moyenne ont ainsi été indemnisées. C'est la première fois qu'un tel niveau est atteint. La barre des 2 000 personnes indemnisées par mois avait été franchie en 2013, mais 2014 marque encore une progression significative par rapport à l'année précédente (+17 %).

La plupart de ces chômeurs indemnisés ont entre 26 et 50 ans, mais la part des plus de 50 ans (15 %) augmente de 1,5 point en un an et de 3,7 points par rapport à la moyenne 2003 – 2012.

Un tiers des chômeurs indemnisés occupaient un poste à temps partiel avant la rupture de leur contrat et sont donc indemnisés sur la base de 75 % du salaire mensuel moyen perçu aux cours des 3 derniers mois. Sur l'ensemble de l'année, 5 530 personnes différentes ont bénéficié de l'assurance chômage, soit 12 % de plus qu'il y a un an.

Au cours de l'année 2014, 9 610 nouvelles **offres d'emploi** ont été déposées auprès des services de placement soit 340 de plus qu'il y a un an (+4 %). Cette légère reprise fait suite à deux années de recul marqué.

La reprise reste toutefois prudente, avec des offres pour des emplois en CDD qui progressent de 10 % tandis que les offres en CDI reculent de 6 %. Toutefois, le temps partiel recule (-19 %) au profit du temps complet (+8 %).

	Effectif		Variation	
	2013	2014	Nbre	%
Emplois salariés par secteur				
Secteur privé	64 860	65 434	574	0,9
Secteur public	25 278	25 802	523	2,1
Total	90 139	91 236	1 097	1,2
Intérim				
Salariés (équivalents temps plein)	9 750	9 318	-432	-4,4
Entreprises utilisatrices	5 860	5 702	-158	-2,7
Licenciements économiques				
Salariés licenciés	278	251	-27	-9,7
Entreprises concernées	47	66	19	40,4
Chômage partiel				
Salariés concernés	130	360	230	176,9
Entreprises concernées	18	39	21	116,7
Heures indemnisées	30 334	45 216	14 883	49,1
Chômage total				
Nombre moyen de chômeurs indemnisés chaque mois	2 018	2 368	350	17,3
Nombre moyen de jours indemnisés chaque mois	57 752	67 185	9 434	16,3
Marché du travail				
Nombre moyen de DEFM*	6 323	7 028	705	11,2
Nombre total de 1ères inscriptions au cours de l'année	4 207	4 994	787	18,7
Nombre moyen d'OEAFM**	1 516	1 631	115	7,6
Nombre total de nouvelles offres d'emploi déposées au cours de l'année	9 269	9 611	342	3,7

*DEFM : demandeurs d'emploi en fin de mois
 **OEAFM : offres d'emploi actives en fin de mois
 Sources : ISEE, CAFAT, DTE, IDCNC

Unités : nbre, %

Deux catégories de métiers tirent le marché du travail en 2014 : les activités de support à l'entreprise (+58 % avec 770 nouvelles offres de plus qu'en 2013) et l'industrie (+14 % avec 110 nouvelles offres de plus). Par contre, les nouvelles offres reculent dans la construction et le transport logistique (respectivement -19 % et -12 %).

Vers une amélioration en 2015 ?

En fin d'année 2014, certains signaux sont plutôt encourageants.

Le moral des chefs d'entreprises est meilleur, même s'ils restent prudents et privilégient le recours à l'intérim plutôt que l'embauche directe pour répondre à leur regain d'activité. Par ailleurs, les licenciements économiques retrouvent leur niveau moyen au dernier trimestre après un pic fin 2013 – début 2014.

Toutefois, l'impact sur l'emploi de la réduction d'activité annoncée par KNS début 2015 reste à apprécier.

Très faible inflation

En 2014, l'inflation s'établit à 0,6 % en fin d'année, contre +0,7 % fin 2013. Hors tabac, les prix n'augmentent que de 0,4 %, une des plus faibles inflations depuis 20 ans. La hausse des prix des services, de l'alimentation et des tabacs est atténuée par le recul des produits manufacturés et de l'énergie.

Entre 2010 et 2014, l'inflation a été divisée par quatre. Le repli marqué à partir de 2012 se prolonge, accentué par le gel des prix. Il s'agit là de l'une des mesures prévues par le protocole de fin de conflit "vie chère", signé entre les responsables politiques et les acteurs économiques et sociaux en mai 2013. Ce protocole prévoyait qu'à partir de fin août 2013, les prix de 500 produits alimentaires et d'hygiène diminueraient de 10 % et que ceux d'autres produits et services, hors alcool, tabac, boissons et produits sucrés, resteraient inchangés jusqu'au 31 décembre 2014. A ce gel des prix s'ajoute l'effet déflationniste des cours mondiaux du pétrole et de certains produits alimentaires.

Les services contribuent pour deux tiers à l'inflation globale

Les prix des services augmentent de 1,1 % sur un an. Ce sont les transports aériens internationaux qui contribuent le plus fortement à cette hausse, suivis de près par les abonnements de télévision, les loyers et la distribution d'eau.

Les prix des transports aériens internationaux, dont la saisonnalité est marquée, affichent 5,5 % de plus en décembre 2014 qu'un an avant. D'autres services liés au tourisme ou aux loisirs augmentent également, tels que les abonnements de télévision (+6,0 %), dont les prix ont été revus à la hausse pour les nouveaux abonnés à compter du mois d'avril, les voyages organisés (+1,2 %), les services de restauration (+0,8 %), ou encore les hébergements de vacances (+3,1 %).

Les loyers (+1,1 % sur un an) contribuent eux aussi significativement à l'inflation d'ensemble du fait de leur poids important dans le budget des ménages. Leur hausse est toutefois plus contenue que les années précédentes.

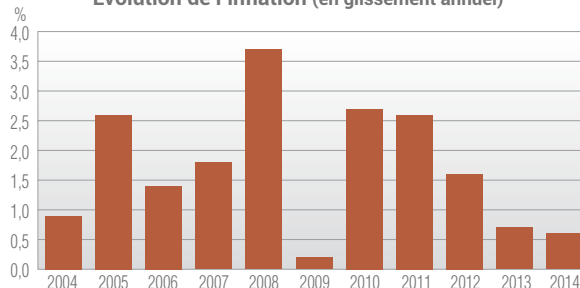
Le relèvement du prix de l'eau (+7,0 %) est quant à lui lié à la revalorisation de la part consacrée à l'assainissement de Nouméa. D'autres hausses, plus mineures, sont également relevées en 2014 et concernent notamment l'utilisation des véhicules. Ainsi, l'entretien et la réparation des véhicules personnels affichent +3,0 % sur un an, en lien notamment avec la revalorisation des prix des contrôles techniques obligatoires, et des primes d'assurance +1,1 %.

A l'inverse, la suppression des péages de Koutio et de Tina, à la fin de l'année 2013, tempère les hausses relevées dans les services. Sans elle, les prix des services auraient augmenté de 1,5 %.

D'autres baisses peuvent également être signalées.

L'inflation recule depuis quatre ans. Avec +0,6 % en 2014, c'est l'une des plus faibles de la décennie. L'atonie économique, le gel des prix et la baisse des cours mondiaux contribuent à cette désinflation.

Évolution de l'inflation (en glissement annuel)



Source : ISEE

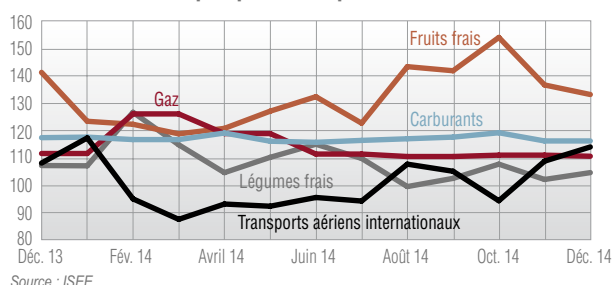
Indice des prix à la consommation des ménages

	Pondération	Indice base 100 déc. 2010	Variation	
		Déc. 2013	Déc. 2014	%
Indice général	10 000	105,0	105,6	0,6
Indice hors tabac	9 803	104,9	105,4	0,4
Indice hors tabac hors loyer	9 043	104,8	105,2	0,4
Détail en 5 regroupements conjoncturels				
Alimentation	2 178	107,4	108,6	1,1
Tabac	197	112,1	119,7	6,8
Produits manufacturés	3 031	100,8	100,4	-0,4
Énergie	984	109,1	108,5	-0,6
Services	3 610	105,6	106,8	1,1
Détail en 12 divisions*				
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	1 989	107,0	108,0	0,9
Boissons alcoolisées et tabac	386	112,3	117,6	4,7
Habillement et chaussures	320	96,2	95,1	-1,1
Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles	1 740	107,7	108,7	0,9
Ameublement, équipement ménager et entretien courant de la maison	761	104,2	103,7	-0,5
Santé	143	101,6	101,8	0,2
Transport	2 119	105,6	105,9	0,2
Communications	350	89,9	89,8	-0,1
Loisirs et culture	962	102,2	102,1	-0,1
Enseignement	20	109,8	111,4	1,5
Restaurants et hôtels	471	107,8	108,7	0,8
Autres biens et services	739	102,8	103,4	0,6

* Division de la nomenclature internationale des produits (COICOP).

Source : ISEE

Évolution de l'indice des prix de l'alimentation et de quelques sous-postes en 2014



Source : ISEE

Ainsi, les prix des services financiers reculent de 3,4 % sur un an suite à l'accord conclu entre le Haut-Commissariat et les banques de Nouvelle-Calédonie pour la baisse de certains tarifs bancaires. Un nouvel accord, qui vise à poursuivre ces efforts en 2015, a été signé mi-décembre 2014.

Le gel des prix contribue à limiter les tensions inflationnistes de l'alimentation

2^e poste inflationniste, les prix de l'alimentation augmentent de 1,1 % sur un an. Toutefois c'est la plus faible augmentation depuis cinq ans. Le gel des prix a contribué à contenir les tensions inflationnistes, mais certains produits alimentaires ont vu leur prix augmenter en 2014. C'est le cas notamment des crustacés et mollusques frais, des viandes (bœuf, veau, poulet), des eaux minérales et boissons gazeuses, des boissons alcoolisées et des laits et crèmes.

Toutefois, certaines baisses ont aussi été enregistrées. C'est particulièrement le cas des fruits et légumes frais (respectivement -5,7 % et -2,5 %), malgré de fortes variations en cours d'année (entre -11 % sur un an en juillet et +22 % en octobre). En 2013, ils étaient fortement inflationnistes en 2013 ; la production locale avait en effet été affectée par une dépression tropicale et de forts épisodes pluvieux. En 2014, ces produits ont été soumis à une mesure de double étiquetage. Celle-ci permet aux consommateurs et au législateur de contrôler que les marges appliquées ne dépassent pas les limites autorisées. Toutefois, certains manquements à la réglementation ont été observés, et malgré une bonne saison, les prix des fruits et légumes frais sont 11 % plus chers qu'en 2012. Quelques autres produits alimentaires voient leur prix reculer. C'est le cas des pains, des poissons préparés ou surgelés, des fromages et des céréales telles que le riz. Deux éléments favorisent ces baisses : le gel des prix, pour certains d'entre eux, et le recul des cours mondiaux du riz et du blé.

3^e poste inflationniste, les **tabacs** affichent +6,8 % sur un an. Stables depuis décembre 2012, leurs prix sont revalorisés depuis fin octobre 2014 suite à l'augmentation des prix à l'importation de la matière première du tabac. Une nouvelle revalorisation devrait avoir lieu en 2015 et porterait cette fois sur les taxes du tabac, dans le cadre de la politique de lutte contre le tabagisme et les maladies qui lui sont liées.

L'inflation est contenue grâce aux carburants

Avec -0,4 % sur un an, les **produits manufacturés** contribuent au tassement de l'inflation. La baisse des prix des jeux et jouets (-4,2 %), des téléviseurs (-9,3 %), du matériel de l'information (-5,0 %) compense la hausse des prix des automobiles, neufs ou d'occasion (+0,6 %). Plus encore que les produits manufacturés, **l'énergie** tire cette année encore l'inflation à la baisse (-0,6 %), principalement grâce aux carburants (-1,0 % sur un an). Révisés mensuellement, les prix reculent sans interruption depuis le mois de juin 2013, en lien avec la baisse des cours mondiaux du pétrole (-6 % en moyenne par rapport à 2013). Ainsi, en décembre 2014, le litre de carburant à la pompe coûte 2 F.CFP de moins qu'en dé-

cembre 2013 et 10 F.CFP de moins qu'en décembre 2012.

A partir de janvier 2015, le niveau de rémunération des opérateurs pétroliers, une des composantes du prix des carburants sur le territoire, sera revu à la baisse, ce qui pourrait encore renforcer le mouvement à la baisse.

Les prix du gaz reculent eux aussi (-0,9 % sur un an). Cette baisse masque toutefois les variations survenues en cours d'année. En effet, les prix du gaz sont révisables tous les deux mois depuis juin 2013, pour tenir compte notamment de l'évolution des cours mondiaux. Ainsi, ils augmentent fortement en février 2014, puis décroissent le reste de l'année. La bouteille de gaz de 13 Kg, qui coûtait 2 890 F.CFP en décembre 2013 s'élevait à 3 286 en février 2014 et 2 863 F.CFP en décembre 2014.

Des risques d'inflation pour 2015 ?

En 2015, l'inflation devrait rester modérée. Elle continuera de bénéficier de la décroissance des cours mondiaux des matières premières, en particulier le pétrole, mais également des effets déflationnistes d'une croissance économique modeste. Certes, le gel des prix, mis en place en août 2013, se termine le 31 décembre 2014, mais, soucieux du risque de rebond de l'inflation, syndicats et patronat se sont mis d'accord pour poursuivre les efforts engagés. Ainsi, dès le 1^{er} janvier 2015, les prix de 440 produits devraient baisser de 10 % et ceux d'autres produits et services devraient être maîtrisés.

La hausse du SMG à partir du 1^{er} février 2015 pourrait avoir quelques effets sur le niveau général des prix, sans pour autant déclencher d'effets inflationnistes majeurs.

Principaux produits qui influencent l'inflation annuelle

Libellé	Pondération	Décembre 2013	Décembre 2014	Contribution à la variation de l'IPC
Indice général	10 000	105,03	105,63	0,57
Produits inflationnistes				
Tabac	197	112,08	119,67	0,13
Transports aériens internationaux	188	107,99	113,90	0,10
Abonnements télévision	162	99,79	105,77	0,09
Loyers des résidences principales	760	106,56	107,73	0,08
Distribution d'eau	116	135,50	145,01	0,08
Poissons et crustacés frais	95	111,28	119,34	0,06
Viande de bœuf	107	102,96	107,88	0,05
Automobiles d'occasion	445	98,22	99,25	0,05
Lait et crème	75	107,69	113,08	0,04
Produits les moins inflationnistes				
Péages et parkings	19	84,83	14,12	-0,95
Equipements audio-visuels	54	85,76	77,94	-0,05
Fruits frais	76	141,20	133,12	-0,05
Carburants	443	117,28	116,13	-0,04
Jeux et jouets	83	89,95	86,20	-0,04
Légumes frais	117	107,10	104,47	-0,03

* Division de la nomenclature internationale des produits (COICOP).

Source : ISEE

Le déficit commercial se réduit



En 2014, les exportations du territoire renouent avec la croissance. Fortement dépendantes du nickel, elles profitent de sa meilleure santé : le nickel, métal comme minerai, se vend plus et mieux grâce à la remontée des cours. Même si les grands projets métallurgiques sont désormais finalisés, le nickel tire encore à la hausse les importations, particulièrement celles de matériels ou de machines pour accroître l'activité des mines et celles d'hydrocarbures pour la production des usines métallurgiques. Le taux de couverture des échanges s'améliore, mais la Nouvelle-Calédonie reste très dépendante des marchés extérieurs. Ainsi, le déficit commercial est conséquent, même s'il est moins prononcé que celui de ces quatre dernières années.

Hausse des exportations grâce au nickel

Les exportations repartent à la hausse après deux années de baisse. Elles progressent de 30 % sur un an, passant de 110 à 143 milliards de F.CFP. C'est le nickel qui tire presque exclusivement les exportations, loin devant les produits de la mer.

Le **nickel** se vend plus (+22 %) et mieux (+36 %) qu'en 2013 : les commandes de minerai et de métal augmentent et elles rapportent plus, grâce à la remontée des cours. Ainsi, la livre de nickel gagne 12 % sur un an au London Metal Exchange (LME) : elle s'établit à 7,65 USD/lb en moyenne en 2014, contre 6,81 USD/lb l'an dernier. Elle renoue avec la croissance après deux années de recul.

A eux seuls, les produits métallurgiques rapportent 28 milliards de F.CFP de plus qu'en 2013, soit 85 % des exportations supplémentaires du territoire. Tous les métallurgistes ont accru leurs exportations, en particulier la SLN, suivie de KNS, qui commence sa montée en charge après une mise en service en août 2013, puis de Vale NC, grâce au succès de son NHC.

Le minerai rapporte quant à lui 7 milliards de plus qu'en 2013, en grande partie grâce aux saprolites destinées au Japon. Les exportations de latérites augmentent moins fortement : les commandes supplémentaires de l'Australie sont atténuées par le recul des envois vers la Corée du Sud, où

l'usine de Gwangyang avait atteint une production record en 2013.

Les **produits de la mer** ne participent qu'à hauteur de 0,4 % à la hausse des exportations. Ils rapportent 2 milliards de F.CFP en 2014, soit 120 millions de plus qu'en 2013. Parmi eux, les crevettes et les holothuries s'en sortent bien (respectivement +130 et +50 millions de F.CFP), contrairement aux trocas et aux thons (-60 millions de F.CFP à eux deux).

Les ventes de crevettes profitent d'un bon rendement des fermes aquacoles en 2014. A l'inverse, les exportations de trocas sont à leur plus bas niveau depuis 2005 et celles de thons reculent depuis trois ans. Depuis 2010, le thon est transformé localement et consommé sur le marché local, alors qu'avant, il était principalement destiné à l'exportation.

Outre le nickel et les produits de la mer, la Nouvelle-Calédonie exporte d'**autres produits**. Certains de ces produits sont notamment issus des filières de recyclage, pour être retraités dans d'autres pays. D'autres proviennent de l'agriculture.

Ces exportations reculent de 2 milliards de F.CFP entre 2013 et 2014, retombant à un niveau ordinaire après une année exceptionnelle. En effet, en 2013, elles avaient été stimulées par la revente de matériel de transport (un navire et un hélicoptère), par le renvoi massif de matériels utilisés par les métallurgistes et désormais inutiles (tels que des grues ou des conteneurs vides) et par l'envoi de déchets ferreux pour recyclage. Ainsi, les ventes de déchets ferreux, particulièrement importantes en 2013, rapportent 60 % de moins en 2014.

Pour la 1^{re} fois depuis 4 ans, le déficit commercial se réduit et le taux de couverture se redresse. C'est le résultat d'une progression plus rapide des exportations que des importations.

D'autres produits sont également moins exportés qu'en 2013 ; c'est le cas des squashes, des courgettes et de la viande de cerf. A l'inverse, les huiles essentielles ont le vent en poupe (+18 %), particulièrement celles de santal.

Les importations sont tirées à la hausse par l'activité du nickel

Les importations augmentent de nouveau après deux années de baisse. Elles s'approchent des 300 milliards de F.CFP, soit +3 % sur un an. Elles sont principalement tirées à la hausse par le matériel de transport (+3,8 milliards de F.CFP), les produits minéraux (+3,5 milliards de F.CFP) et les machines et matériel électrique (+3,5 milliards de F.CFP).

Concernant la hausse des importations de **matériel de transport** et de **machines et de matériel électrique**, elle s'explique sur-

Evolution de la valeur des exportations de marchandises

	2013	2014	Variation
Minerai de nickel	17 529	24 766	41,3
Ferro-nickels	51 387	75 818	47,5
Mattes	15 079	12 525	-16,9
NHC	3 515	11 636	231,1
NiO	8 394	6 957	-17,1
CoCO3	1 117	523	-53,2
Produits de la mer	2 053	2 173	5,8
dont : thons	265	253	-4,5
crevettes	1 302	1 435	10,2
holothuries	342	389	13,8
trocas	106	61	-42,4
Autres produits	11 110	8 731	-21,4
Total	110 183	143 128	29,9

Données provisoires

Unités : millions de F.CFP, %

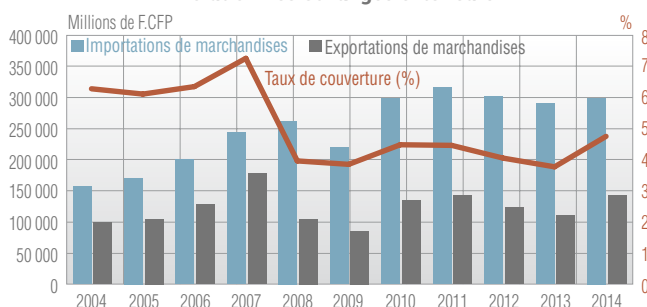
Sources : Direction Régionale des Douanes, Direction de l'Industrie, des Mines et de l'Energie

Evolution de la valeur des importations de marchandises

	2013	2014	Variation
Produits alimentaires	40 084	40 864	1,9
Produits minéraux	80 171	83 663	4,4
Produits chimiques	22 008	20 888	-5,1
Produits caoutchouc et plastique	11 409	11 696	2,5
Bois et ouvrages en bois	3 011	2 510	-16,6
Papiers et ouvrages en papier	4 645	3 617	-22,1
Produits textiles	6 755	7 107	5,2
Métaux et ouvrages en ces métaux	15 883	17 882	12,6
Machines, appareils, et matériel électrique	46 410	49 891	7,5
Matériel de transport	30 255	34 093	12,7
Autres produits	30 277	27 014	-10,8
dont ensembles industriels	4 847	429	-91,1
Total	290 908	299 225	2,9

Sources : Direction Régionale des Douanes, Direction de l'Industrie, des Mines et de l'Energie
Unités : millions de F.CFP, %

Evolution des échanges extérieurs



Sources : Direction Régionale des Douanes, Direction de l'Industrie, des Mines et de l'Energie

tout par l'achat d'engins destinés aux travaux de terrassement et à la mine, devant les avions et les véhicules utilisés pour le transport de personnes. Ainsi, Vale NC renouvelle une partie de sa flotte d'engins utilisés dans ses mines pour accompagner sa montée en puissance et améliorer ses performances ; la compagnie domestique Air Calédonie acquiert un nouvel avion et les nouveaux bus du réseau Raï desservent les communes du territoire. Ces importations supplémentaires sont en partie atténuées par le recul d'achats de matériel de navigation. En effet, un remorqueur et un nouveau navire pour le transport de marchandises avaient gonflé les importations en 2013.

Les **produits minéraux** augmentent eux aussi, tirés par les hydrocarbures qui en composent l'essentiel. Les trois quarts sont utilisés pour la production d'électricité et le fonctionnement des usines métallurgiques. Ils affichent +3 % sur un an, pour des volumes en hausse de 4 %. Toutefois, seules les huiles lourdes de gazole augmentent (+33 % en valeur), essentiellement pour les besoins de l'usine de KNS et de ses turbines à combustion diesel qui assurent sa fourniture d'énergie. A l'inverse, les importations de fioul de type bunker furnace oil, utilisé notamment par la SLN, reculent de 21 %.

Autre combustible utilisé par l'industrie métallurgique et les centrales électriques, les importations de charbon sont globalement stables sur un an. Dans le détail

pourtant, les besoins de la centrale de Prony reculent tandis que ceux de la SLN et de KNS augmentent.

Hors énergie et métallurgie, le secteur du BTP tire également à la hausse les importations de produits minéraux, particulièrement celles de bitume de pétrole, utilisé dans les travaux routiers.

Les fortes hausses de ces trois postes d'importations (+11 milliards de F.CFP sur un an) sont atténuées par le net recul des achats d'ensembles industriels nécessaires aux nouvelles usines métallurgiques (-4 milliards). Ces ensembles industriels se composaient notamment de machines et appareils utilisés pour le traitement thermique, de composants électriques ou mécaniques, ou autres appareils de mesure. En baisse depuis 2012, ils sont désormais à un niveau très faible après avoir atteint leur pic en 2010 et 2011.

Le solde des échanges commerciaux s'améliore pour la 1^{re} fois depuis quatre ans

L'augmentation des exportations, plus rapide que celles des importations, permet au **déficit commercial** de s'alléger. Il affiche ainsi son meilleur résultat de ces quatre dernières années en s'établissant à 156 milliards de F.CFP, contre 174 milliards en moyenne entre 2010 et 2013.

Le **taux de couverture** atteint son niveau le plus haut depuis 2007 : 47,8 %, contre 38,0 % en 2013.

Même si la France est un partenaire privilégié de la Nouvelle-Calédonie, de nombreux échanges ont lieu avec des pays de la zone Asie-Pacifique, particulièrement l'Australie, Singapour et la Chine.

Les échanges commerciaux s'améliorent nettement avec nos quatre **principaux partenaires** asiatiques (Chine, Taiwan, Singapour et Japon) : le déficit est de 19 milliards de F.CFP contre 49 milliards en 2013. Le déficit commercial s'amenuise également avec l'Australie (-9 milliards de F.CFP contre -11 milliards en 2013). Ces améliorations sont essentiellement liées au nickel (minerai et métal) et aux hydrocarbures.

Ainsi, les exportations de la Nouvelle-Calédonie vers la Chine doublent par rapport à 2013, particulièrement pour les ferromnickels, alors que nos importations augmentent moins vite (+10 % sur un an). Les échanges commerciaux de la Nouvelle-Calédonie avec la Chine ne sont pas déficitaires en 2014.

Avec Taiwan, la Nouvelle-Calédonie exporte dix fois plus qu'elle n'importe. Ses ventes doublent sur un an et se composent essentiellement de ferromnickels.

Les échanges avec Singapour s'améliorent eux aussi, cette fois grâce au recul des hydrocarbures que la Nouvelle-Calédonie importe de ce pays (-8 % en valeur et -12 % en volume).

Les exportations vers le Japon augmentent plus vite que les importations. Les

Solde des échanges extérieurs*

	2013	2014
Singapour	-56 474	-51 988
France	-50 829	-50 768
Union européenne (hors France)	-27 908	-29 359
Nouvelle-Zélande	-11 970	-11 600
Australie	-11 143	-8 651
Etats-Unis	-7 022	-6 206
Corée du Sud	996	1 251
Chine	-12 445	1 761
Japon	10 478	14 860
Taiwan	8 295	15 388
Autres	-22 703	-30 785
Total	-180 725	-156 097

*exportations-importations
Unité : millions de F.CFP
Données provisoires
Sources : Direction Régionale des Douanes, Direction de l'Industrie, des Mines et de l'Energie

ventes supplémentaires concernent essentiellement du minerai de nickel et des produits métallurgiques et les achats supplémentaires sont composées de matériel de chantier et d'hydrocarbures.

Le déficit commercial avec l'Australie s'amenuise : les exportations de nickel calédonien augmentent plus vite que les importations. Les commandes supplémentaires d'engins de chantiers et de machines sont en effet atténuées par le recul des ensembles industriels.

Légère hausse des recettes douanières

En lien direct avec le montant des importations, les **recettes** liquidées par la Direction Régionale des Douanes se sont élevées à 50 milliards de F.CFP en 2014, soit 710 millions de F.CFP de plus qu'en 2013 (+1,5 %). Ce sont les produits pétroliers qui participent le plus à cette hausse (+520 millions de F.CFP sur un an), devant les droits de douane (+400 millions). A l'inverse, la taxe conjoncturelle pour la protection de la production locale et la taxe de soutien aux productions agricoles

Evolution des recettes douanières			
	2013	2014	Variation
Taxe Générale à l'Importation (TGI)	18 605	18 559	-0,2
Taxe de Base à l'Importation (TBI)	6 903	6 944	0,6
Taxe sur les produits pétroliers	6 234	6 644	6,6
Droits de douanes	6 242	6 636	6,3
Taxe additionnelle sur les produits pétroliers	2 192	2 297	4,8
Taxe sur le fret aérien	2 089	2 076	-0,6
Taxe de Consommation Intérieure (TCI)	1 947	2 012	3,4
Taxe de péage	1 669	1 674	0,3
Taxe Conjoncturelle pour la Protection de la Production Locale (TCPPL)	1 064	897	-15,7
Taxe de Soutien aux Productions Agricoles (TSPA)	865	736	-14,9
Droit de quai	256	294	15,1
Taxe sur les Alcool et Tabac (TAT)	276	292	5,5
Taxe anti-pollution	206	190	-7,9
Droit de port	156	156	-0,3
Taxe de magasinage	78	83	6,5
Taxe parafiscale pour les énergies renouvelables	53	55	5,5
Amendes et confiscations	57	52	-8,6
Redevance informatique (RI)	42	45	6,1
Droit de navigation intérieure	16	17	9,4
TSS collectée sur les droits de port et de quai à Nouméa	8	8	10,6
TSS collectée sur la taxe de magasinage	4	4	-9,4
Total	48 961	49 671	1,5

Sources : Direction Régionale des Douanes,

Unités : millions de F.CFP, %

rappellent à elles deux 300 millions de F.CFP de moins qu'en 2013. Toutefois, ces deux taxes ne couvrent que 3 % des recettes douanières totales.

Les recettes douanières sont prioritairement composées de la taxe générale

à l'importation, qui rapporte à elle seule 37 % des recettes en 2014, de la taxe de base à l'importation, des taxes sur les produits pétroliers et des droits de douanes.

Ces quatre mesures rapportent près de 80 % des recettes douanières.

Une fiscalité douanière complexe

La fiscalité douanière porte sur les seules importations. Le produit des droits et taxes perçus est versé au budget de la Nouvelle-Calédonie, à l'exception de quelques taxes. En 2013, les recettes douanières ont contribué pour 28 % aux recettes fiscales totales de la Nouvelle-Calédonie (source : ISEE-comptes du secteur public). Outre cette mission budgétaire, la fiscalité douanière calédonienne joue également un rôle de régulation économique. Ainsi, des régimes fiscaux spécifiques permettent, sous certaines conditions, d'exonérer totalement ou partiellement les droits et taxes à l'importation pour des secteurs déterminés (mines et métallurgie, tourisme et hôtellerie, agriculture, biens d'investissement et matières premières, etc...). En 2013, 32 % des importations avaient bénéficié d'exonérations, soit environ 23 milliards XPF.

Sur la voie de la reprise



Après le creux de 2012-2013, l'activité bancaire est mieux orientée, même si elle est loin de la vitalité exceptionnelle observée jusqu'en 2011. C'est surtout la commande publique qui tire l'investissement. Mais l'investissement privé repart également, en lien avec l'amélioration des perspectives. Toutefois, les acteurs restent prudents : les ménages et les entreprises épargnent activement, mais privilégient des placements sûrs et dont les fonds peuvent être retirés à tout moment.

L'activité de crédit repart à la hausse

Après trois années de ralentissement, l'encours des **crédits** amorce une légère reprise : +3,4 % après +2,7 % en 2013, son point le plus bas. Mais cette reprise est timide par rapport à la moyenne observée entre 2003 et 2012.

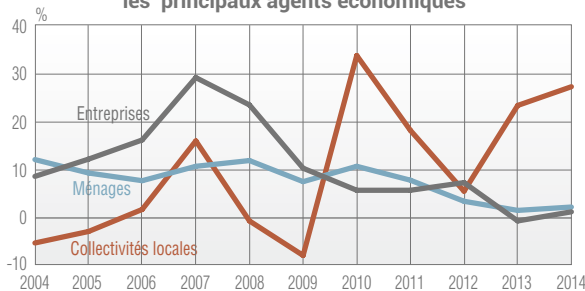
Les crédits souscrits par les entreprises repartent à la hausse (+1 %, après -1 % en 2013). Le manque de visibilité dont elles souffraient en 2013 semble s'atténuer et elles évaluent plus favorablement que l'an dernier les perspectives économiques. L'indice synthétique du climat des affaires en témoigne : il remonte régulièrement après avoir atteint son niveau le plus faible au 3^e trimestre 2013. Renouant progressivement avec la confiance, les entreprises investissent de nouveau : les crédits à la construction progressent deux fois plus vite qu'au cours des deux dernières années (+8 % sur un an, contre +4 %). Ainsi, une usine d'embouteillage se construit à Pouembout et de nouveaux bâtiments se développent dans le Grand Nouméa. Au-delà de leur lieu de production, les entreprises recommencent à investir dans leurs moyens de production : les crédits à l'équipement progressent ainsi de 3 %, après un recul de même ampleur en 2013. Vale NC, qui s'est équipé de 60 nouveaux engins pour renouveler sa flotte et permettre à sa production minière de monter en puissance et en performance, participe à ce résultat. A l'inverse, les crédits d'exploitation, qui visent à compenser les pénuries temporaires de liquidité, reculent de 10 %, suite au fort repli des comptes ordinaires débiteurs.

Les entreprises concentrent à elles seules près de la moitié des crédits.

Les ménages recourent eux aussi davantage au crédit (+2 % en 2014 contre +1 % un an avant) : les crédits à l'habitat, principale composante de leur endettement, progressent de 3 %. Ils bénéficient depuis fin 2013 du dispositif calédonien de défiscalisation en faveur de l'investissement dans le secteur du logement intermédiaire. A l'inverse, ils recourent moins aux crédits à la consommation, mais reportent ces financements sur les crédits bail (+5 % sur un an).

Les indicateurs monétaires renouent avec la croissance. Pour autant, les agents économiques restent prudents.

Evolution de la variation de l'encours des crédits selon les principaux agents économiques



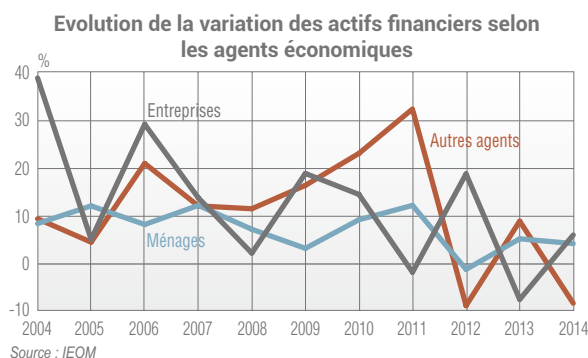
Source : IEO

Encours de crédits accordés par les établissements situés dans et hors zone d'émission (au 31 décembre)

Encours de crédits	2013	2014	Variation
Crédits d'exploitation	85 079	76 500	-10,1
Entreprises	83 638	75 075	-10,2
Collectivités locales	1 441	1 424	-1,2
Crédits d'investissement	306 643	334 937	9,2
Entreprises	235 173	242 294	3,0
Collectivités locales	71 470	92 643	29,6
Crédits à la construction	117 498	127 084	8,2
Entreprises	117 498	127 084	8,2
Crédits à la consommation	74 536	74 517	0,0
Ménages	74 536	74 517	0,0
Crédits à l'habitat	329 344	337 959	2,6
Ménages	329 342	337 957	2,6
Collectivités locales	1	1	-5,3
Autres crédits	23 595	19 407	-17,7
Entreprises	16 620	13 267	-20,2
Ménages	5 823	5 997	3,0
Collectivités locales	1 152	143	-87,6
Autres	15 715	15 590	-0,8
Créances douteuses brutes	29 611	29 380	-0,8
Créances douteuses nettes	16 612	15 928	-4,1
Provisions	12 999	13 451	3,5
Total des encours	982 020	1 015 373	3,4
Dont Entreprises	452 929	457 721	1,1
Ménages	409 701	418 471	2,1
Collectivités locales	74 064	94 211	27,2

Source : IEO

Unités : million de F.CFP, %



En 2014, l'investissement des collectivités locales accélère (+27 %), particulièrement les crédits à l'équipement, après avoir déjà fait un bond en avant en 2013 (+23 %). Il s'agit notamment des crédits à l'équipement accordés dans le cadre du plan de financement du Médipôle de Kouitio ou pour participer au financement du programme d'investissement 2014-2015 de la Nouvelle-Calédonie. La collectivité veut ainsi soutenir la relance de l'activité économique par des investissements, notamment la rénovation des lycées et des aménagements routiers ou aéroportuaires. Globalement, les collectivités territoriales ne comptabilisent que 10 % de l'ensemble des crédits accordés. Toutefois, en 2014, 60 % des crédits supplémentaires sur un an les concernent. Les collectivités se tournent principalement vers l'Agence Française de Développement (AFD), la Caisse des Dépôts et Consignation ou la Banque Européenne d'Investissement pour leurs besoins en financement, plutôt que des établissements locaux. Elles participent donc nettement aux encours supplémentaires distribués par les établissements de crédit situés hors zone d'émission (+8 % sur un an, contre +2 % pour les établissements locaux).

Les dépôts collectés progressent eux aussi

En 2014, la collecte des dépôts par les établissements locaux pour leur propre compte ou pour l'extérieur s'élève à 733 milliards de F.CFP, soit 2 % de plus qu'en 2013. Après deux années de croissance en baisse, les dépôts repartent ainsi à la hausse, mais à un rythme de croissance très inférieur à la moyenne des années 2003 à 2011. Les dépôts à vue sont en hausse de 5 % et expliquent l'essentiel de l'augmentation globale des dépôts. Les placements à long terme progressent eux aussi (+5 % sur un an), alors que les placements liquides ou à court terme se stabilisent (-0,5 %).

Ce sont les ménages qui participent le plus à la hausse des dépôts collectés (+4 % sur un an). Ils épargnent davantage sur du long terme, en privilégiant les contrats d'assurance-vie (+6 %). Mais leurs placements li-

quides ou à court terme et leurs dépôts à vue augmentent également (respectivement +3 % et +4 %). Les livrets ordinaires restent un produit phare de leur épargne, en hausse de 6 % sur un an.

Les ménages font ainsi preuve de prudence : ils privilégient les placements sûrs, non imposés et dont les fonds sont disponibles à tout moment, tels que les livrets ordinaires, malgré la baisse de leur rémunération, ou les assurances-vie. Ces deux types de placement drainent plus de la moitié de l'épargne des ménages. A l'inverse, ils délaissent à la fois les placements bloqués pour une durée déterminée et dont le revenu est imposable, comme les comptes à terme, et ceux dont la rémunération est incertaine comme les portefeuille-titres.

En 2014, les dépôts des entreprises repartent à la hausse (+6 % par rapport à 2013, contre -8 % un an avant). Comme les ménages, les entreprises sont prudentes et soucieuses de la disponibilité à court terme de leur trésorerie : au détriment des comptes à terme, elles privilégient les dépôts à vue et des certificats de dépôts. Contrairement aux comptes à terme, les certificats de dépôts peuvent être négociés si les capitaux sont retirés avant le terme contractuel du placement. Ce sont toutefois plutôt les grandes entreprises qui les utilisent, en raison du montant minimum requis.

A l'inverse des ménages et des entreprises, les dépôts des autres agents reculent sur un an (-9 %). Ce recul touche particulièrement les comptes à terme, mais également les comptes à vue. Toutefois, leurs actifs financiers ne comptent que pour 14 % du total des dépôts effectués en 2014, tout agent économique confondu.

Des perspectives un peu plus favorables pour 2015

Le secteur de la construction présente des perspectives favorables. Dans sa politique générale, le gouvernement fixe en effet pour objectif la construction de 2 000 logements, dont 1 000 sociaux. Il proposera par ailleurs un dispositif d'incitation à l'investissement et la création d'un fonds pour la rénovation urbaine. Il prévoit également de poursuivre l'effort d'amélioration des infrastructures aéroportuaires, à Lifou, Koné et Magenta. A ces projets d'investissement, s'ajoutent les différents dispositifs métropolitains de défiscalisation en faveur de l'investissement immobilier, tels que la loi Duflot Outre-mer ou la loi Scellier, qui coexistent avec le nouveau dispositif local de défiscalisation des logements.

Toutefois, d'autres signes sont moins favorables. Le plan de financement du nouveau centre hospitalier à Dumbéa est terminé et les collectivités ne devraient plus recourir à l'emprunt. Les nouvelles consultations lancées aux entreprises calédoniennes concernent cette fois la fourniture d'équipement pour le fonctionnement du Médipôle. Par ailleurs, il demeure certaines incertitudes quant à l'impact des récentes évolutions fiscales de la Nouvelle Calédonie (notamment la taxe sur les plus-values de cessions mobilières ou la contribution calédonienne de solidarité qui taxe les revenus du capital) sur le comportement des agents économiques.

Évolution des actifs financiers par catégorie et agent (au 31 décembre)

	2013	2014	Variation
Dépôts à vue	273 632	286 353	4,6
Entreprises	132 861	143 131	7,7
Ménages	109 168	112 989	3,5
Autres agents	31 604	30 233	-4,3
Placements liquides ou à court terme	319 800	318 300	-0,5
Entreprises	93 489	96 795	3,5
Compte d'épargne à régime spécial	99	133	34,6
Placements indexés sur les taux du marché	93 390	96 661	3,5
Ménages	147 959	151 838	2,6
Compte d'épargne à régime spécial	106 785	112 173	5,0
Placements indexés sur les taux du marché	41 174	39 665	-3,7
Autres agents	78 352	69 668	-11,1
Compte d'épargne à régime spécial	4 165	3 881	-6,8
Placements indexés sur les taux du marché	74 188	65 787	-11,3
Placements à long terme	121 649	127 851	5,1
Entreprises	1 333	618	-53,6
Ménages	118 990	125 561	5,5
Autres agents	1 326	1 671	26,0
Total des actifs	715 081	732 505	2,4
Entreprises	227 682	240 544	5,6
Ménages	376 117	390 389	3,8
Autres agents	111 282	101 572	-8,7

Source : IEOM

Unités : million de F.CFP, %

Pas encore de reprise



En 2014, 4 790 entreprises ont été créées dans le secteur marchand non agricole. Le niveau des créations est stable sur un an après avoir chuté entre 2012 et 2013. En effet, ces années ont été marquées par le ralentissement économique après la fin des grands chantiers structurants de la Nouvelle-Calédonie. L'activité ne redémarre pas franchement en 2014, mais quelques frémissements se font jour dans la démographie d'entreprises : la chute des créations pures ralentit tandis que les réactivations s'accroissent. Mais certains secteurs d'activité manquent encore de dynamisme ; d'autres sont sur une voie ascendante.

Moins de créations pures

Parmi les 4 790 entreprises créées en 2014, 70 % sont des créations pures (soit 3 340 entreprises), porteuses de développement du tissu productif. Le niveau des créations pures recule légèrement sur un an (-30 unités). Toutefois, ce repli est moins fort qu'en 2013 (320 créations de moins qu'en 2012). Ce recul avait commencé en 2011, après une décennie de dynamisme économique qui se traduisait par une hausse des créations pures d'année en année.

Pour le reste, soit 1 450 entreprises, il s'agit de reprises ou de réactivations, qui permettent le maintien des activités existantes. La reprise, qui ne concerne que 2 % des nouvelles entreprises, peut être synonyme de changement d'activité, alors que la réactivation permet à l'entreprise de reprendre son activité après l'avoir temporairement cessé. Après un creux en 2012, le nombre de réactivations accélère en 2014 : les entrepreneurs apprécient plus favorablement la conjoncture et reprennent leur activité.

Des secteurs restent porteurs, la construction souffre

Deux secteurs d'activité sont particulièrement dynamiques, avec des taux de création élevés, supérieurs à 20 % : "enseignement, santé et action sociale" et "activités spécialisées", parmi lesquelles figurent les activités administratives et de soutien aux entreprises. Ces deux secteurs créent à eux seuls 1 800 entreprises, soit 38 % du total en 2014.

D'autres sont plus dynamiques qu'en 2013, avec des taux de création qui augmentent, mais les volumes de créations dans ces secteurs sont modérés. C'est le cas des "activités financières, d'assurance et immobilières" (+5 points en un an), de l'"hébergement et restauration" et de l'"information et communication" (+2 points chacun), qui ne comptent à eux trois que 580 entreprises créées en 2014.

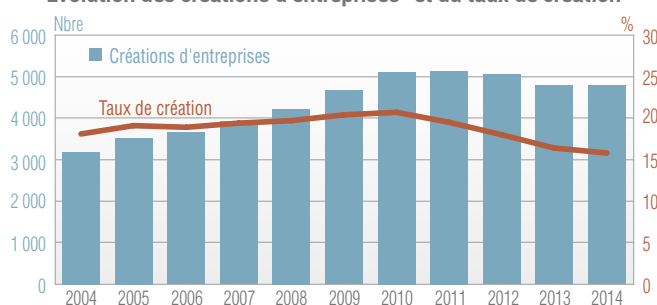
A l'inverse, le taux de création fléchit dans la majorité des autres secteurs, particulièrement dans la "construction", les "industries agro-alimentaires" et le "commerce et réparation". Ils créent à eux trois 220 entreprises de moins qu'en 2013, dont les trois quarts pour la seule construction.

La création d'entreprises dans le secteur de la construction s'est accélérée entre 2007 et 2011, stimulée par les grands projets structurants de la Nouvelle-Calédonie (notamment l'aéroport de la Tontouta et le développement de la zone VKP). Depuis, le secteur est touché par une conjoncture

En 2014, les créations d'entreprises sont stables, signe que l'économie peine à redémarrer. Toutefois, les cessations reculent.

défavorable. En 2014, ce sont 1 055 entreprises qui ont été créées, soit 165 de moins qu'en 2013. Parmi ces créations, 660 sont des créations pures, porteuses de développement économique, contre presque 1 000 en 2010 et 2011. Toutefois, la construction reste un secteur dynamique et concentre 22 % des créations du secteur marchand non agricole.

Evolution des créations d'entreprises* et du taux de création



* Secteur marchand non agricole
Source : ISEE/Ridet

Créations d'entreprises en 2014, selon le type et le secteur d'activité*

	Stock	Créations			Total	Taux de création
		pure	reprise	réactivation		
Industries hors nickel et IAA	2 324	183	2	76	261	11,2
Industrie du nickel	46	1	0	0	1	2,2
IAA	378	26	1	14	41	10,9
Construction	7 810	661	11	383	1 055	13,5
Commerce et réparation	4 109	382	22	121	525	12,8
Transport et entreposage	1 825	128	3	60	191	10,5
Hébergement et restauration	1 127	88	17	50	155	13,8
Information et communication	503	65	0	20	85	16,9
Activités financières, d'assurance et immobilières	1 940	317	2	19	338	17,4
Activités spécialisées**	5 408	790	7	322	1 119	20,7
Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale	2 718	493	13	179	685	25,2
Autres	2 126	207	3	124	334	15,7
Total	30 314	3 341	81	1 368	4 790	15,8

* Secteur marchand non agricole.

** Activités spécialisées, scientifiques, techniques, de services administratifs et de soutien.

Source : ISEE/Ridet

Unités : nombre, %

Des entreprises moins souvent pérennes

11 % des entreprises existantes au 1^{er} janvier 2014 ont officiellement cessé leur activité au cours de l'année. Le **taux de cessation** baisse depuis deux ans alors qu'il avoisinait 14 % entre 2004 et 2012. Parmi les 3 440 entreprises concernées, 3 180 ont effectué une démarche de radiation auprès du RIDET (*voir encadré*) afin que leur cessation d'activité soit définitive. Les autres ont déclaré une cessation temporaire de leur activité, qui pourrait donc être réactivée à l'avenir.

La moitié des cessations est concentrée dans deux secteurs : la "construction" et les "activités spécialisées". Viennent ensuite l'"enseignement, santé humaine et action sociale" et le "commerce et réparation".

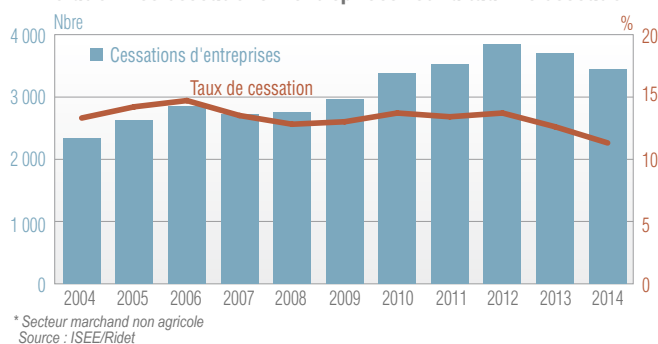
63 % des entreprises créées en 2009 sont encore actives en 2014. Ce **taux de survie** à cinq ans baisse par rapport aux années

antérieures : en moyenne 67 % des entreprises créées entre 2006 et 2008 existaient encore cinq ans plus tard.

Ce sont les entreprises du secteur des "activités financières, d'assurance et immobilières" qui résistent le mieux : 9 sur 10 existent encore en 2014. Celles des "industries agro-alimentaires", de l'"hébergement et restauration" et du "transport et entreposage" se portent bien

elles aussi (plus de 6 sur 10). A l'inverse, les taux de survie à 5 ans dans les secteurs "enseignement, santé et action sociale" et "informatique et communication" sont plus faibles (4 entreprises sur 10). Le secteur de la construction, pourtant fragilisé, a un taux de survie proche de la moyenne (62 %).

Evolution des cessations d'entreprises* et du taux de cessation



* Secteur marchand non agricole
Source : ISEE/Ridet

La cessation : une formalité non obligatoire

La **cessation d'activité** est l'arrêt total de l'activité économique de l'entreprise. Les cessations d'activité sont comptabilisées, dès lors que les formalités de radiation ont été effectuées par l'intéressé. Cette démarche n'étant pas obligatoire, le nombre de cessations est vraisemblablement sous-estimé.

L'arrêt total de l'activité économique d'une entreprise peut avoir de multiples raisons : départ en retraite, vente de l'entreprise, décès de l'exploitant, etc. La liquidation ne représente qu'une partie de l'ensemble des cessations.

Définitions

Le **taux de création** est le rapport entre le nombre de créations d'entreprises d'une année et le stock d'entreprises au 31 décembre de l'année précédente. C'est un indicateur de renouvellement du système productif.

Le **taux de cessation** est le rapport entre le nombre de cessations d'entreprises d'une année et le stock d'entreprises au 31 décembre de l'année précédente. La cessation d'activité est l'arrêt total de l'activité économique de l'entreprise. La liquidation n'en constitue qu'une partie.

Le **taux de survie** des entreprises à n années est la proportion d'entreprises créées (y compris reprises) une année donnée ayant survécu jusqu'à son *n*ème anniversaire.

Un secteur toujours fragile

En 2014, la production agricole s'élève à 28 000 tonnes, toutes filières confondues hors volaille et café dont les chiffres ne sont pas connus à ce jour. Malgré la hausse de la production animale, le recours à l'importation pour certains approvisionnements reste nécessaire. Pour la filière végétale, les résultats sont contrastés : la production de légumes augmente, tandis que celle de fruits est en baisse. Même si le taux de couverture des besoins alimentaires s'améliore globalement, le territoire dépend encore très fortement de l'extérieur. L'agriculture reste un secteur important dans l'économie. Cependant, elle est confrontée à certaines difficultés qui freinent son développement.

La production animale augmente

En 2014, 6 500 tonnes de viande (hors volaille) ont été produites localement. La production de viande est composée essentiellement de bovins et de porcins. Sur un an, elle progresse de 5 % après avoir été stable en 2013. La production locale ne couvre que 70 % des besoins de la Nouvelle-Calédonie, alors qu'il y a dix ans, elle y répondait intégralement.

La production bovine repart à la hausse (+6 % sur un an), après une baisse en 2013 (-3 %). Depuis dix ans, la filière bovine met sur le marché environ 3 300 tonnes de viande locale chaque année. Au cours de la décennie précédente, la production moyenne était nettement supérieure (4 100 tonnes). Pour 2014, la hausse résulte des mauvaises conditions climatiques : la ressource en eau insuffisante a conduit les éleveurs à augmenter leurs abattages. L'augmentation de la production locale a permis de réduire le volume des importations de 14 % sur un an. La baisse des importations amorcée en 2013 se poursuit donc, après les hausses enregistrées en 2011 et 2012. Si elle a permis de limiter la dépendance du territoire vis-à-vis des approvisionnements extérieurs, la hausse de la production bovine en 2014 n'est pas nécessairement synonyme de bonne santé de la filière. Ainsi, des aides continuent d'être versées afin de soutenir la production locale. En 2014, une nouvelle revalorisation du prix de vente des carcasses a eu lieu.

La production porcine augmente de 5 % sur un an. Depuis 2011, la production de cette filière progresse à un rythme annuel moyen de 6 %. Cette hausse se traduit par le recul des achats à l'extérieur : -30 % en volume sur un an.

La filière continue à se développer, notamment avec l'acquisition d'une nouvelle exploitation en province Sud, ainsi que le déploiement progressif de ses activités en province Nord, auprès d'un certain nombre d'exploitants. Depuis octobre 2013, le territoire verse une aide de 125 F.CFP/kg de carcasse, afin de soutenir la filière porcine.

A l'inverse de ces productions principales, la production de cerfs recule de 10 % sur un an, après avoir nettement augmenté en 2013 (+18%). Elle est toutefois bien en-dessous du niveau record de 2010 : la mise en place du schéma d'embouche des cerfs capturés avait alors contribué à ces bons résultats. Conséquence du recul de la production, les ventes à l'exportation diminuent de 29 % en volume.

Bien que déjà faible, la production ovine et caprine diminue de moitié en 2014. Les importations sont elles aussi en baisse : -15 % en volume. Depuis 2008, afin d'accompagner le développement de la filière, l'OCEF achète et commercialise de la viande ovine.

Toutes filières confondues, la production locale progresse, mais reste vulnérable aux intempéries, aux maladies et aux mutations. Le taux de couverture alimentaire s'améliore.

La production de légumes reprend des couleurs, alors que celle des fruits diminue

La filière végétale enregistre une production de 21 900 tonnes en 2014, en hausse de 9 % par rapport à 2013. Trois-quarts de la production est constitué de fruits et légumes.

La production de légumes (y compris tubercules, oignons, squashes et pommes de terre) repart à la hausse (+13 %) après une année 2013 de forte baisse (-7 %).

Principales productions agricoles

	2013	2014	Variation
Filière animale (hors œufs)	7 015	nd	///
Viande bovine	3 297	3 482	5,6
Viande porcine	2 673	2 813	5,2
Viande ovine et caprine	13	6	-53,1
Volaille*	832	nd	///
Cerfs	200	180	-10,0
Œufs**	4	nd	///
Filière végétale	20 105	21 921	9,0
Fruits et légumes	15 456	16 709	8,1
Légumes frais	6 744	7 239	7,3
Squashes	2 724	2 251	-17,4
Oignons	552	662	19,9
Pomme de terre	160	1 400	775,0
Tubercules tropicaux	659	656	-0,5
Fruits	4 617	4 500	-2,5
Céréales	4 386	4 815	9,8
Café	7	nd	///
Coprah	255	395	55,2
Vanille	1	2	15,4
Total	27 120	nd	///

* Poulets et animaux de basse-cour

** Millions d'œufs

Sources : DAVAR, OCEF

Unités : tonne, %

La hausse est essentiellement due aux pommes de terre, tandis que l'augmentation de la production de légumes et d'oignons compense les pertes sur les squashes et les tubercules.

Après une année 2013 pénalisée par les pluies et les maladies, la production de pommes de terre augmente de nouveau (+1 200 tonnes supplémentaires). Toutefois, elle reste bien en-deçà du niveau record observé en 2012. Malgré la reprise de la production, les importations progressent de 26%.

La hausse de la production d'oignons (+20 %) a conduit au repli des importations (-26 %), même si certaines ont pu être autorisées au cours de l'année afin de compléter la récolte locale.

La production de squashes a connu des difficultés, causées par des mauvaises conditions climatiques, engendrant ainsi de nombreuses pertes depuis 2013 (-17 % en 2014). De ce fait, les ventes vers le Japon et la Nouvelle-Zélande, principaux clients, ont diminué de 18 %.

La production de fruits, quant à elle, diminue de 3 % par rapport à 2013. La baisse concerne principalement les oranges (-18 %), les ananas (-25 %) et dans une moindre mesure les pastèques (-19 %) et les bananes dessert (-5 %). Cette diminution est partiellement compensée par la hausse de la production de letchis, qui est huit fois supérieure à celle de 2013.

Les importations sont elles aussi en baisse : -4 % en volume par rapport à 2013.

Taux de couverture des principales productions agricoles

	2013	2014
Filière animale (hors œufs)	35	nd
Viande bovine	62	66
Viande porcine	79	85
Viande ovine et caprine	3	1
Volaille*	8	nd
Œufs	100	nd
Filière végétale	23	26
Fruits et légumes	60	62
Légumes frais	74	76
Oignons	27	36
Pomme de terre	9	39
Tubercules tropicaux	100	100
Fruits	49	49
Céréales	9	10
Café	1	nd
Coprah	100	100
Vanille	81	nd
Total	28	///

* Poulets et animaux de basse-cour

Sources : DAVAR, OCEF

Unité : %

L'agriculture : un secteur à enjeux

En 2010, le secteur primaire (agriculture, sylviculture, pêche et aquaculture) ne contribue qu'à hauteur de 1 % au PIB. En 2014, il représente 3 % des emplois du secteur privé, mais 15 % des entreprises du territoire. Toutefois, le recensement général agricole réalisé en 2012 (voir encadré) a permis d'évaluer à plus de 13 000 le nombre de personnes vivant ou travaillant sur une exploitation agricole, soit 5,2 % de la population totale de la Nouvelle-Calédonie.

Malgré son faible poids macroéconomique, l'agriculture reste donc un secteur important pour le pays, notamment dans une perspective d'aménagement du territoire, de développement de filières ou dans l'objectif réaffirmé de tendre vers davantage d'autosuffisance alimentaire.

Secteur fragilisé par les aléas climatiques, les mutations économiques et par la pression foncière consécutive au développement des usines et à l'urbanisation qui y est liée, il est très soutenu par les politiques publiques. Ainsi, fin 2014, les assises du développement rural se déroulaient dans l'objectif de mettre en exergue les difficultés rencontrées par l'ensemble des acteurs du secteur et de dresser un bilan. A l'issue de ces travaux, un schéma concerté des politiques publiques pour le développement économique et social du secteur rurale à l'horizon 2025 a été élaboré. Plus immédiatement, un projet de barrage sur la rivière Pouembout est en cours d'étude pour pallier le problème de manque d'eau sur la zone VKP. Il permettrait de soutenir l'activité agricole dans la zone tout en satisfaisant les besoins en eau potable d'une population en pleine expansion.

13 000 personnes vivent ou travaillent sur une exploitation agricole

D'après le recensement général agricole réalisé en 2012, la population agricole familiale vivant et/ou travaillant sur les exploitations agricoles représente 13 225 personnes, soit 5,2 % de la population totale de la Nouvelle-Calédonie. Cette population est presque équitablement répartie entre les trois provinces : 33,1 % en province des îles Loyauté, 34,2 % en province Nord et 32,7 % en province Sud. Le développement récent de l'économie calédonienne impacte profondément l'aménagement du territoire et par conséquent l'agriculture du pays. Ainsi, la création récente des usines métallurgiques dans le Nord et le Sud détourne une partie des forces vives agricoles du Sud-est, de la côte Est et du Nord vers ces nouveaux centres industriels. Dans ces zones, près d'un tiers des exploitations ont disparu. La baisse de la surface agricole est particulièrement sensible sur foncier coutumier où plusieurs élevages bovins extensifs et de nombreuses petites exploitations ont disparu.

Une filière en bonne santé



Les volumes pêchés sont en hausse sur un an. Les thons représentent la moitié des produits de la mer pêchés en 2014, les crevettes un tiers et le reste se répartit entre divers poissons de haute mer, les trocas et les holothuries. La filière se structure : la pêche professionnelle gagne en productivité ; l'aquaculture de crevettes accroît le rendement de ses fermes d'élevage et prépare l'amélioration de sa production de post-larves ; des projets de diversification sont en cours d'étude.

40 % des produits de la mer sont exportés, dont l'ensemble des trocas et des holothuries. La crevette et les poissons approvisionnent quant à eux également le marché local. Globalement, les produits de la mer se vendent mieux à l'extérieur du territoire que l'an dernier. Mais dans le détail, les crevettes et les holothuries, plus vendues, compensent le recul des exportations de thons, de plus en plus écoulés sur le marché local, et des trocas.

Une plus grande productivité des palangriers

En 2014, les palangriers ont remonté 2 780 tonnes de poisson, en hausse de 100 tonnes sur un an. Les thons composent 80 % des tonnages pêchés avec 2 350 tonnes, soit 35 de plus qu'en 2013. D'autres espèces sont également capturées au cours des opérations de pêche, telles que les marlins, les espadons ou les requins mako. Elles sont commercialisées sur le marché local essentiellement.

Malgré un recul du nombre de jours de pêche (-7 %), l'efficacité des palangriers progresse : le nombre d'hameçons utilisés et les rendements par hameçons augmentent. Ainsi, le nombre de prises par jour de pêche passe de 58 à 66 poissons en un an. La majeure partie de ces captures supplémentaires concerne des thons jaunes (+39 % sur un an), plus lourds que les thons blancs. Ce sont eux qui tirent à la hausse les tonnages pêchés.

Le thon : priorité au marché local

Alors qu'avant 2010, le thon était principalement destiné à l'exportation, il est désormais de plus en plus écoulé sur le marché calédonien. Ainsi, en 2014, ce ne sont plus qu'un quart des volumes pêchés qui sont destinés à l'exportation (640 tonnes).

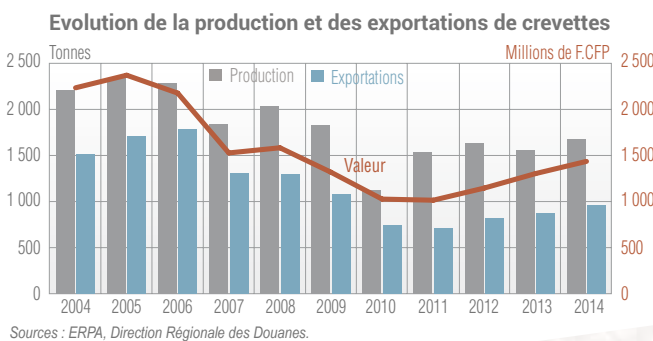
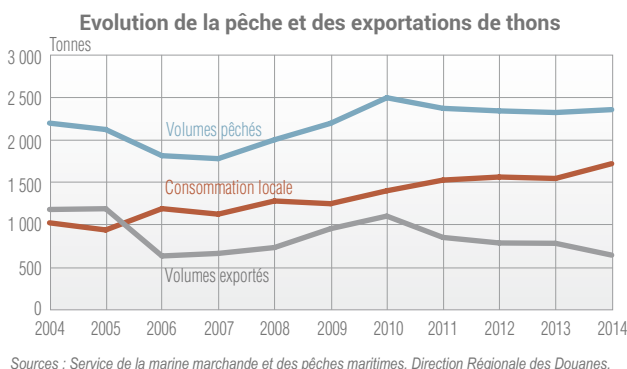
Localement, le thon calédonien est vendu frais ou surgelé, aux particuliers ou pour la restauration collective, ou transformé en conserves. Depuis l'ouverture de la conserverie locale, les exportations de thon calédonien ont ainsi reculé de 42 %. Par ailleurs, depuis 2008, la Nouvelle-Calédonie n'importe pratiquement plus de thon frais ; ses besoins en thon frais sont couverts par sa ressource locale. Par contre, les importations de conserves de thon se poursuivent, mais elles ont baissé de 18 % depuis l'ouverture de la conserverie locale.

A l'exportation, le recul amorcé depuis quatre ans touche particulièrement les Samoa Américaines, client historique de thon calédonien pour alimenter la conserverie de Pago Pago. En 2014, les exportations vers ce pays sont divisées par deux en un an. A l'inverse, les achats du Japon et de la France continuent de progresser (respectivement en thon jaune et thon blanc). De même, l'Arabie Saoudite, client minoritaire en 2012, achète en 2014 autant de thon calédonien que les Samoa. Wallis et Futuna, l'Espagne ou la Nouvelle-Zélande, clients occasionnels ou minoritaires, n'ont pas acheté de thon à la Nouvelle-Calédonie en 2014.

La pêche et l'aquaculture se portent bien en 2014. Les volumes pêchés progressent, tout comme les exportations. Toutefois, le thon est de plus en plus destiné au marché local.

La filière crevette profite de bons rendements

1 670 tonnes de crevettes sont sorties des bassins aquacoles en 2014, soit 7 % de plus qu'en 2013 (+120 tonnes). Cette hausse de la production est liée au bon rendement des fermes d'élevage. Pourtant, quelques bassins n'ont pas été enssemencés en 2014 : certains ont servi à l'élevage d'holothuries, d'autres ont pâti de la baisse d'activité des écloséries (-6 % de post-larves sur un an).



Production et exportations de produits métallurgiques

		2013		2014		Variation	
		Quantité	Valeur	Quantité	Valeur	Quantité	Valeur
Thons	pêche	2 314	///	2 348	///	1,5	///
	exportations	775	265	636	253	-18,0	-4,5
Autres poissons	pêche	362	///	433	///	19,6	///
	exportations	30	38	21	35	-31,3	-7,1
Crevettes	production	1 555	///	1 672	///	7,5	///
	exportations	868	1 302	958	1 435	10,3	10,2
Trocas	production	227	106	127	61	-44,0	-42,4
	exportations	227	106	127	61	-44,0	-42,4
Holothuries	production	42	342	52	389	22,1	13,8
	exportations	42	342	52	389	22,1	13,8
Total	production	4 500	///	4 631	///	2,9	///
	exportations	1 749	1 832	1 834	1 942	4,9	6,0

Source : Service de la marine marchande et des pêches maritimes, Direction Régionale des Douanes.

Unités : tonnes, millions de F.CFP, %

En 2014, 57 % de la production de crevettes est exportée (960 tonnes), soit 10 % de plus qu'en 2013, en hausse pour la 3^e année consécutive. Les trois quarts sont destinées au marché japonais, 18 % au marché métropolitain et le reste se répartit principalement entre les Etats-Unis, l'Australie et Wallis et Futuna.

Les exportations vers les deux marchés principaux progressent, plus rapidement vers la France que vers le Japon (+60 % sur un an contre +9 %). Par contre, les exportations vers les autres marchés reculent sur un an, particulièrement celles vers l'Australie (-81 %). Nouvel acheteur ponctuel de crevettes calédoniennes : les Emirats Arabes Unis ont acheté 6 tonnes en mai 2014.

A l'international, le prix de vente de la crevette calédonienne est globalement stable sur un an, même si la crevette s'est vendue plus cher qu'en 2013 à Wallis et Futuna, aux Etats-Unis ou à l'Australie.

Sur le marché local, la demande de crevettes augmente, malgré la hausse de son prix de vente (+7 % pour la crevette fraîche) : la consommation de crevettes locales s'accroît ainsi de 30 tonnes sur un an. Le recours à l'importation n'a jamais été aussi élevé (9 tonnes importées en 2014). Les problèmes de qualité de l'eau qui affectent la production de crevettes en 2015 devraient occasionner un recours à l'importation encore plus important en 2015.

Plus de ventes d'holothuries, mais moins de trocas

La pêche des coquilles de trocas et des holothuries est uniquement destinée au marché international. C'est une pêche artisanale.

En 2014, les exportations d'holothuries progressent de 22 % en volume et de 14 % en valeur. 52 tonnes ont été vendues pour 390 millions de F.CFP. 80 % de ces ventes sont destinées à Hong Kong ; le reste se répartit entre l'Australie, Singapour et la Nouvelle-Zélande. Seuls les achats de Hong Kong progressent sur un an (+52 %).

Les exportations de trocas reculent, quant à elles, de 44 % sur un an. 127 tonnes ont été vendues pour 61 millions de F.CFP. Elles sont au plus bas après avoir oscillé entre 150 et 280 tonnes ces dix dernières années.

La Chine, qui a divisé ses achats par trois, reste le principal acheteur de trocas calédoniens. Les achats de la Corée et du Vietnam diminuent également, mais de nouveaux débouchés sont apparus : Hong-Kong et l'Australie. L'Italie, qui n'avait plus commandé de trocas en 2013, en achète de nouveau.

Un secteur appelé à se développer et à se diversifier

Depuis quelques années, des études de faisabilité sont menées concernant de

nouvelles productions aquacoles, telles que la coquille Saint-Jacques, les microalgues, le pouatte, la loche truite et l'holothurie.

Deux premiers projets sont au tout début des phases d'expérimentation. Deux espèces de poissons ont été sélectionnées sur la base de critères techniques et commerciaux (notamment de la demande sur les marchés local et à l'export). Des essais de reproduction et de grossissement sont en cours.

Les expérimentations sur les holothuries sont quant à elles plus avancées. En effet, le cycle de production des holothuries est désormais maîtrisé et des essais de grossissement en bassin ainsi que des essais de repeuplement sont en cours de réalisation en province Nord comme en province Sud. L'objectif est de préserver la ressource naturelle et de développer ce produit à haute valeur commerciale à l'export, en particulier à destination du marché asiatique, friand de cet animal.

Outre ces projets aquacoles qui pourraient voir le jour dans quelques années, un projet de valorisation des déchets des pêcheries locales devrait aboutir à Lifou en 2015.

Mais la filière crevettes souffre en 2015 : la production de crevettes sera pratiquement divisée par deux. En effet, de nombreux bassins n'ont pu être ensemencés car la production de post-larves a été insuffisante, affectée par la détérioration de la qualité de l'eau dans les écloséries. Malgré les difficultés rencontrées, les projets d'amélioration de la production de crevettes restent d'actualité. Des actions sont donc envisagées pour accroître la production de post-larves et permettre à terme d'ensemencer tous les bassins. La production de crevettes remonterait ainsi à son niveau le plus haut, comme en 2005-2006. Il s'agirait notamment de la restructuration des écloséries ou, à plus long terme, de la sélection génétique des reproducteurs.

Une réalité hétérogène

Le secteur de la pêche regroupe des activités aux réalités très différentes :

- la pêche professionnelle à la palangre, des thons et autres poissons du large
- la pêche récifo-lagonaire de poissons du lagon ou de crustacés
- la pêche artisanale, des coquilles de trocas et des holothuries
- la pêche de plaisance ou de subsistance, dont les quantités pêchées par les particuliers, à Nouméa, en brousse ou en tribus ne sont pas comptabilisées. Elles sont toutefois estimées à 5 000 tonnes par an
- l'aquaculture, dont la plus connue est celle des crevettes, à laquelle s'ajoutent les huîtres (22 tonnes en 2011) et les écrevisses (3 tonnes en 2013).

Le secteur est en plein essor



En 2014, le secteur du nickel se porte mieux. Les trois géants métallurgiques tirent ensemble l'activité du nickel : l'extraction de minerai bondit, notamment pour alimenter leurs usines, qui produisent plus qu'en 2013. C'est le cas de KNS, qui commence sa montée en charge, et de Vale NC, malgré quelques incidents en milieu d'année. Le nickel se vend plus et mieux : les opérateurs étrangers accroissent leurs commandes de minerai et de métal, qui rapportent plus, d'autant que les cours remontent. Cette bonne conjoncture profite à l'embauche : le nickel crée des emplois, sur mine comme en métallurgie.

Remontée des cours du nickel

Le marché du nickel profite d'un contexte international plus favorable : la demande mondiale d'acier inoxydable (produit notamment à partir de nickel) est toujours forte, même si elle augmente moins vite qu'en 2013. Parallèlement, la production mondiale ralentit, tirée à la baisse par la Chine. Cette conjonction d'événements entraîne une remontée des cours au LME, toutefois ralentie par les stocks de nickel (minerai ou métal) encore abondants. Ainsi, la livre de nickel gagne 12 % sur un an au London Metal Exchange (LME) : elle s'établit à 7,65 USD/lb en moyenne en 2014, contre 6,81 USD/lb l'an dernier. Elle renoue avec la croissance après deux années de recul.

Record d'extraction et hausse des ventes

L'extraction minière atteint un nouveau record : 13,1 millions de tonnes de minerai ont été sorties du sol en 2014, contre 12,0 millions l'année précédente (+9 %). La hausse concerne particulièrement les sapolites (+13 %), ce qui traduit notamment les hausses de production de KNS et de la SLN, et dans une moindre mesure les latérites (+3 %). Ces dernières sont plutôt destinées à l'usine de Vale NC et à l'exportation.

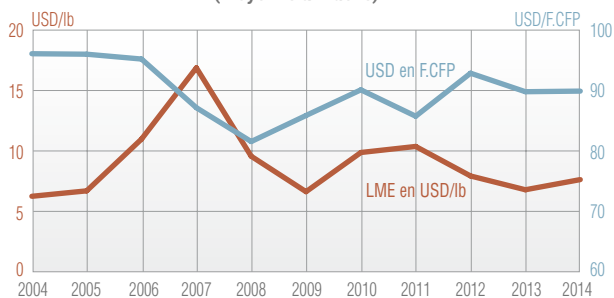
En 2014, 5,4 millions de tonnes humides de minerai ont été exportées pour 24 milliards de F.CFP. Les exportations de minerai progressent de 22 % en volume et plus encore en valeur (+35 %) grâce à la remontée des cours du nickel.

Les exportations vers le Japon bondissent (+728 500 tonnes) ; cette hausse concerne Mai Kouaoua Mines, qui a signé, en juillet 2013, un partenariat commercial avec le fondeur japonais Pacific Metals Company, en vue de lui livrer 250 000 tonnes de minerai par an pendant dix ans. Mais elle concerne aussi tous les autres exportateurs. Le Japon devient ainsi le 1^{er} acheteur de minerai calédonien.

Les exportations vers l'Australie augmentent elles aussi (+430 000 tonnes sur un an) ; elles sont destinées à l'usine de Yabulu. A l'inverse, les envois vers l'usine de Gwangyang, en Corée du Sud, reculent (-178 000 tonnes) par rapport à 2013, où l'usine avait atteint une production record.

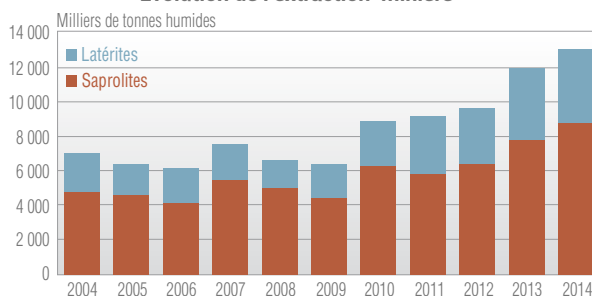
L'activité du nickel est mieux orientée en 2014 qu'en 2013 : l'extraction atteint un nouveau record, l'activité métallurgique fait un bond en avant, à la production comme à la vente, et les emplois progressent. Les ventes rapportent plus grâce à la remontée des cours mondiaux du nickel.

Evolution annuelle des cours du nickel au LME et du dollar (moyenne annuelle)



Source : Direction de l'Industrie, des Mines et de l'Energie.

Evolution de l'extraction minière



Source : Direction de l'Industrie, des Mines et de l'Energie.

Exportations de minerai de nickel

	2013		2014		Variation	
	Quantité	Valeur	Quantité	Valeur	Quantité	Valeur
Extraction	12 004	///	13 115	///	9,3	///
Exportations	4 459	17 529	5 442	23 673	22,0	35,1

Source : Direction de l'Industrie, des Mines et de l'Energie

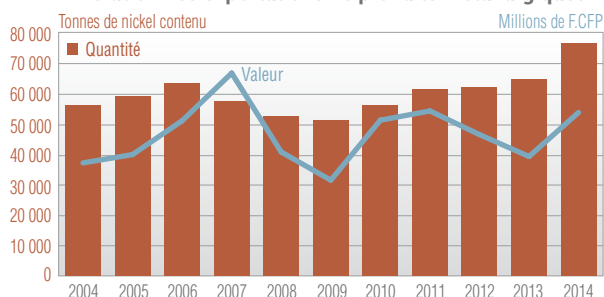
Unités : millier de tonnes humides, million de F.CFP, %

Production et exportations de produits métallurgiques

	2013		2014		Variation	
	Quantité	Valeur	Quantité	Valeur	Quantité	Valeur
Production						
Ferro-nickels	40 459	///	54 683	///	35,2	///
Mattes	13 279	///	8 241	///	-37,9	///
NHC	7 557	///	12 464	///	64,9	///
NiO	7 911	///	7 366	///	-6,9	///
Total	69 206	///	82 754	///	19,6	///
CoCO3*	503	///	435	///	-13,4	///
Exportations						
Ferro-nickels	40 270	51 387	51 794	76 061	28,6	48,0
Mattes	12 916	15 079	8 812	12 638	-31,8	-16,2
NHC	4 358	3 515	10 660	11 636	144,6	231,1
NiO	7 658	8 394	5 234	6 957	-31,6	-17,1
Total	65 202	78 375	76 500	107 291	17,3	36,9
CoCO3*	601	1 117	245	523	-59,1	-53,2

* Quantités exprimées en tonnes de cobalt
Unités : tonne de nickel contenu, sauf mention contraire, million de F.C.F.P.
Source : Direction de l'Industrie, des Mines et de l'Energie

Evolution des exportations de produits métallurgiques*



* Hors carbonate de cobalt
Source : Direction de l'Industrie, des Mines et de l'Energie

La production métallurgique décolle

L'activité métallurgique progresse de 20 % sur un an : 82 800 tonnes de nickel contenu ont été produites en 2014, contre 69 200 tonnes un an avant. Cette hausse concerne les trois usines métallurgiques, mais pour moitié la seule usine du Nord, qui monte en charge : 7 900 tonnes de nickel contenu sont sorties de ses fours en 2014, soit dix fois plus qu'en 2013, année de sa mise en route.

L'usine de Vale NC produit 19 900 tonnes de nickel contenu, soit 4 400 tonnes de plus qu'en 2013 (+28 %), malgré quelques déboires en milieu d'année. En effet, son activité a été suspendue début mai suite à de nouveaux incidents techniques. Elle a progressivement redémarré dès juillet.

Doniambo produit quant à elle davantage de ferronickels (+18 % sur un an), mais moins de mattes (-38 %). L'usine d'Eramet Sandouville transforme ces mattes en nickel pur pour les industries de pointe, telles que l'aéronautique ou les industries du nucléaire. Mais les conditions de marchés se sont durcies pour la métallurgie haut de gamme.

Les exportations métallurgiques profitent de la remontée des cours

76 500 tonnes de nickel contenu ont été exportées en 2014 pour 107 milliards de F.C.F.P. Les volumes exportés augmentent de 17 % sur un an, tirés par les ferronickels, de KNS et de la SLN, et le NHC de Vale NC. Leur

hausse est atténuée par le recul des autres produits métallurgiques (mattes et NiO). La hausse des volumes exportés est amplifiée par la remontée des cours. Ainsi, en valeur, les exportations progressent de 37 %.

Les exportations de la SLN progressent de 2 % en volume et de 19 % en valeur, particulièrement vers la Chine, qui double ses achats de ferronickels. Les ventes de Vale NC augmentent de 32 % en volume et de 56 % en valeur grâce au NHC, raffiné à l'usine de Yabulu, en Australie. Le NiO (oxyde de nickel) est quant à lui exporté en Chine, dans une usine du groupe, au Japon et en Corée du Sud. S'y ajoute le carbonate de cobalt, co-produit de l'oxyde de nickel, destiné à la Chine, l'Italie et au Brésil.

Les produits métallurgiques de KNS trouvent essentiellement preneur en Chine et à Taïwan.

En 2014, tous opérateurs confondus, 25 % des produits métallurgiques exportés sont destinés à la Chine, loin devant Taïwan, la

France, l'Australie, le Japon et la Corée du Sud. La Chine, l'Australie et Taïwan achètent davantage de produits métallurgiques. A l'inverse, les livraisons vers la France et le Japon reculent.

KNS, principal moteur de la croissance de l'emploi dans le nickel

Le secteur du nickel emploie directement 7 320 salariés en 2014, soit 540 de plus qu'en 2013. Les trois groupes métallurgiques embauchent davantage qu'en 2013, mais KNS concentre la moitié des effectifs supplémentaires (+340 salariés). En effet, la montée en charge de son usine a requis plus de salariés tant pour le fonctionnement de l'usine que dans les mines et leurs activités annexes (roulage notamment), pour mener à bien l'extraction supplémentaire.

Vale NC embauche lui aussi davantage qu'en 2013 (+140 salariés), de même que la SLN (+90), essentiellement sur mine.

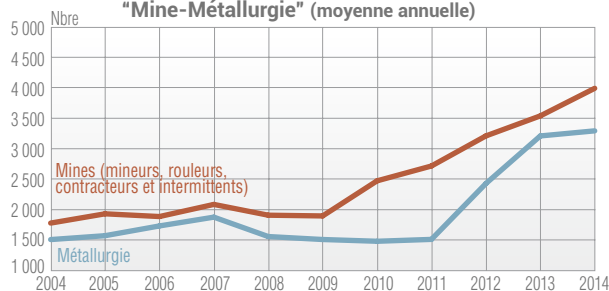
Les "petits mineurs" créent eux aussi quelques emplois sur un an, dont une partie dans les mines de Mai Kouaoua Mines.

Des perspectives mitigées en 2015

En 2015, la remontée des cours du nickel est incertaine. En effet, ils se replient sur le 1^{er} trimestre alors que la réduction des stocks de métal et de minerai, déjà constitués, aurait pu laisser présager qu'ils continueraient à augmenter.

En métallurgie, la montée en production commencée par l'usine de KNS pour atteindre sa pleine capacité de 60 000 tonnes mi-2016 est freinée. En effet, suite à des avaries, l'industriel a revu ses objectifs de production à 15 000 tonnes en 2015. Cet aléa devrait avoir des conséquences sur l'emploi, indirect au moins. Toutefois, l'extraction minière présente des perspectives plus favorables. Ainsi, NMC lance une campagne de recrutement en 2015. Le mineur prévoit en effet de doubler sa capacité d'extraction pour alimenter l'usine de Gwangyang, dont la capacité de production passera de 30 000 à 54 000 tonnes, grâce aux travaux d'extension réalisés en 2014. Suite à un accord passé avec NMC, la SLN fournira elle aussi du minerai à l'usine coréenne (350 000 tonnes par an).

Evolution de l'emploi salarié dans le secteur "Mine-Métallurgie" (moyenne annuelle)



Source : Direction de l'Industrie, des Mines et de l'Energie

Surcroît d'activité

En 2014, le bouquet énergétique calédonien est nettement dominé par le thermique. La production électrique d'origine thermique augmente, stimulée par les centrales de Doniambo et Prony Energies. En effet, l'activité métallurgique a de gros besoins électriques, pour alimenter ses usines. Les énergies renouvelables, quant à elles, sont à la peine. Pourtant, des actions sont menées en leur faveur et la volonté publique s'affirme peu à peu.

La demande en électricité des usines métallurgiques s'accroît

En 2014, la consommation électrique locale s'élève à 2 320 GWh, en hausse de 3 % sur un an. Elle est soutenue par les usines métallurgiques, dont la production augmente sensiblement sur la même période.

La SLN, qui représente 55 % de la consommation électrique du territoire, voit ses besoins électriques augmenter (4 % de plus qu'en 2013), proportionnellement à sa production.

La consommation de Vale NC augmente elle aussi (+17 % sur un an). Cette hausse est directement liée à la montée en production de l'usine, malgré quelques déboires en milieu d'année.

KNS ne représente encore que 2 % de la consommation électrique totale mais sa consommation augmente de 2 % sur un an pour soutenir la montée en charge de sa production métallurgique.

Hors métallurgie, les besoins des consommateurs du réseau public (ménages, entreprises, commerces ...) augmentent de 3 % sur un an. Les abonnés au réseau électrique sont plus nombreux. En effet, le "bouclage électrique du Nord", destiné à raccorder les communes de Pouébo, Ouégoa, Poum et Arama au réseau interconnecté, est terminé. Le dernier tronçon Koumac-Ouégoa est désormais relié au réseau électrique, et non plus alimenté par des centrales diesel autonomes. Ainsi, le nombre d'abonnés de Koumac augmente de 3 % sur un an. Les abonnés du Grand Nouméa et de la zone VKP sont eux aussi plus nombreux (respectivement +3 % et +6 % sur un an), en lien notamment avec le développement économique et la densification de l'habitat, en particulier à Dumbéa et Païta.

La production thermique augmente

En 2014, la production électrique du territoire atteint 2 380 GWh, en hausse de 4 % sur un an. Ce surcroît de production est d'origine thermique. L'énergie thermique, en léger recul ces deux dernières années, repart nettement à la hausse en 2014 (+14 %). Les centrales de Doniambo et Ducos, de Népoui et, dans une moindre mesure de KNS, produisent davantage. A l'inverse, Prony Energies marque le pas. Cette centrale, nécessaire au fonctionnement du site industriel de Vale, alimente également le réseau public, dont Nouméa. En 2015, Enercal, qui détient 75 % du capital de Prony Energies, prévoit que sa production d'électricité sera principalement assurée par cette centrale.

Les centrales de Doniambo et Ducos, principalement destinées à l'activité métallurgique de la SLN, ont alimenté la "vieille dame" mais également le réseau de distribution publique avec leurs excédents de production. La centrale de Népoui, elle, est plutôt destinée à s'adapter aux variations de consommation de la distribution publique et à pallier les indisponibilités des moyens de production plus conventionnels, tels que la sous-production de Prony Energies. Quant à la centrale de KNS, raccordée au réseau électrique depuis octobre 2012, elle fonctionne, mais des réparations et des ajustements ont été nécessaires en cours d'année. En attendant, la plupart des besoins en électricité ont été satisfaits par des turbo-générateurs au diesel.

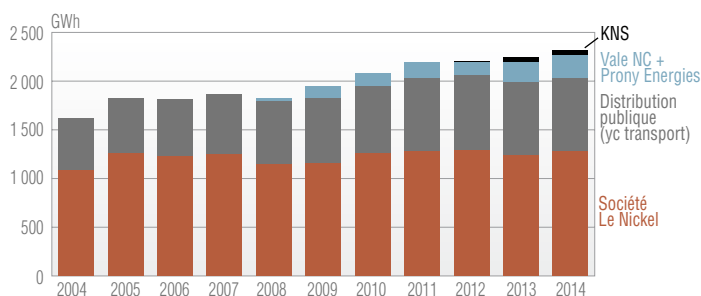
En 2014, la consommation et la production électrique progressent, stimulées par l'activité métallurgique.

85 % de la production électrique du territoire est d'origine thermique. Cette production, coûteuse en produits énergétiques importés (charbon, fioul lourd et gazole principalement), rend la Nouvelle-Calédonie dépendante de ses approvisionnements extérieurs et vulnérable à l'évolution des cours des matières premières. Ainsi, en cinq ans, les importations de ces énergies fossiles augmentaient plus vite en valeur qu'en volume (69 %, contre 47 %). Outre la dépendance énergétique de la Nouvelle-Calédonie, la prédominance du thermique pose des questions de santé publique, notamment en termes de qualité de l'air (voir encadré).

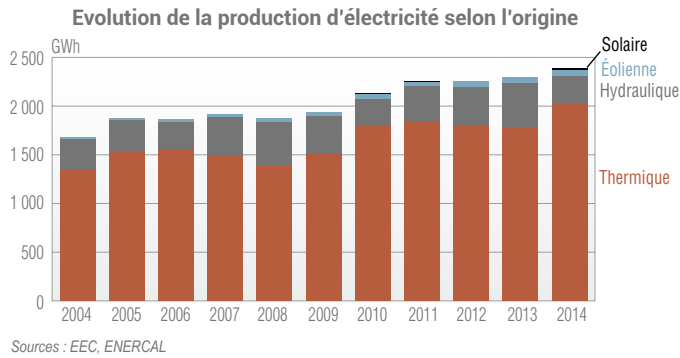
La production d'énergie propre perd du terrain

En 2014, la production électrique "propre" (hydraulique, éolien et solaire) s'établit à 350 MWh, en baisse de 32 % sur un an. Ces énergies ne représentent plus que 15 % de la production électrique totale, contre 22 % en 2013.

Evolution de la consommation d'électricité



Sources : EEC, ENERCAL



Deuxième source d'électricité après le thermique, l'**hydraulique** atteint 288 GWh, en baisse pour la 1^{re} fois depuis trois ans. Le ciel n'a pas été clément pour cette source d'énergie : la majeure partie de l'année a été marquée par un déficit pluviométrique, en partie compensé par le retour des pluies sur les derniers mois. L'essentiel de l'énergie produite provient du barrage de Yaté (264 GWh, soit -37 % par rapport à 2013). Elle est principalement utilisée par la SLN. Le reste de l'électricité d'origine hydraulique est fournie par les barrages de Néaoua et de Tû et des microcentrales. Celles-ci permettent de satisfaire la consommation de villages ou de tribus non raccordées au réseau de distribution publique. Elles ont aussi été touchées par le manque d'eau.

2^e source d'énergie propre, l'**éolien** a produit 57 GWh, soit +9 % sur un an. Cette énergie répond aux besoins de 8 500 foyers par an (soit 8 % du nombre total d'abonnés).

La production **solaire** atteint quant à elle 4 GWh en 2014, en légère baisse sur un an. Cette énergie est fournie principalement par la ferme photovoltaïque d'Hé-

lios Bay, mais également par deux fermes à Lifou et une sur l'île de Tiga. Depuis septembre 2014, une nouvelle installation photovoltaïque a vu le jour à Lifou, produisant 5 % de la consommation énergétique de l'île.

Le difficile développement des énergies renouvelables

Depuis deux ans, la baisse des cours des matières premières importées nécessaires au fonctionnement des centrales thermiques ne plaide pas en la faveur des énergies propres. La filière propre peine à se développer. Toutefois, les initiatives en sa faveur se poursuivent. Ainsi, depuis mars 2013, l'électricité issue des installations éoliennes existantes est rachetée aux producteurs 18 F.CFP le KWh, au lieu de 11 F.CFP précédemment. En 2014, le gouvernement a décidé d'aider financièrement les ménages souhaitant acquérir une mini-centrale photovoltaïque. Par ailleurs, l'ADEME apporte son appui technique et financier à différents projets. Ainsi, des capteurs solaires thermiques seront installés sur le site du Médipôle, et des projets tels que la valorisation de la biomasse forestière à Maré et la mise en

place d'une centrale photovoltaïque à Bélep sont étudiés. Mais des projets attendus n'ont pas encore vu le jour, tels que la ferme éolienne de Yaté.

L'énergie hydraulique, quant à elle, pourrait toutefois retrouver un 2nd souffle grâce à l'assouplissement de la réglementation applicable aux petits barrages de moins de 4 MWh. En outre, Enercal prévoit de développer d'autres projets dans l'hydraulique. Ainsi, la faisabilité d'un barrage à la Ouinné sur la côte oubliée est à l'étude.

Enfin, trois nouvelles fermes photovoltaïques devraient être mises en service courant 2015 sur la Grande Terre. L'une d'elles est en cours de construction à Pouembout. Avec une puissance de 2 MWh, elle devrait être opérationnelle mi-2015 et alimentera 800 foyers. Les deux autres fermes solaires, d'une puissance de 1 MWh chacune, seront installées au centre d'enfouissement des déchets de Nouméa et sur les toitures du Port Autonome, avec une production annuelle estimée à 1 500 MWh, soit l'équivalent de la consommation annuelle de 500 à 600 foyers.

Plus généralement, le volet énergie du "Schéma d'aménagement et de développement de la Nouvelle-Calédonie" (NC 2025), intitulé "Schéma énergie climat", devrait être adopté par le congrès en 2015. Il développe la stratégie énergétique de la Nouvelle-Calédonie à l'horizon de 2030, notamment en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre et de maîtrise de l'énergie. Elle passerait notamment par la mise en oeuvre de programmes d'efficacité énergétique dans tous les secteurs d'activité et le développement de la production et de l'utilisation des énergies renouvelables.

L'impact des centrales thermiques sur la qualité de l'air

Les réglementations provinciales des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE), qui concernent les industries, fixent des prescriptions applicables à la surveillance de la qualité de l'air autour de certains sites industriels (seuils d'alerte, valeurs limites pour la protection de la santé humaine ...).

Ainsi, depuis 2007, à Nouméa, Scal-Air surveille les concentrations de certains polluants, tels que les dioxydes de soufre et d'azote ou les métaux lourds, présents dans l'air et liés notamment à l'activité des centrales thermiques ou à l'activité industrielle. De manière générale, la qualité de l'air dépend des épisodes de pollution issus de ces activités et les sites les plus exposés sont Montravel et la Vallée du Tir, situés à moins d'un kilomètre de la zone industrielle de Doniambo. Toutefois, la qualité de l'air s'est améliorée en 2014 grâce à l'alimentation de la centrale thermique avec du fioul à basse teneur en soufre au lieu de fioul à haute teneur en soufre.

Le site de Vale NC est lui aussi étudié : depuis 2011, Scal-Air a rajouté des sites de mesure de la qualité de l'air dans le Sud.

Un secteur convalescent



L'activité dans le secteur de la construction aura été encore ralentie en 2014, comme en témoigne sa fragilité dans le domaine de l'emploi. Pour autant, des signes d'amélioration sont perceptibles : les attestations de conformité électriques délivrées pour les constructions neuves en fin de chantier progressent ; les encours de crédits à l'habitat et à la construction progressent plus vite qu'en 2013 ; différentes mesures en vigueur sont favorables à la reprise du secteur.

L'emploi manque de dynamisme

Le secteur perd 85 salariés (-1 % sur un an). La construction de bâtiment est en difficulté avec 300 salariés de moins qu'en 2013, tandis que les travaux de construction spécialisés et le génie civil s'en sortent mieux (respectivement +190 et +20 salariés). Hors KNS, toujours administrativement compté dans la construction, l'emploi reculerait de 4 % sur un an (-290 salariés). Ces pertes sont essentiellement concentrées dans la construction de bâtiment, de maisons individuelles mais surtout d'autres bâtiments, que le chantier du Médipôle de Koutio ne stimule plus autant. En effet, le gros œuvre du centre hospitalier et de certains de ses bâtiments annexes, notamment la zone d'hébergement, se finalise. D'autres sont en revanche encore en chantier, tels que la plateforme logistique du centre hospitalier.

Hors KNS, le génie civil perdrait 185 emplois sur un an et les travaux de construction spécialisés gagnent 190 emplois. Mais cet effet contraire s'explique presque entièrement par le changement d'activité d'une entreprise, passée de la construction de routes au terrassement.

Le recul d'activité dans la construction se traduit par un marché de l'emploi peu dynamique. Ainsi, les offres d'emploi déposées par les entreprises du BTP reculent de 19 % sur un an, alors que le nombre de personnes à la recherche d'un emploi dans ce secteur augmente de 11 % sur un an.

Autre signal mitigé pour l'emploi, le recours à l'intérim diminue. Le nombre d'entreprises ayant recours à l'intérim et le nombre de salariés employés sous ce

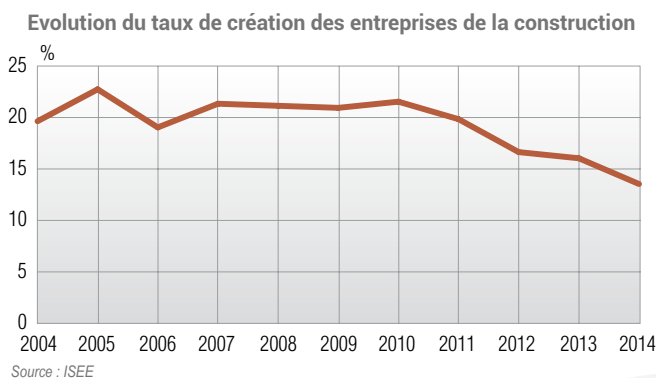
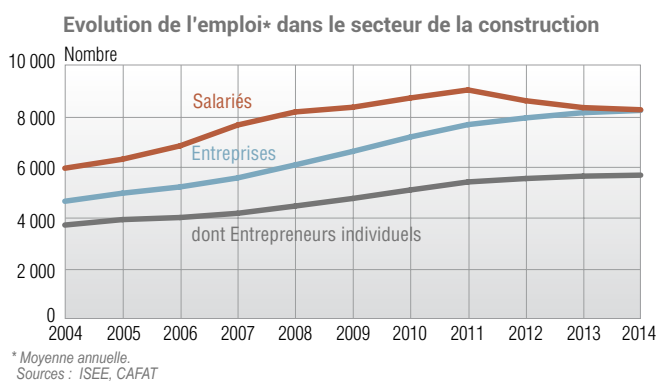
type de contrat, en équivalent temps plein, reculent tous deux de 10 % sur un an. En revanche, les entreprises du BTP ont licencié moins de salariés en 2014 : celles qui ont eu recours à la procédure de licenciements économiques se sont séparées de 5 personnes en moyenne en 2014, contre 11 en 2013. Toutefois, 2013 avait toutefois été marquée par de nombreux licenciements chez un des grands opérateurs du secteur. Depuis 2012, la construction est le principal secteur d'activité concerné par les licenciements : plus d'un licencié économique sur deux travaillait dans le secteur de la construction entre 2012 et 2014, contre un sur trois en 2011.

A l'emploi salarié se rajoutent les "auto-emplois", c'est-à-dire les entrepreneurs individuels qui ont créé leur propre activité. Ces entrepreneurs individuels représentent 69 % des entreprises de la construction. Ces créations d'entreprises sont moins dynamiques. En ralentissement depuis 2011, leur progression chute à 0,7 % sur un an, la plus faible de la dé-

La prudence est encore de mise : quelques indicateurs du secteur de la construction semblent mieux orientés, mais l'emploi est fragile.

cadence. Alors que les travaux de construction spécialisés (particulièrement les travaux d'installation électrique et de maçonnerie) soutenaient la création d'entreprise entre 2008 et 2011, ils sont désormais nettement moins dynamiques que la construction de bâtiments autre que les maisons individuelles.

La consommation de ciment atteint son plus bas niveau de la décennie.



Hors grands projets (les deux nouvelles usines métallurgiques et le Médipôle), la consommation de ciment, pour les ouvrages du BTP comme pour la construction individuelle, recule depuis quatre ans. En 2014, ce recul est moins marqué (-2 % contre -9 % un an avant). La production locale de ciment couvre presque intégralement la consommation intérieure ; le recours aux importations est minime.

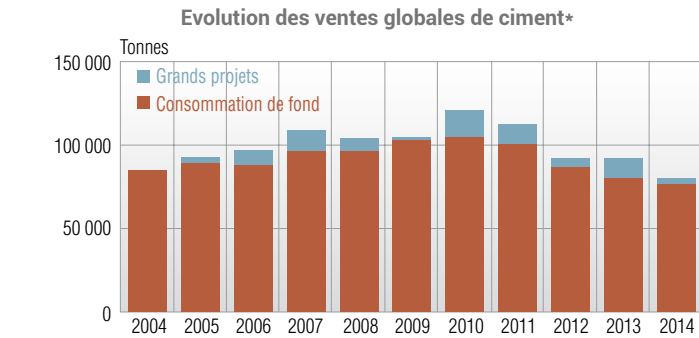
Mais quelques signes de reprise s'amorcent.

Les attestations de conformité, délivrées par le Comité Territorial des Usagers de l'Electricité (COTSUEL) à la fin de la construction, remontent. Le recul des constructions à usage économique (locaux commerciaux, industries ...), -4 % sur un an, est compensé par le rebond des attestations de conformité relatives au logement. Près de 2 000 attestations ont ainsi été délivrées en 2014, soit 8 % de plus qu'il y a un an. Cette hausse touche particulièrement la commune du Mont-Dore, en lien notamment avec la livraison de plus de 100 logements sociaux, et dans une moindre mesure La Foa, Koné et Koumac. D'autres communes sont moins dynamiques qu'en 2013, telles que Païta et Dumbéa : les lotissements privés nouvellement créés sont désormais pratiquement tous construits. Toutes zones confondues, ce sont les constructions neuves, plutôt que les rénovations de l'existant, qui bénéficient le plus de ce rebond, et particulièrement les appartements, loin devant les maisons individuelles.

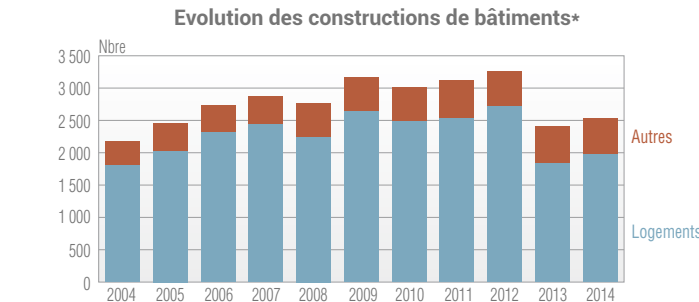
En 2014, le volume des encours des crédits à l'habitat et à la construction accélère à nouveau, après quatre années de ralentissement. Ainsi, les crédits à l'habitat et à la construction s'élèvent à 465 milliards de F.CFP, soit 4 % de plus qu'en 2013.

Les trois quarts des crédits à l'habitat et à la construction concernent les ménages. Leur recours à l'endettement pour l'habitat remonte légèrement (+3 %) après trois années de baisse. Il reste toutefois très en-dessous des niveaux exceptionnels observés entre 2003 et 2011 (11 % en moyenne).

L'investissement des entreprises progresse plus fortement que celui des ménages. Avec +8 % sur un an, sa croissance accélère par rapport à 2012 et 2013 (+4 %), lui permettant de retrouver son niveau de 2011, année de la fin de la période faste des grands travaux (en particulier, développement de l'activité métallurgique, programmes de logements sociaux, in-



* Ciment local et importé, cumulé à fin septembre.
Sources : Tokuyama (ex-Holcim), Direction Régionale des Douanes



* Il s'agit du nombre d'attestations de conformité électrique visées par le Comité Territorial pour la Sécurité des Usagers de l'Electricité. Le COTSUEL est missionné pour les provinces Nord et Sud, hors zones non soumises à permis de construire (réserves foncières).

Source : COTSUEL

frastructures liées aux Jeux du Pacifique, ou encore développement de la zone VKP). Depuis, d'autres projets ont pris le relais, comme l'aménagement du site de Gouaro Deva, et plus particulièrement le chantier du Médipôle, commencé mi-2012.

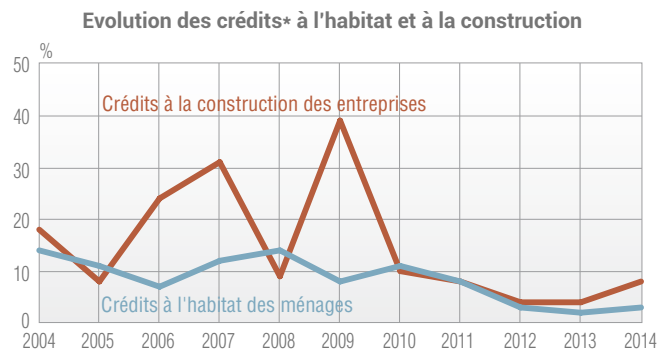
La reprise de l'investissement en 2014 a pu être favorisée par différents éléments :

- Les prêts immobiliers coûtent moins chers qu'un an plus tôt et leur coût est stable tout au long de l'année 2014.
- Les ménages bénéficient depuis fin 2013 du dispositif calédonien de défiscalisation en faveur de l'investissement dans le secteur du logement intermédiaire.
- Les entreprises évaluent plus favorablement que l'an dernier les perspectives économiques et investissent de nouveau.
- Les coûts de la construction sont stables sur un an.

En effet, l'index BT21 s'affiche à 101,49, contre 101,50 en 2013. Les coûts des index du bâtiment sont en hausse, particulièrement les revêtements de sols et l'étanchéité, plus fortement que les matériaux de construction, tels que les matériaux d'isolation technique ou les espaces verts, dont la hausse est atténuée par le recul des coûts des carburants et des chauffe-eaux solaires. Les index des travaux publics sont quant à eux en baisse, notamment ceux liés au terrassement.

Eclaircie en 2015

Différents dispositifs métropolitains de défiscalisation en faveur de l'investissement immobilier, tels que la loi Duflot Outre-mer ou la loi Scellier, coexistent avec le nouveau dispositif local de défiscalisation des logements, maintenu jusque fin 2015.



* Octroyés par les établissements de crédits situés dans et hors de la zone d'émission de l'IEOM.

Source : IEOM

Quelques éléments permettent d'envisager une reprise plus marquée en 2015. Ainsi, le prêt à taux zéro (PTZ), crédit immobilier réglementé mis en place en 2011 qui a vocation à faciliter le 1^{er} achat d'une résidence principale, a été étendu aux opérations de location-accession à la propriété en octobre 2014. Les locataires d'un logement social peuvent ainsi accéder à la propriété de leur logement dès la phase de location.

Par ailleurs, dans sa politique générale d'avril 2015, le gouvernement fixe pour objectif ambitieux la construction de 2 000 logements par an, dont 1 000 sociaux, et l'amélioration de l'habitat existant. Il doit proposer en ce sens un dispositif d'incitation à l'investissement et la création d'un fond pour la rénovation urbaine. Ces ambitions devraient à terme contribuer à relancer le secteur.

Quelques chiffres clés du BTP

	2013	2014	Variation
Montant des investissements (au 31 décembre)			
Crédits à la construction des entreprises	117 498	127 084	8,2
Crédits à l'habitat des ménages	329 342	337 957	2,6
Attestations de conformité COTSUEL délivrées			
Logements	1 839	1 977	7,5
Autres	572	548	-4,2
Emploi			
Effectifs salariés (en moyenne annuelle)	8 388	8 405	0,2
Demandes d'emploi en fin de mois (en moyenne annuelle)	999	1 113	11,4
Nouvelles offres d'emploi déposées (en cumul annuel)	1 702	1 378	-19,0
Entreprises			
Taux de création	16,0	13,5	///
Taux de cessation	13,3	10,7	///
Stock (en moyenne annuelle)	8 188	8 277	1,1
Dont entrepreneurs individuels (en moyenne annuelle)	5 676	5 715	0,7
Intérim (en cumul annuel)			
Salariés (équivalents temps plein)	4 062	3 648	-10,2
Entreprises utilisatrices	1 770	1 588	-10,3
Licenciements économiques (en cumul annuel)			
Salariés licenciés	160	128	-20,0
Entreprises concernées	14	28	100,0

Sources : IEOM, COTSUEL, ISEE, CAFAT, IDCNC, DTE

Unités : millions de F.CFP, nombre, %

Une enquête sur le marché de l'immobilier

Depuis début 2014, l'ISEE collecte auprès des notaires des données concernant les transactions immobilières, qui permettront à terme une analyse de l'évolution de ce marché.

En 2014, 564 logements ou villas neufs et 631 terrains à bâtir ont été achetés, qui impactent directement le secteur de la construction passée ou à venir.

La mobilité des Calédoniens soutient l'activité de transport



En 2014, la fréquentation de l'aéroport international de Nouméa-La Tontouta augmente légèrement (+0,7 % sur un an), soutenue par les déplacements des Calédoniens qui partent notamment visiter Melbourne, nouvelle desserte mise en place dans l'année. Les déplacements intérieurs permettent au trafic à Magenta d'atteindre un record : 427 500 passagers ont été enregistrés à Magenta en 2014, soit 9 % de plus qu'en 2013. La fréquentation des compagnies locales ne finit pas de croître, hormis le point bas de 2011 lié à des conflits sociaux.

La fréquentation à Tontouta est soutenue par la clientèle calédonienne

480 000 passagers ont fréquenté l'aéroport international de Nouméa-La Tontouta, soit 0,7 % de plus qu'en 2013. Après deux années de baisse, le trafic aérien international repart. Toutefois, cette reprise n'est pas le fait des touristes. En effet, ceux-ci sont moins nombreux qu'en 2013 (-0,5 %), particulièrement les Métropolitains et les Coréens. À l'inverse, les Calédoniens se déplacent davantage qu'en 2013. Ils sont en effet 3 % de plus à avoir fréquenté Tontouta.

En termes de liaisons, 35 % des passagers enregistrés à Tontouta vont au Japon ou en reviennent, en hausse de 28 % sur un an (+36 100 passagers). Deux facteurs se conjuguent pour expliquer cette forte hausse : la hausse du nombre de Japonais qui viennent en Nouvelle-Calédonie (+22 %, soit +3 400 touristes) et la suppression de la desserte de la Corée du Sud. Ainsi, les vols entre Nouméa et Paris ne passent plus par Séoul (Corée du Sud) depuis début 2014. Ces vols entre Nouméa et Paris, quelle que soit leur escale, sont toutefois moins empruntés qu'en 2013, par les touristes métropolitains, comme par les Calédoniens.

2^e liaison d'importance, 33 % des passagers comptabilisés à Tontouta partent en Australie ou en arrivent, soit 4 260 passagers de plus sur un an. Les flux enregistrés pour ou en provenance de Melbourne et Brisbane compensent la baisse de Sydney. Les Australiens sont plus nombreux à venir en Nouvelle-Calédonie (+15 %, soit

+2 350 touristes). Dans le même temps, les Calédoniens partent davantage en Australie (+6 400). Cette hausse des flux s'explique par la mise en place d'une nouvelle rotation entre Nouméa et Melbourne en juin 2014 et le renforcement de la desserte de l'Australie avec le nouvel A320 d'Aircalin trois mois plus tard.

Le trafic avec Auckland augmente lui aussi (+3 %), alors que celui avec Wallis et Futuna, Papeete et Port-Vila recule.

Rebond du trafic aérien intérieur

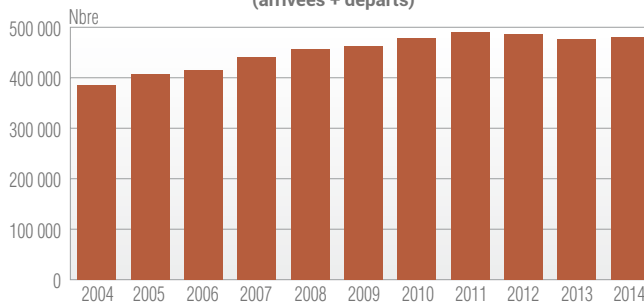
En 2014, 876 400 passagers ont transité dans les différents aéroports du territoire, soit 68 000 passagers supplémentaires par rapport à 2013. Le trafic de passagers enregistre ainsi sa plus forte progression après celle exceptionnelle de 2012.

En 2014, le trafic de passagers bondit, profitant notamment du renforcement de la flotte d'Aircalin en début d'année. L'extension des tarifs préférentiels au transport maritime, le 1^{er} janvier 2014, aurait pu induire un transfert de passagers vers le Bético.

Le transport aérien international reprend doucement en 2014 grâce à la nouvelle desserte de Melbourne. Le trafic aérien intérieur atteint quant à lui un record.

Parmi les 68 000 passagers supplémentaires par rapport à 2013, la moitié a été enregistrée à Magenta. C'est l'aéroport le plus fréquenté avec 427 500 passagers en 2014. Les aéroports des îles gagnent eux aussi des passagers : +33 750 à Lifou, Maré, l'île des Pins et Ouvéa. À l'inverse, parmi les aéroports de la Grande Terre, seul Touho tire son épingle du jeu avec 350 passagers supplémentaires sur un an.

Evolution du trafic de passagers à l'aéroport de Tontouta (arrivées + départs)



Source : Direction de l'Aviation Civile

Évolution du trafic international de passagers par principale destination (arrivées + départs)

	2013	2014	Variation
Sydney	110 925	99 851	-10,0
Brisbane	42 034	43 617	3,8
Melbourne	-	13 750	///
Tokyo	77 316	110 828	43,3
Osaka	53 238	55 810	4,8
Auckland	59 548	61 505	3,3
Port-Vila	39 318	38 818	-1,3
Wallis/Nandi	33 774	31 854	-5,7
Papeete	17 521	16 376	-6,5
Séoul	41 591	5 768	-86,1
Divers	1 387	1 733	24,9
Total	476 652	479 910	0,7

Source : Direction de l'Aviation Civile

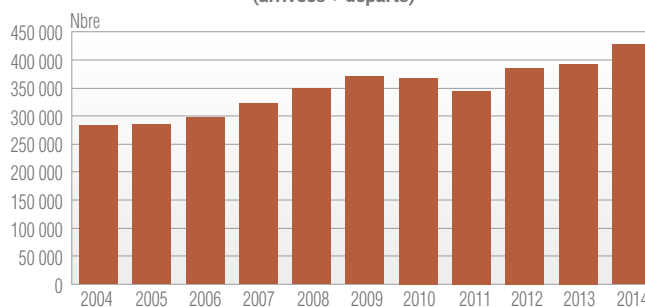
Unités : nombre, %

Celui de Koné stagne depuis 2013. Sa fréquentation est retombée autour de 4 700 passagers après avoir accéléré entre 2009 et 2012, en lien avec la construction de l'usine du Nord. Toutefois, en 2014, cet aéroport a été fermé pendant deux mois pendant les travaux d'agrandissement de la piste. L'aéroport de Koumac perd des passagers (160 de moins qu'en 2013), après quatre années de hausse.

Les compagnies locales leader sur leurs marchés respectifs

Air Calédonie international s'impose sur le marché international : plus des trois quarts des passagers (soit 376 400 personnes) ont voyagé sur les lignes de la compagnie aérienne locale. Elle transporte chaque année toujours plus de passagers, gagnant ainsi des parts de marché. Ainsi, elle transporte 141 000 passagers de plus qu'il y a dix ans, et en gagne 8 200 entre 2013 et 2014. Toutefois, sur les 34 rotations existantes, seules 14 sont opérées par la seule compagnie locale ; les autres sont en partage de code, des sièges ayant pu être commercialisés par d'autres compagnies. Le marché se partage alors principalement entre Qantas, Air New Zealand et Air Vanuatu. Seule la compagnie kiwivoyage voit sa fréquentation augmenter (+10 % sur un an).

Evolution du trafic de passagers à l'aéroport de Magenta (arrivées + départs)



Source : Direction de l'Aviation Civile

Sur le marché local, c'est la compagnie locale Air Calédonie qui s'impose. En 2014, 435 000 passagers ont recours à ses services, en hausse de 9 % sur un an. Air Calédonie assure les liaisons régulières, tandis que l'autre compagnie locale, Air Loyauté, affrète des vols à la demande et se charge des évacuations sanitaires vers le Centre Hospitalier de Nouméa. A partir de mi-juillet 2015, Air Loyauté assurera pleinement les rotations interîles, en remplacement d'Air Calédonie.

2015 : sur la lancée de 2014

Le trafic aérien se porte bien en début d'année 2015 : les flux de passagers continuent d'augmenter, sur le marché

local et sur l'international.

Le transport est une préoccupation des instances politiques. Diverses réflexions sont engagées, notamment par le biais du forum de la mobilité. Ce forum réunit, dans le cadre du schéma global des transports en Nouvelle-Calédonie, les principaux acteurs du secteur du transport pour améliorer la mobilité de la population et résoudre les différents problèmes de transport à l'échelle du pays. En outre, dans la déclaration de politique générale prononcée en avril 2015, le gouvernement prévoit d'accompagner le développement des compagnies locales, en termes de réorganisation de lignes ou de délégation de service public.

Le fret aérien est une goutte d'eau dans le fret total, dominé par le maritime

En plus du transport de passagers, les compagnies aériennes enregistrent une activité d'acheminement de marchandises. En 2014, 4 700 tonnes de marchandises sont arrivées ou parties de la Nouvelle-Calédonie par les airs contre 5 000 un an plus tôt. L'activité de fret aérien diminue depuis trois ans, à l'arrivée comme au départ de Tontouta.

A l'inverse, le transport aérien de marchandises progresse sur le marché intérieur. 6 400 tonnes de marchandises (hors fret postal) ont ainsi transité par un aéroport local, soit 500 tonnes de plus qu'en 2013. Cette hausse concerne surtout Maré et Lifou.

Toutefois, quels que soient les volumes transportés, le fret aérien, local ou international, ne représente qu'une infime partie des marchandises totales transportées. Le trafic de marchandises est en effet dominé par le transport maritime, lui-même tributaire des acheminements liés au nickel. Ainsi, le nickel (minerai et métal) représente les trois quarts des marchandises transportées par voie maritime, entre les ports de la Nouvelle-Calédonie et entre celle-ci et l'extérieur (hors combustibles utilisés par la production métallurgique).

L'année finit mieux qu'elle n'avait commencé



En 2014, la Nouvelle-Calédonie a accueilli 529 000 visiteurs, soit 7% de plus qu'en 2013, sous l'impulsion du tourisme de croisière. En effet, le nombre de croisiéristes augmente pour la 5^e année consécutive. À l'inverse, le nombre de touristes recule légèrement sur un an (-1 %). La Nouvelle-Calédonie ne profite donc pas de la hausse du tourisme mondial, contrairement à d'autres pays de la zone Pacifique. Ce recul des touristes touche l'activité hôtelière, qu'aggrave encore par le recul de fréquentation des Calédoniens.

Baisse des arrivées de touristes en Nouvelle-Calédonie

En 2014, la Nouvelle-Calédonie a accueilli 107 200 touristes, soit légèrement moins qu'en 2013 (-1 %). La fréquentation reste ainsi sous la barre des 110 000 touristes, dépassée en 2011 et 2012. L'année 2014 reste toutefois un bon cru : les touristes sont plus nombreux qu'au cours du début de la décennie (en moyenne 101 000 touristes par an entre 2004 et 2010).

De plus, la fin d'année 2014 s'est montrée encourageante : au dernier trimestre, la fréquentation était en hausse de 7% sur un an, renouant avec le niveau de l'exceptionnelle année 2011.

La Nouvelle-Calédonie capte 6,4 % des touristes qui séjournent dans les pays membres de la SPTO (voir encadré). Elle ne profite pas de la hausse de la fréquentation touristique de la zone en 2014 (+5 % sur un an), particulièrement à Palau, à Fidji et au Vanuatu. Elle se classe tout de même parmi les pays ou archipels les plus attractifs du Pacifique Sud, notamment derrière le Vanuatu et la Polynésie française, et surtout Fidji qui capte à lui seul 42 % du marché.

Les clientèles japonaises et australiennes se renforcent

Par marché, les Japonais, les Australiens et les Néo-Zélandais sont plus nombreux à s'être rendus en Nouvelle-Calédonie, contrairement aux Métropolitains et aux touristes d'autres provenances.

Avec 36 600 touristes, les **Métropolitains** sont toujours les plus nombreux à se rendre en Nouvelle-Calédonie. Toutefois,

leur fréquentation recule (-2 650 touristes) pour la 1^{re} fois depuis trois ans.

Deux fois moins nombreux que les visiteurs venant de l'Hexagone, les Japonais sont pourtant 3 500 de plus qu'en 2013 à visiter la Nouvelle-Calédonie. Ils retrouvent leur niveau de 2008 à 2011 après avoir chuté en 2012 et surtout en 2013, niveau historiquement bas. Pourtant, les Japonais partent globalement moins en voyage qu'en 2013 (-3 %), touchés par une baisse de leur pouvoir d'achat.

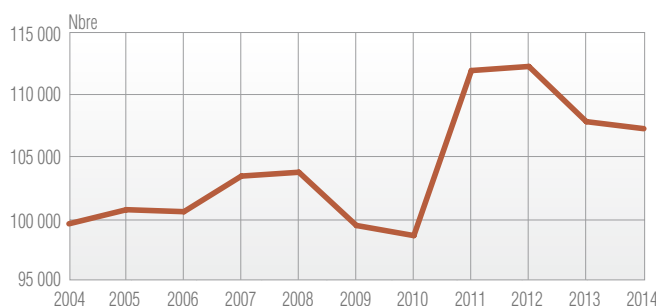
Au 3^e rang, la **clientèle australienne** repart à la hausse, et renoue avec la moyenne des années 2008 à 2012. 18 100 touristes ont ainsi été enregistrés à Tontouta, soit 2 400 de plus qu'en 2013. Cela ne représente toutefois que 0,7 % de la hausse des voyages des Australiens, toutes destinations confondues. L'afflux supplémentaire est visible au 2^e semestre 2014 et s'explique par la mise en place d'une nouvelle rotation aérienne entre Nouméa et Melbourne en juin 2014 et le renforcement de la desserte de l'Australie avec le nouvel A320 d'Airalin trois mois plus tard.

6 800 touristes viennent de **Nouvelle-Zélande**, soit 500 de plus qu'un an plus tôt. Mais la Nouvelle-Calédonie ne capte que 0,6 % de la hausse du tourisme néo-zélandais ; ceux-ci visitent davantage l'Aus-

Alors que l'accueil de croisiéristes continue de croître, l'activité touristique peine : les touristes sont un peu moins nombreux qu'en 2013 et les hôtels sont délaissés, aussi bien par les touristes que par les résidents calédoniens. Mais la fin d'année, très favorable, est porteuse d'espoir.

tralie, les USA et Fidji. Hormis des pics d'affluence en 2007 et 2008 (9 000 touristes en moyenne), les arrivées de Nouvelle-Zélande restent homogènes d'une année à l'autre (de l'ordre de 6 500 personnes).

Evolution des arrivées de touristes



Source : ISEE «Enquête passagers».

Evolution des arrivées de touristes par pays de résidence

			Variation	
	2013	2014	Nombre	%
Métropole	39 183	36 545	-2 638	-6,7
Japon	15 674	19 087	3 413	21,8
Australie	15 722	18 065	2 343	14,9
Nouvelle-Zélande	6 334	6 780	446	7,0
Autres	30 840	26 710	-4 130	-13,4
Total	107 753	107 187	-566	-0,5

Source : ISEE «Enquête passagers».

Unités : nombre, %

Outre les quatre principales clientèles, 26 800 touristes viennent d'**autres provenances**, dont la moitié de trois archipels proches de la Nouvelle-Calédonie : Wallis et Futuna, le Vanuatu et la Polynésie française. Leurs arrivées reculent sur un an (-1 600 touristes à eux trois). Celles en provenance de la Corée du Sud reculent elles aussi, dans les mêmes proportions, touchées par la suppression de la rotation entre Nouméa et Paris via Séoul en mars 2014.

Chaque année, les vacances ou la visite aux amis ou à la famille restent les principaux motifs de visite des touristes. Toutefois, 15 000 touristes sont venus en Nouvelle-Calédonie pour affaires, soit 3 500 de moins qu'en 2013. La baisse amorcée en 2012 s'accroît en 2014. Le tourisme d'affaires ne représente plus que 14 % des arrivées à Tontouta, contre 18 % entre 2008 et 2013. Les arrivées avaient alors été stimulées par la construction des deux nouvelles usines métallurgiques.

En province Sud, la fréquentation hôtelière est touchée par la désaffection des résidents

Entre janvier et septembre 2014, les **hôtels de Nouméa** peinent : 410 600 nuitées ont été vendues pendant les neuf premiers mois de 2014, contre 444 400 un an avant. La moitié a été vendue à des résidents calédoniens, soit 3 points de moins qu'en 2013. Le nombre de nuitées des Calédoniens reste supérieur aux nuitées des touristes, mais l'écart s'amenuise : 3 300 nuitées de plus pour les résidents que pour les touristes en 2014, contre 45 000 en 2012. L'engouement des Calédoniens pour les hôtels de Nouméa se tarit. Ainsi, en 2014, la clientèle calédonienne consomme 28 700 nuitées de moins que sur les neuf premiers mois de 2013, en baisse pour la 2^e année consécutive.

La fréquentation internationale dans les hôtels de Nouméa recule elle aussi (-5 150 nuitées). Pourtant, les touristes arrivés à Tontouta qui ont déclaré qu'ils séjourneraient à l'hôtel sont plus nombreux qu'en 2013 (+1 %) et leur durée de séjour augmente. Les touristes métropolitains, japonais, australiens et néo-zélandais passent plus de temps en Nouvelle-Calédonie (en moyenne 2 jours de plus pour les Métropolitains et les Japonais, une demie journée de plus pour les Australiens et les Néo-Zélandais). La clientèle métropolitaine consomme 21 400 nuitées de moins qu'en 2013 et la japonaise 2 100 de moins. A l'inverse, la hausse des arrivées de touristes

Evolution des nuitées par catégorie d'hôtel et par type de clientèle (janvier à septembre)

Type de clientèle	2013	2014	Variation	
			Nombre	%
Non résidents	208 782	203 636	-5 146	-2,5
Résidents	235 622	206 916	-28 706	-12,2
Catégorie d'hôtel				
non classé	44 466	16 930	-27 536	-61,9
2 étoiles	68 959	87 961	19 002	27,6
3 étoiles et +	330 979	305 661	-25 318	-7,6
Total	444 404	410 552	-33 852	-7,6

Source : ISEE «Enquête hôtelière».

Unités : nombre, %

néo-zélandais et australiens se traduit par une fréquentation accrue des hôtels de Nouméa (+7 100 nuitées à eux deux).

Le recul de fréquentation concerne aussi les autres structures de la **province Sud**. Leurs nuitées reculent de 16 % sur un an. Ce recul concerne toutes les clientèles, particulièrement celle des résidents et des Métropolitains. Seule la clientèle australienne séjourne davantage dans les hôtels de la province Sud.

La fréquentation hôtelière des provinces Nord et îles Loyauté n'est pas chiffrable, mais le trafic de passagers enregistré dans les aéroports de la province des îles Loyauté par Air Calédonie augmente de 15 % sur un an. Une partie de cette hausse concerne des passagers japonais pour Ouvéa.

Le taux d'occupation des hôtels de la province Sud chute de 43 % à 39 % pour les neuf premiers mois de l'année, malgré les changements intervenus dans l'offre hôtelière. Le nombre de chambres disponibles a reculé à partir de mars, avec la fermeture d'un établissement non classé, pour s'étoffer de nouveau, dès août, grâce à l'ouverture d'un hôtel de standing.

A Nouméa, par **catégorie d'hôtel**, la fréquentation des hôtels non classés recule fortement, touchée en début d'année 2014 par la fermeture d'un établissement de la place, pour destruction. Cet établissement était fréquenté presque exclusivement par

une clientèle locale ou métropolitaine. La fréquentation des hôtels 3 étoiles et plus recule elle aussi, l'un des établissements étant partiellement fermé, pour rénovation. Ces hôtels sont moins fréquentés, par les résidents comme par les touristes, métropolitains et nippons. Ceux-ci n'ont pour autant pas reporté leur consommation sur les hôtels de standing du reste de la province Sud malgré l'ouverture d'un nouvel établissement en août.

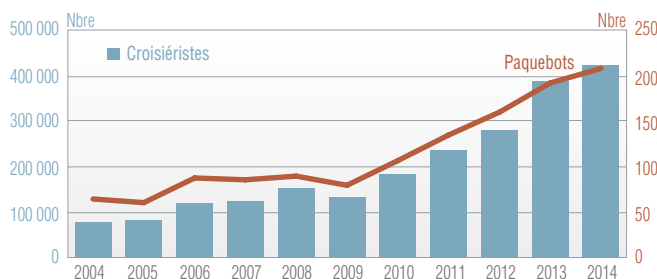
A l'inverse, les hôtels deux étoiles se portent mieux qu'en 2013 : ils attirent davantage de clients calédoniens, profitant de la réouverture d'un établissement après travaux.

L'activité de croisière est florissante

En 2014, la Nouvelle-Calédonie a ainsi accueilli 422 000 **croisiéristes**, soit 36 000 de plus qu'en 2013. Le nombre de croisiéristes augmente pour la 5^e année consécutive, mais cette augmentation est plus modeste : +9 % sur un an, contre +30 % en moyenne entre 2010 et 2013. La Nouvelle-Calédonie a toutefois le vent en poupe dans un contexte mondial ralenti. En effet, le tourisme de croisière augmente de +2 % par rapport à 2013.

En 2014, près de 22 millions de passagers ont embarqué sur une croisière depuis les ports du monde entier, dont 900 000 Australiens. 2 % de ces passagers accostent en Nouvelle-Calédonie, essentiellement en provenance d'Australie.

Evolution des arrivées de croisiéristes et de paquebots



Sources : ISEE / Direction de la Police Aux Frontières en Nouvelle-Calédonie, Port Autonome.

L'activité de croisière dessert Nouméa (350 500 croisiéristes en 2014), l'île des Pins (219 500), Lifou (205 500) et Maré (133 200). C'est cette dernière escale qui profite le plus de l'essor du secteur, avec trois fois plus de croisiéristes qu'en 2013, devant Nouméa (+22 %).

Des retombées économiques en hausse : +1,4 milliard de F.CFP

Hors transport international, la **recette touristique** estimée est de 14,6 milliards de F.CFP pour l'année 2014, soit 8 % de plus qu'en 2013 (1,1 milliard de F.CFP). En moyenne, chaque touriste dépense 136 000 F.CFP pendant son séjour, soit 11 000 F.CFP de plus qu'en 2013. L'es-

sentiel de cette hausse concerne les Japonais et profite aux activités d'hébergement, devant la restauration et les souvenirs. Les activités d'hébergement alimentent par ailleurs le budget de la Nouvelle-Calédonie par le biais de la taxe sur les nuitées. Cette taxe rapportait en moyenne 175 millions de F.CFP entre 2010 et 2013.

A cette recette touristique s'ajoute la recette liée à l'activité de croisière. Celle-ci est estimée à 2,0 millions de F.CFP, en hausse de 19 % sur un an (+310 millions de F.CFP). Chaque croisiériste dépense en moyenne 4 600 F.CFP lors de son passage en Nouvelle-Calédonie, principalement à l'escale de Nouméa.

Des perspectives 2015 encourageantes

Les perspectives sont favorables pour 2015 avec un tourisme mondial en hausse de 3 % à 4 %. La Nouvelle-Calédonie profite de cette bonne conjoncture. En effet, les arrivées de touristes progressent de 20 % sur les quatre premiers mois de 2015. Cette hausse concerne principalement la clientèle australienne, qui met à profit la nouvelle desserte aérienne. Le tourisme de croisière suit la même tendance : +11 % sur un an.

La SPTO

L'Organisation du Tourisme du Pacifique Sud (SPTO) a été fondée en 1983. Elle représente 18 états ou territoires du Pacifique Sud. La fréquentation touristique à laquelle il est fait référence ici au titre de la SPTO concerne les archipels suivants : États fédérés de Micronésie, Fidji, Îles Cook, Îles Marshall, Îles Salomon, Kiribati, Niue, Nouvelle-Calédonie, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Polynésie française, Samoa, Samoa américaines, Tonga, Tuvalu, Vanuatu.

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014 p
Démographie										
Taux de natalité (pour mille habitants)	nd	nd	nd	nd	nd	16,7	16,2	17,0	nd	nd
Taux de mortalité (pour mille habitants)	nd	nd	nd	nd	nd	4,8	5,2	5,1	nd	nd
Taux d'accroissement naturel (pour mille habitants)	nd	nd	nd	nd	nd	11,9	11,0	11,9	12,9	nd
Taux de mortalité infantile (pour mille naissances)	6,2	5,4	6,1	5,0	5,6	4,6	4,9	3,9	nd	nd
Population estimée au 1 ^{er} janvier (nbre)	nd	nd	nd	nd	nd	248 000	252 000	256 000	260 000	nd
Voyages des Calédoniens (nbre)										
Calédoniens ayant voyagé hors du territoire	95 859	100 170	106 377	111 598	119 035	131 580	123 564	121 101	120 607	124 410
Marché de l'automobile (nbre)										
Immatriculations de véhicules neufs	11 489	12 215	13 439	13 639	13 246	13 684	13 580	12 784	11 694	11 707
dont voitures particulières	7 397	7 251	7 717	7 853	7 246	7 354	7 525	7 250	6 272	6 469
Emploi salarié (nbre, F.CFP)										
Salariés du secteur privé (moyenne annuelle)	48 798	51 476	53 957	57 170	58 811	60 969	63 766	64 473	64 860	65 434
Salariés du secteur public (moyenne annuelle) (1)	20 947	21 347	22 198	22 948	23 382	23 868	24 188	24 546	25 278	25 802
Salaires Minimum Garanti mensuel (SMG, au 1 ^{er} janv.)	110 000	115 000	120 000	120 864	124 406	125 464	140 000	150 000	150 000	151 985
Salaires Minimum Agricole Garanti mensuel (SMAG, au 1 ^{er} janv.)	93 500	97 750	102 000	102 733	105 745	106 644	119 000	127 500	127 500	129 189
Marché du travail (nbre)										
Demandeurs en fin de mois (moyenne annuelle)	8 725	7 049	6 572	6 601	6 982	7 327	6 873	6 229	6 323	7 028
Nouvelles offres d'emploi déposées	5 519	9 226	9 415	11 292	11 689	10 988	12 244	11 285	9 269	9 611
Conflits sociaux (jour de travail perdu)										
Secteur privé "hors mines"	33 466	34 360	21 529	7 913	23 486	13 763	19 238	13 123	6 670	nd
Prix à la consommation (%)										
Indice des prix (déc. de chaque année, base 100 en déc. 2010)	90,8	92,1	93,8	97,3	97,4	100,0	102,6	104,3	105,0	105,6
Inflation (glissement sur les douze derniers mois)	2,6	1,4	1,8	3,7	0,2	2,7	2,6	1,6	0,7	0,6
dont alimentation	2,4	0,7	4,5	4,6	1,0	2,8	4,0	1,5	1,7	1,1
tabac	7,0	7,2	0,0	7,2	2,9	13,1	12,1	0,0	0,0	6,8
produits manufacturés	-0,2	-0,5	-0,1	-0,4	0,4	0,2	0,8	0,3	-0,3	-0,4
énergie	6,5	4,7	1,4	10,1	-10,0	5,2	7,7	3,4	-2,0	-0,6
services	3,1	1,7	1,2	3,1	2,0	2,2	1,4	2,4	1,7	1,1
Échanges extérieurs										
Importations (million de F.CFP)	170 692	200 841	244 096	262 188	220 223	298 500	316 708	301 352	290 908	299 225
Exportations (million de F.CFP)	104 774	128 168	177 868	104 687	85 375	134 530	142 319	123 009	110 183	143 128
dont produits miniers et métallurgiques	94 859	120 464	171 286	98 052	77 754	128 116	132 607	114 337	97 020	132 224
Taux de couverture (%)	61,4	63,8	72,9	39,9	38,8	45,1	44,9	40,8	38,0	47,8
Monnaie (million de F.CFP)										
Masse monétaire	297 389	344 036	385 032	422 744	463 076	516 981	533 435	603 806	603 583	619 544
Circulation fiduciaire	11 504	12 517	12 846	13 626	14 106	14 666	15 931	17 351	16 069	17 363
Dépôts à vue	146 026	177 762	188 185	196 491	214 179	245 223	246 501	255 688	273 632	286 353
Comptes sur livret	62 560	64 895	67 636	75 157	89 203	92 529	98 942	105 583	110 420	116 325
Comptes Épargne-Logement	776	831	750	693	699	676	617	619	630	525
Dépôts à terme et bons	76 523	88 031	115 615	136 777	144 889	163 887	171 444	224 565	202 832	198 978
Concours de caractère bancaire	475 410	526 430	618 957	715 784	771 025	845 107	907 588	955 835	982 019	1 015 371
Finances publiques (million de F.CFP)										
Recettes										
Nouvelle-Calédonie	117 765	127 852	151 807	163 910	166 340	173 975	183 921	217 507	nd	nd
Province des îles Loyauté	11 595	13 688	13 853	22 023	14 414	14 935	17 185	16 974	nd	nd
Province Nord	25 923	23 249	24 028	32 651	25 785	40 517	38 760	40 912	nd	nd
Province Sud	36 895	38 780	43 484	57 222	44 777	49 616	54 382	55 773	nd	nd
Dépenses										
Nouvelle-Calédonie	107 665	127 420	136 981	184 537	168 955	167 717	178 399	207 932	nd	nd
Province des îles Loyauté	10 766	12 249	13 217	18 822	16 710	16 862	15 978	17 121	nd	nd
Province Nord	22 535	20 596	21 729	23 337	36 786	39 262	40 016	32 806	nd	nd
Province Sud	37 507	41 820	43 893	47 442	50 920	52 325	51 666	55 830	nd	nd
Dépenses de l'État en Nouvelle-Calédonie	nd	nd	nd	nd	nd	147 422	155 833	156 434	155 823	nd
Comptes économiques										
Produit intérieur brut (milliard de F.CFP)	598,4	663,3	768,0	735,7	744,7	842,9	871,2	873,6	886,0	nd
Taux de croissance réel (%)	3,6	5,7	4,2	0,6	2,3	6,9	2,7	1,6	1,9	nd
Produit intérieur brut/Habitant (millier de F.CFP)	2 608	2 842	3 235	3 047	3 032	3 371	3 422	3 370	3 357	nd
Entreprises (secteur marchand non agricole)										
Créations d'entreprises (nbre)	3 519	3 655	3 916	4 226	4 664	5 109	5 136	5 051	4 789	4 790
Taux de création (%)	19,1	18,9	19,4	19,7	20,4	20,7	19,5	18,0	16,4	15,8

(1) De 1995 à 2002, il ne s'agit que des contractuels du secteur public. A partir de 2003 s'y ajoutent les fonctionnaires NC et Etat.

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014 p
Agriculture (tonne)										
Production de viande (abattages contrôlés)	5 346	4 957	5 223	5 520	5 454	5 680	5 839	5 973	5 970	6 295
Bovine	3 524	2 992	3 131	3 147	3 192	3 425	3 414	3 416	3 297	3 482
Porcine	1 822	1 965	2 093	2 373	2 262	2 255	2 425	2 557	2 673	2 813
Production marchande de légumes	10 869	12 141	9 844	11 616	10 044	10 120	11 562	11 624	10 839	12 208
Légumes (yc tubercules, squashes et oignons)	9 205	9 875	9 129	9 843	8 556	9 252	9 867	9 955	10 679	10 808
Pommes de terre (achats OCEF + nouvelles)	1 664	2 266	715	1 773	1 488	868	1 695	1 669	160	1 400
Production marchande de fruits	4 248	5 560	5 558	5 252	4 407	4 787	4 014	5 119	4 617	4 500
Production de céréales	6 290	3 956	5 781	4 203	2 664	3 335	2 597	4 198	4 386	4 815
Pêche-Aquaculture (tonne)										
Exportations de produits de la mer	3 112	2 663	2 267	2 326	2 368	2 131	1 749	1 834	1 943	1 793
dont crevettes	1 709	1 786	1 307	1 295	1 079	746	708	817	868	958
thons	1 182	626	656	725	947	1 095	844	779	775	636
holothuries	51	57	94	77	48	26	34	31	42	52
coquilles de trocas	153	187	198	199	277	228	144	175	227	127
Production de crevettes (des fermes membres du GFA)	2 339	2 278	1 843	2 036	1 830	1 124	1 539	1 630	1 555	1 672
Mines-Métallurgie										
Extraction minière (millier de tonnes humides)	6 445	6 179	7 575	6 662	6 386	8 922	9 232	9 659	12 004	13 115
Latérites	1 850	2 015	2 067	1 641	1 938	2 637	3 394	3 264	4 216	4 333
Saprolites	4 595	4 164	5 508	5 021	4 449	6 285	5 838	6 395	7 788	8 782
Production métallurgique (tonne de nickel contenu)	59 576	62 378	59 796	51 031	52 132	53 940	61 927	62 178	69 206	82 754
Ferro-nickels	46 738	48 723	44 954	37 467	38 230	39 802	40 513	43 030	40 459	54 683
Mattes	12 838	13 655	14 842	13 564	13 902	13 917	13 847	13 417	13 279	8 241
NHC	///	///	///	///	///	222	7 568	3 378	7 557	12 464
NiO	///	///	///	///	///	///	///	2 353	7 911	7 366
Production de carbonate de cobalt (tonnes de cobalt)	///	///	///	///	///	///	///	151	503	435
Cours du nickel au LME (USD/Lb)	6,72	11,00	16,89	9,58	6,65	9,89	10,39	7,95	6,81	7,65
Cours du dollar (en F.CFP)	96,03	95,23	87,19	81,59	85,90	90,14	85,78	92,89	89,83	89,93
Énergie										
Production d'électricité (Gwh)	1 883	1 873	1 926	1 880	1 944	2 131	2 256	2 264	2 299	2 380
dont thermique	1 526	1 556	1 499	1 384	1 505	1 811	1 833	1 804	1 788	2 031
hydraulique	339	288	390	460	397	265	375	399	455	288
éolienne	18	28	37	36	42	52	46	57	52	57
solaire	///	///	///	///	///	3	3	4	4	4
Construction										
Logements achevés* (nbre)	2 027	2 312	2 443	2 243	2 637	2 480	2 536	2 721	1 836	1 977
Autres constructions achevées* (nbre)	422	422	424	520	526	537	585	539	572	483
Consommation de ciment (tonne)	123 117	133 455	140 962	139 498	140 173	161 236	147 761	124 956	119 279	106 492
Index BT21 (déc. de chaque année, base 100 en déc. 2000)	77,51	81,11	83,99	92,14	87,85	91,10	94,86	100,00	101,46	101,41
Effectifs salariés (moyenne annuelle)	6 345	6 874	7 698	8 217	8 402	8 769	9 087	8 661	8 388	8 405
Transport aérien										
Trafic international (aéroport de Tontouta)										
Passagers (nbre)	407 746	414 990	443 092	456 632	462 262	479 331	489 794	486 559	476 662	479 910
Marchandises (tonne)	5 566	5 440	5 568	6 222	6 449	6 186	6 258	5 633	4 953	4 696
Trafic intérieur (aérial-tous les aérodromes)										
Passagers (nbre)	284 369	297 257	321 740	348 528	370 056	367 636	344 475	385 275	392 324	427 432
Marchandises (tonne)	853	952	1 078	1 149	1 298	1 327	1 388	1 525	1 640	1 804
Transport maritime (millier de tonnes)										
Trafic international	5 210	5 260	6 028	5 118	5 451	7 254	7 113	7 283	7 513	8 722
Trafic intérieur	3 038	3 436	3 503	3 100	2 996	3 335	3 329	3 374	3 338	3 334
Tourisme										
Touristes (nbre)	100 651	100 491	103 363	103 672	99 379	98 562	111 875	112 204	107 753	107 187
Durée moyenne de séjour sur le territoire (jour)	16,8	19,1	19,6	19,7	21,1	20,0	20,1	21,0	20,3	20,2
Croisiéristes (nbre)	81 215	118 898	124 467	152 250	131 231	183 245	235 684	277 941	385 925	421 636
Nuitées dans hôtels de Nourméa (nbre)	543 614	586 081	554 571	615 408	569 041	535 425	663 884	631 769	606 228	nd
dont nuitées des non résidents	350 379	379 146	347 317	360 233	304 274	279 406	316 228	288 021	285 560	nd
Durée moyenne de séjour à l'hôtel (jour)	4,4	3,7	2,4	2,9	2,5	2,0	2,1	2,2	2,2	nd
Taux d'occupation des chambres (%)	61,3	61,9	60,9	62,3	58,8	57,9	61,2	59,1	56,6	nd

* ayant reçu l'attestation COTSUEL.